2018 Atlas des Objectifs de développement durable

Des Indicateurs du développement dans le monde

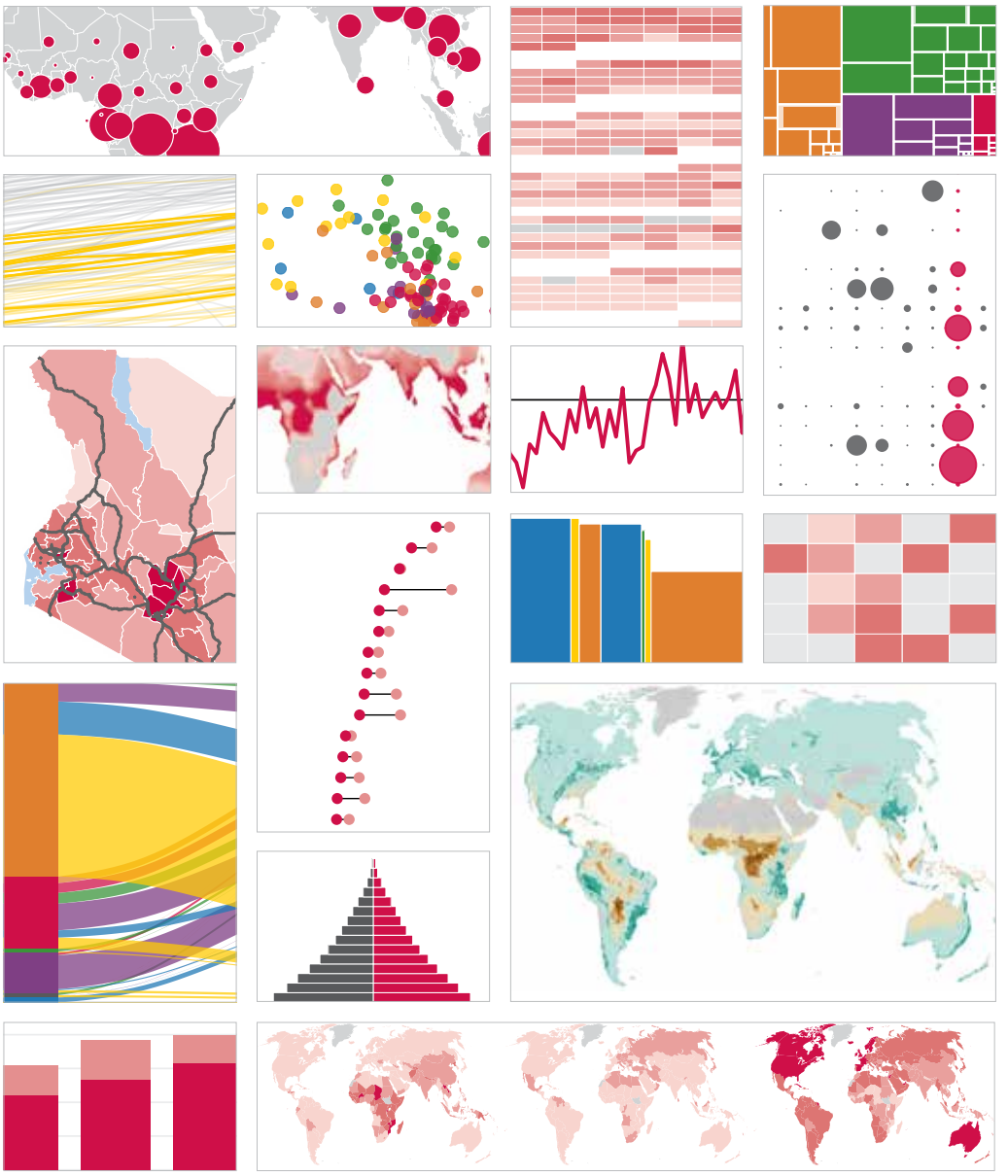

GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

Atlas des Objectifs de développement durable 2018

Des Indicateurs du développement dans le monde

GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

© 2018 Banque internationale pour la reconstruction et le développement/Banque mondiale
1818 H Street NW, Washington, DC 20433
Téléphone : 202-473-1000 ; Internet : www.worldbank.org

Certains droits réservés

1 2 3 4 21 20 19 18

Cet ouvrage a été établi par les services de la Banque mondiale avec la contribution de collaborateurs extérieurs. Les observations, interprétations et opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de la Banque mondiale, de son Conseil des Administrateurs ou des pays que ceux-ci représentent. La Banque mondiale ne garantit pas l'exactitude des données citées dans cet ouvrage. Les frontières, les couleurs, les dénominations et toute autre information figurant sur les cartes du présent ouvrage n'impliquent de la part de la Banque mondiale aucun jugement quant au statut juridique d'un territoire quelconque et ne signifient nullement que l'institution reconnaît ou accepte ces frontières.

Rien de ce qui figure dans le présent ouvrage ne constitue ni ne peut être considéré comme une limitation des privilèges et immunités de la Banque mondiale, ni comme une renonciation à ces privilèges et immunités, qui sont expressément réservés.

Droits et licences

L'utilisation de cet ouvrage est soumise aux conditions de la licence Creative Commons Attribution 3.0 IGO (CC BY 3.0 IGO) http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/igo. Conformément aux termes de la licence Creative Commons Attribution (paternité), il est possible de copier, distribuer, transmettre et adapter le contenu de l'ouvrage, notamment à des fins commerciales, sous réserve du respect des conditions suivantes :

Mention de la source — L'ouvrage doit être cité de la manière suivante : Banque mondiale. 2018. Atlas des Objectifs de développement durable 2018 : Indicateurs du développement dans le monde. Washington, DC : Banque mondiale. doi: 10.1596/978-1-4648-1250-7. Licence : Creative Commons Attribution CC BY 3.0 IGO.

Traductions — Si une traduction de cet ouvrage est produite, veuillez ajouter à la mention de la source de l'ouvrage le déni de responsabilité suivant : Cette traduction n'a pas été réalisée par la Banque mondiale et ne doit pas être considérée comme une traduction officielle de cette dernière. La Banque mondiale ne saurait être tenue responsable du contenu de la traduction ni des erreurs qu'elle pourrait contenir.

Adaptations — Si une adaptation de cet ouvrage est produite, veuillez ajouter à la mention de la source le déni de responsabilité suivant : Cet ouvrage est une adaptation d'une œuvre originale de la Banque mondiale. Les idées et opinions exprimées dans cette adaptation n'engagent que l'auteur ou les auteurs de l'adaptation et ne sont pas validées par la Banque mondiale.

Contenu tiers — La Banque mondiale n'est pas nécessairement propriétaire de chaque composante du contenu de cet ouvrage. Elle ne garantit donc pas que l'utilisation d'une composante ou d'une partie quelconque du contenu de l'ouvrage ne porte pas atteinte aux droits des tierces parties concernées. L'utilisateur du contenu assume seul le risque de réclamations ou de plaintes pour violation desdits droits. Pour réutiliser une composante de cet ouvrage, il vous appartient de juger si une autorisation est requise et de l'obtenir, le cas échéant, auprès du détenteur des droits d'auteur. Parmi les composantes, on citera, à titre d'exemple, les tableaux, les graphiques et les images.

Pour tous renseignements sur les droits et licences, s'adresser à : World Bank Publications, The World Bank Group, 1818 H Street NW, Washington, DC 20433, USA ; courriel : e-mail: pubrights@worldbank.org.

ISBN (papier): 978-1-4648-1250-7
ISBN (électronique): 978-1-4648-1251-4
DOI : 10.1596/978-1-4648-1250-7

Conception graphique de la couverture : Jomo Tariku

Le catalogage de données avant publication de la Bibliothèque du Congrès a été demandé.

Avant-propos

Les 17 Objectifs de développement durable (ODD) représentent le plan mondial le plus ambitieux visant à promouvoir le développement durable de nos populations et de notre planète – et ils sont pleinement alignés sur le double objectif de la Banque mondiale consistant à mettre fin à l'extrême pauvreté et à réaliser la prospérité pour tous de manière durable.

La réalisation des ODD à l'horizon 2030 exigera des financements meilleurs et plus importants, un intérêt accru porté à la mise en œuvre afin d'améliorer les vies de ceux qui sont les plus difficiles à atteindre, et des améliorations sensibles de la collecte et de l'analyse des données.

Les processus du Groupe de la Banque mondiale pilotés par les pays nous montrent que ceux-ci désirent ardemment atteindre les objectifs du Programme 2030 et, de ce fait, notre appui à cette action ne cesse d'augmenter. Les professionnels dans nos pôles mondiaux d'expertise sectorielle possèdent déjà une connaissance approfondie et l'expérience nécessaire concernant tous les 17 ODD.

Cette expertise est reflétée dans cet *Atlas des Objectifs de développement durable 2018*, qui présente un guide visuel des principales tendances et des questions y afférentes. Il vise à permettre de mieux comprendre les progrès accomplis dans la réalisation des ODD et à aider les décideurs qui leur font face dans leur travail de tous les jours.

Il n'aurait pas été possible de produire cet *Atlas* sans les efforts des statisticiens et des spécialistes des données en service dans les organismes nationaux et internationaux du monde entier. En chiffrant notre travail, ils contribuent à concevoir les interventions et les approches en matière de développement de sorte que nous puissions tous prendre de meilleures décisions concernant nos vies et les ressources que nous gérons.

L'*Atlas* tire parti des *Indicateurs du développement dans le monde* du Groupe de la Banque mondiale, une base de données de plus de 1 400 indicateurs, dont plusieurs remontent à plus de 50 ans, pour plus de 220 économies. Il examine également de nouvelles données établies par des scientifiques et des chercheurs lorsque les normes pour mesurer les cibles des ODD sont encore en cours d'élaboration.

Les données sont essentielles pour la prise de décision et la responsabilisation. L'analyse des mégadonnées est courante dans le secteur privé et les professionnels du développement peuvent adopter des techniques similaires pour acquérir des connaissances en temps réel sur le bien-être des populations et mieux cibler les opérations d'aide sur les groupes vulnérables.

En fin de compte, la gestion des données vise de cette manière à produire des résultats mesurables (capacité de résistance améliorée face aux chocs économiques, environnementaux et humanitaires ; davantage de possibilités d'emplois ; et éducation, santé et nutrition améliorées, et égalité des genres) sans pour autant laisser personne pour compte.

Les ODD dynamisent nos efforts et nous permettent de collaborer avec des partenaires en vue d'atteindre ces cibles ambitieuses. Cet *Atlas* fournit justement le type de connaissances dont nous avons besoin pour orienter plus efficacement nos efforts vers la réalisation des ODD.

Mahmoud Mohieldin
Premier Vice-président
Groupe de la Banque mondiale

Remerciements

L'*Atlas des Objectifs de développement durable 2018* est produit par le Groupe de données sur l'économie du développement de la Banque mondiale, en collaboration avec les Pôles mondiaux d'expertise et les Cellules de solutions transversales de la Banque mondiale et le bureau du Premier Vice-président pour le Programme 2030, les relations avec les Nations Unies et les partenariats.

La publication a été préparée par une équipe dirigée par Tariq Khokhar et Andrew Whitby, sous la supervision de Umar Serajuddin et la direction générale de Haishan Fu. Les cartes et les visualisations de données ont été produites par Meera Desai, Tariq Khokhar, Karthik Ramanathan Dhanal-akshmi Ramanathan et Andrew Whitby.

Elizabeth Purdie a géré le processus de rédaction, et des contributions ont été reçues de Husein Abdul-Hamid, Paola Agostini, Luis Alberto Andres, Saniya Ansar, Raka Banerjee, Daron Bedrosyan, Juliette Besnard, Hasita Bhammar, Randall Brummett, Ana Elisa Bucher, Eliana Carranza, Simon Davies, Klaus Deininger, Harun Dogo, Vivien Foster, Alvaro Gonzalez, Stephanie Hallegatte, Ellen Hamilton, Naga-raja Rao Harshadeep, Lewis Hawke, Tim Her-zog, Barbro Hexeberg, Thea Hilhorst, Masako Hiraga, Patrick Hoang-Vu Eozenou, Aira Maria Htenas, Atsushi Iimi, Oleksiy Ivaschenko, Chris Jackson, Arvind Jain, Filip Jolevski, Bala Bhas-kar Naidu Kalimili, Haruna Kashiwase, Buyant Khaltarkhuu, Tariq Khokhar, Silvia Kirova, Leora Klapper, Charles Kouame, Jens Kristensen, Craig P. Kullmann, Yunziyi Lang, Samuel Lantei Mills, Jia Jun Lee, Joseph Lemoine, Shiqing Li, Libbet Loughnan, Hiroko Maeda, David Mari-ano, Dino Merotto, Ines Mugica, Silvia Muzi, Petra Nahmias, Esther Naikal, Marco Nicoli, Marina Novikova, Tigran Parvanyan, Oya Pinar Ardic Alper, Ana Florina Pirlea, Tanya Primiani, Espen Beer Prydz, Elizabeth Purdie, Kanta Rigaud, David A. Robalino, Claudia Rodriguez Alas, Jorge Rodriguez Meza, Eliana Carolina Rubiano Matulevich, Evis Rucaj, Fernanda Ruiz Nunez, Valentina Saltane, Umar Serajuddin, Dorothe Singer, Avjeet Singh, Danett Song, Rubena Sukaj, Emi Suzuki, Siv Elin Tokle, Wendy Ven-dee Huang, Michael Weber, Andrew Whitby, Dereje Wolde, Elisson Wright, Yi Xu, et Urska Zrinski.

Des orientations et des observations ont été fournies par les membres du bureau du Vice-président principal pour le Programme 2030, les relations avec les Nations Unies et les partenariats, en particulier Farida Aboulmagd, Mike Kelleher et Marco Scuriatti. Le rapport a bénéficié des observations et des suggestions de David Rosenblatt de l'Unité des opérations et de la stratégie de l'économie du développement.

Bruno Bonansea a donné des orientations sur les cartes. Michael Harrup, Jewel McFadden et Yaneisy Martinez ont supervisé l'impression et la distribution. Une équipe de Communications Development Incorporated (dirigée par Bruce Ross-Larson et comprenant Joe Caponio, Christopher Trott et Elaine Wilson) a géré la conception, l'édition et la mise en page. Jomo Tariku a géré le processus d'impression et de publication numérique, conçu la couverture et produit les matériels promotionnels avec David Mariano. Lisa Burke a fourni l'appui administratif. Malarvizhi Veerappan a dirigé l'équipe des systèmes gérant les données sur lesquelles s'appuie la majeure partie de cette publication.

Les auteurs expriment leur reconnaissance aux communautés à qui appartiennent les multiples progiciels d'accès libre utilisés pour élaborer la présente publication. Plus particulièrement, les auteurs se sont largement appuyés sur l'environnement de calcul statistique R, la bibliothèque de visualisation de données ggplot2 et le logiciel du système d'informations géographiques QGIS.

À propos de l'Atlas

L'*Atlas des Objectifs de développement durable 2018* présente des cartes, des diagrammes et des histoires concernant les Objectifs de développement durable (ODD). Il examine les tendances, les comparaisons et les questions de mesure en utilisant des visualisations de données accessibles et partageables.

Les informations s'appuient sur la base de données des Indicateurs du développement dans le monde (WDI), la compilation par la Banque mondiale des statistiques comparables au plan international sur le développement dans le monde et la qualité de vie des populations. Pour chacun des ODD, le rapport a choisi des indicateurs pertinents pour illustrer les idées importantes.

Dans certains cas (par exemple, ceux dans lesquels la couverture géographique ou temporelle est limitée), des informations supplémentaires d'autres bases de données ou des études publiées ont été utilisées. Pour certaines cibles, il peut ne pas y avoir de données fiables à utiliser à des fins de comparaison entre pays ou pour mesurer les progrès accomplis.

La date limite pour les données figurant dans la présente édition est le 30 mars 2018.

L'*Atlas* 2018 utilise deux méthodes primaires pour la classification et le regroupement des pays et des économies, par revenu (tel que défini pour l'exercice 18 de la Banque mondiale) et par région. Ces données sont présentées dans les cartes des pages viii–xi.

Pour plus d'informations, notamment les détails sur la structure du système de codage ; la méthodologie, les concepts, les définitions, la couverture, la périodicité et la pertinence pour le développement de tous les indicateurs WDI ; et les méthodes utilisées pour classer les pays aux fins d'analyse, prière de consulter le site http://datahelpdesk.worldbank.org

Tous les chiffres de cet *Atlas* sont produits en R avec ggplot2 ou avec QGIS. Pour une version numérique de cette publication et le code source pour la plupart des diagrammes et cartes, prière de consulter le site http://data.worldbank.org/sdgatlas

Exemple : Malgré son importance, la scolarisation au niveau du préprimaire n'est pas universelle.

Taux brut de scolarisation au niveau du préprimaire, valeur la plus récente en 2011-2016 (%)

ODD 4.2

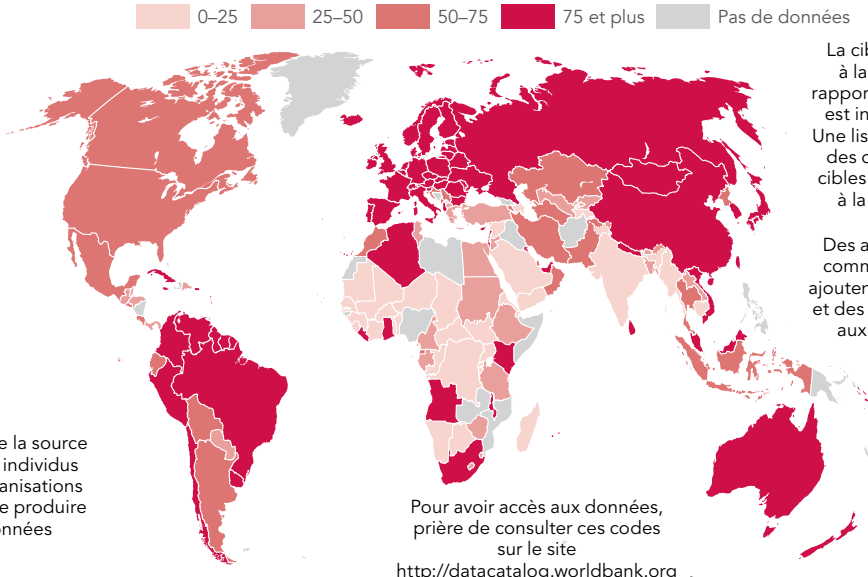

En chiffres, le titre est parlant ; le sous-titre contient le nom de l'indicateur, ses unités et les années couvertes par les données présentées

La cible d'ODD à laquelle se rapporte un chiffre est indiquée ici. Une liste complète des objectifs et cibles commence à la page 70.

Des annotations comme celles-ci ajoutent des détails et des explications aux chiffres[a].

La ligne de la source inclut les individus et les organisations chargés de produire les données

Pour avoir accès aux données, prière de consulter ces codes sur le site http://datacatalog.worldbank.org

Note : Les explications concernant la sélection des données, les calculs et les définitions apparaissent en notes.
a. Les notes de bas de page apparaissent ainsi.
Source : Institut de statistique de l'UNESCO. Indicateurs du développement dans le monde (SE.PREENRR)

Introduction

La Banque mondiale est l'un des plus gros producteurs de données et de travaux de recherche sur le développement. Mais notre responsabilité ne se limite pas à mettre à disposition ces biens publics mondiaux ; nous devons les rendre compréhensibles pour un auditoire général. Lorsque le public et les décideurs partagent une vue du monde fondée sur des données factuelles, des progrès réels en matière de développement social et économique deviennent possibles, comme la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD).

Le présent *Atlas des Objectifs de développement durable 2018* est un guide visuel sur les données concernant chacun des 17 ODD. Avec plus de 180 diagrammes et cartes annotés, il présente cette information d'une manière facile à consulter, partager, enseigner et comprendre.

Il y aura des progrès et des possibilités. L'espérance de vie a augmenté dans le monde entier depuis les années 60, mais même à présent, dans les pays à faible revenu, un tiers de tous les décès survient parmi les enfants de moins de 5 ans. De nouvelles données montrent que 69 % seulement des adultes dans le monde ont un compte dans une institution financière ou auprès d'un prestataire de services de transfert d'argent par téléphone mobile, et il y a encore moins de chances qu'ils aient un compte s'il s'agit de femmes, de jeunes personnes, de pauvres ou de personnes moins instruites.

L'*Atlas s'appuie sur les Indicateurs du développement dans le monde*, mais il intègre des données d'autres sources. Par exemple, la recherche réalisée par Global Fishing Watch analyse les transmissions radio utilisées par les navires de pêche industrielle pour détecter les collisions en vue de montrer les zones de l'océan où les ressources de pêche sont les plus surexploitées et l'impact que l'homme a sur ces écosystèmes. L'Atlas va au-delà des données moyennes et présente des données locales et désagrégées. Par exemple, l'examen de la pollution de l'air présente les estimations nationales pour la plupart des pays, une vue infranationale montrant les variations au sein des grands pays comme la Chine et l'Inde, et une vue sur une année montrant la variation saisonnière de la pollution d'une ville saisie par un capteur à l'Université de technologie de Delhi.

Étant donné l'ampleur et la portée des ODD, l'*Atlas* est sélectif, mettant l'accent sur les questions jugées importantes par les spécialistes en la matière, les experts des données et les statisticiens de la Banque mondiale.

Toute indication doit se fonder sur la confiance, la confiance dans le fait que les données ont été recueillies, gérées et analysées de manière responsable et qu'elles ont été présentées fidèlement. L'*Atlas* est la première publication de la Banque mondiale qui vise à être reproductible par ordinateur : la plupart de ses diagrammes et cartes sont produits avec un code publié, directement à partir des sources de données publiques, comme la plateforme des données ouvertes de la Banque mondiale.

L'*Atlas* communique la connaissance par la Banque mondiale des données liées aux ODD. J'espère qu'il vous inspirera en vous incitant à explorer plus avant ces questions, afin que nous puissions collectivement accélérer les progrès vers la réalisation des ODD.

Shanta Devarajan
Directeur principal, Économie
du développement et économiste
en chef par intérim
Groupe de la Banque mondiale

Table des matières

Avant-propos iii

Remerciements iv

À propos de l'Atlas v

Introduction vi

Le monde par revenu viii

Le monde par région x

Objectifs de développement durable

1 Pas de pauvreté 2

2 Faim zéro 6

3 Bonne santé et bien-être 10

4 Éducation de qualité 14

5 Égalité entre les sexes 18

6 Eau propre et assainissement 22

7 Énergie propre et d'un coût abordable 26

8 Travail décent et croissance économique 30

9 Industrie, innovation et infrastructure 34

10 Inégalités réduites 38

11 Villes et établissements humains durables 42

12 Consommation et production responsables 46

13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques 50

14 Écosystèmes aquatiques 54

15 Écosystèmes terrestres 58

16 Paix, justice et institutions efficaces 62

17 Partenariats pour la réalisation des Objectifs 66

Les Objectifs de développement durable et leurs cibles 70

Le monde par revenu

Classés selon les estimations de la Banque mondiale du RNB par habitant de 2016 (dollars courants, méthode de l'*Atlas*)

- Faible revenu (moins de 1 005 dollars)
- Revenu intermédiaire, tranche inférieure (1 006-3 955 dollars)
- Revenu intermédiaire, tranche supérieure (3 956-12 235 dollars)
- Revenu élevé (plus de 12 235 dollars)
- Pas de données

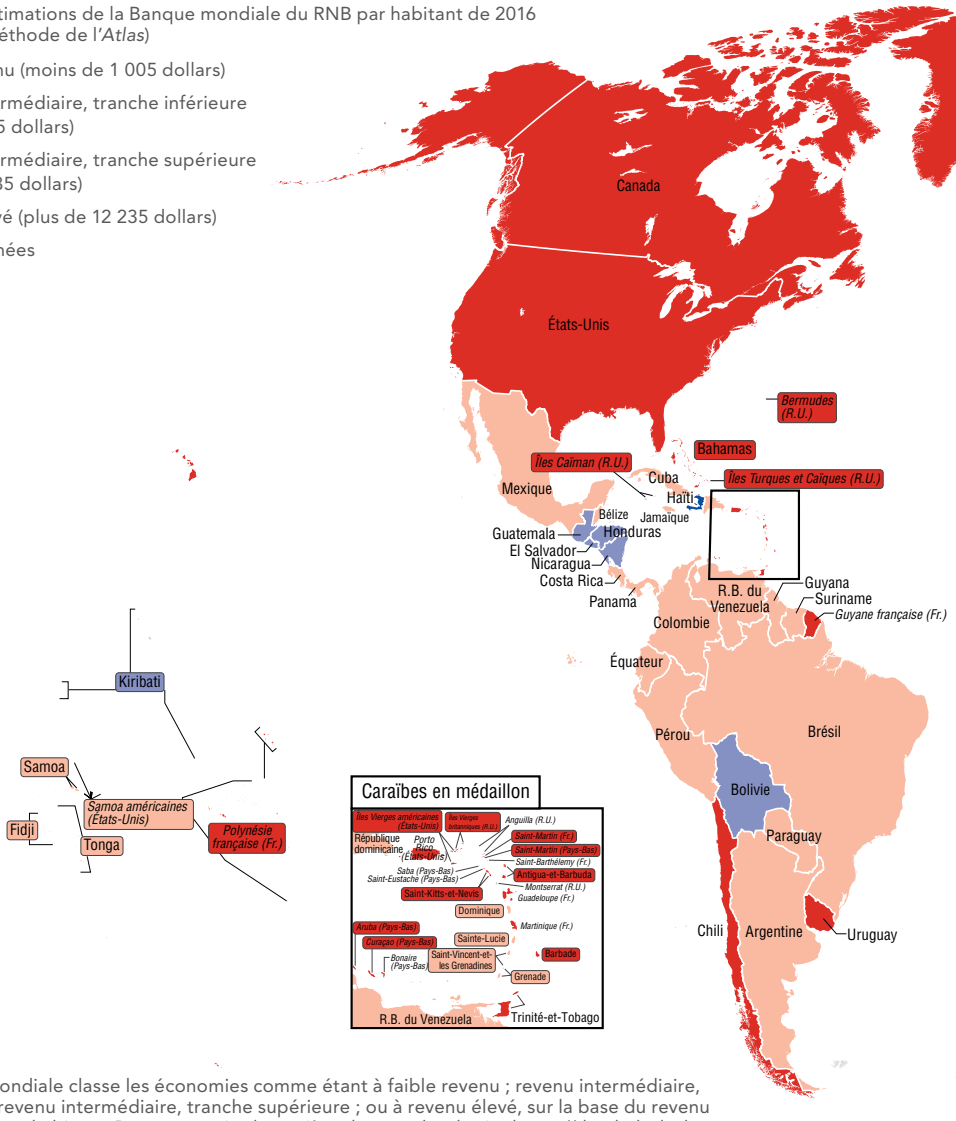

Note : La Banque mondiale classe les économies comme étant à faible revenu ; revenu intermédiaire, tranche inférieure ; revenu intermédiaire, tranche supérieure ; ou à revenu élevé, sur la base du revenu national brut (RNB) par habitant. Pour en savoir plus, prière de consulter le site https://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/articles/906519-world-bank-country-and-lending-groups.

Asie de l'Est et Pacifique

Australie	Revenu élevé
Brunéi Darussalam	Revenu élevé
Cambodge	Revenu intermédiaire, tranche inférieure
Chine	Revenu intermédiaire, tranche supérieure
Corée, Rép. de	Revenu élevé
Corée, Rép. populaire dém. de	Faible revenu
États féd. de Micronésie	Revenu intermédiaire, tranche inférieure
Fidji	Revenu intermédiaire, tranche supérieure
Guam	Revenu élevé
Îles Mariannes du Nord	Revenu élevé
Îles Marshall	Revenu intermédiaire, tranche supérieure
Îles Salomon	Revenu intermédiaire, tranche inférieure
Indonésie	Revenu intermédiaire, tranche inférieure
Japon	Revenu élevé
Kiribati	Revenu intermédiaire, tranche inférieure
Malaisie	Revenu intermédiaire, tranche supérieure
Mongolie	Revenu intermédiaire, tranche inférieure
Myanmar	Revenu intermédiaire, tranche inférieure
Nauru	Revenu intermédiaire, tranche supérieure
Nouvelle-Calédonie	Revenu élevé
Nouvelle-Zélande	Revenu élevé
Palau	Revenu élevé
Papouasie-Nouvelle-Guinée	Revenu intermédiaire, tranche inférieure
Philippines	Revenu intermédiaire, tranche inférieure
Polynésie française	Revenu élevé
RAS de Hong Kong, Chine	Revenu élevé
RAS de Macao, Chine	Revenu élevé
RDP Lao	Revenu intermédiaire, tranche inférieure
Samoa	Revenu intermédiaire, tranche supérieure
Samoa américaines	Revenu intermédiaire, tranche supérieure
Singapour	Revenu élevé
Thaïlande	Revenu intermédiaire, tranche supérieure
Timor-Leste	Revenu intermédiaire, tranche inférieure
Tonga	Revenu intermédiaire, tranche supérieure
Tuvalu	Revenu intermédiaire, tranche supérieure
Vanuatu	Revenu intermédiaire, tranche inférieure
Viet Nam	Revenu intermédiaire, tranche inférieure

Europe et Asie centrale

Albanie	Revenu intermédiaire, tranche supérieure
Allemagne	Revenu élevé
Andorre	Revenu élevé
Arménie	Revenu intermédiaire, tranche inférieure
Autriche	Revenu élevé
Azerbaïdjan	Revenu intermédiaire, tranche supérieure
Bélarus	Revenu intermédiaire, tranche supérieure
Belgique	Revenu élevé
Bosnie-Herzégovine	Revenu intermédiaire, tranche supérieure
Bulgarie	Revenu intermédiaire, tranche supérieure
Chypre	Revenu élevé
Croatie	Revenu intermédiaire, tranche supérieure
Danemark	Revenu élevé
ERY de Macédoine	Revenu intermédiaire, tranche supérieure
Espagne	Revenu élevé

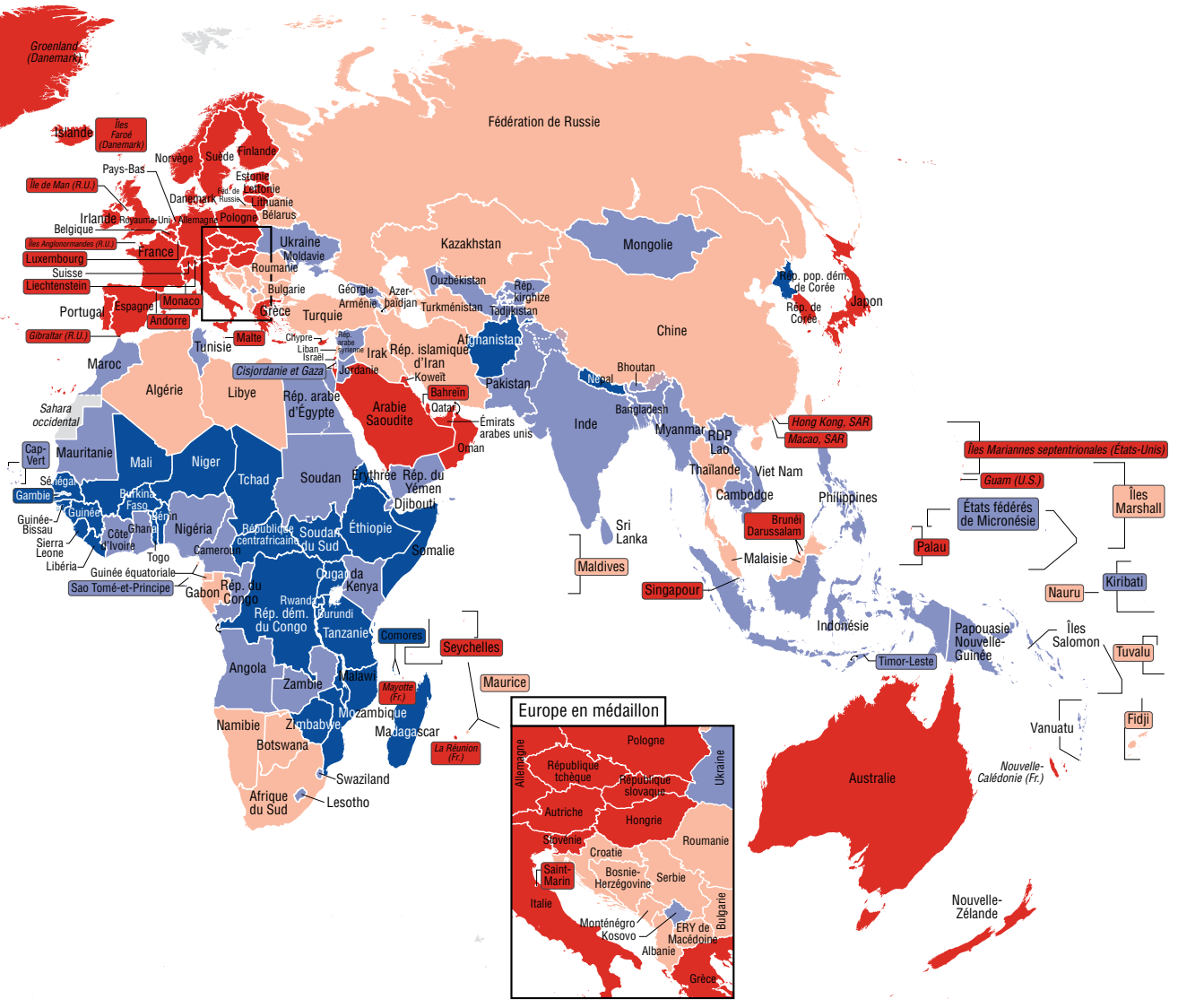

Estonie	Revenu élevé
Fédération de Russie	Revenu intermédiaire, tranche supérieure
Finlande	Revenu élevé
France	Revenu élevé
Géorgie	Revenu intermédiaire, tranche inférieure
Gibraltar	Revenu élevé
Grèce	Revenu élevé
Groenland	Revenu élevé
Hongrie	Revenu élevé
Île de Man	Revenu élevé
Îles Anglo-Normandes	Revenu élevé
Îles Faroé	Revenu élevé
Irlande	Revenu élevé
Islande	Revenu élevé
Italie	Revenu élevé
Kazakhstan	Revenu intermédiaire, tranche supérieure
Kosovo	Revenu intermédiaire, tranche inférieure
Lettonie	Revenu élevé
Liechtenstein	Revenu élevé
Lituanie	Revenu élevé
Luxembourg	Revenu élevé
Moldavie	Revenu intermédiaire, tranche inférieure
Monaco	Revenu élevé
Monténégro	Revenu intermédiaire, tranche supérieure
Norvège	Revenu élevé
Ouzbékistan	Revenu intermédiaire, tranche inférieure
Pays-Bas	Revenu élevé
Pologne	Revenu élevé
Portugal	Revenu élevé
République kirgize	Revenu intermédiaire, tranche inférieure
République slovaque	Revenu élevé
République tchèque	Revenu élevé
Roumanie	Revenu intermédiaire, tranche supérieure
Royaume-Uni	Revenu élevé
Saint-Marin	Revenu élevé
Serbie	Revenu intermédiaire, tranche supérieure
Slovénie	Revenu élevé
Suède	Revenu élevé
Suisse	Revenu élevé
Tadjikistan	Revenu intermédiaire, tranche inférieure
Turkménistan	Revenu intermédiaire, tranche supérieure
Turquie	Revenu intermédiaire, tranche supérieure
Ukraine	Revenu intermédiaire, tranche inférieure

Amérique latine et Caraïbes

Antigua-et-Barbuda	Revenu élevé
Argentine	Revenu intermédiaire, tranche supérieure
Aruba	Revenu élevé
Bahamas	Revenu élevé
Barbade	Revenu élevé
Bélize	Revenu intermédiaire, tranche supérieure
Bolivie	Revenu intermédiaire, tranche inférieure
Brésil	Revenu intermédiaire, tranche supérieure
Chili	Revenu élevé
Colombie	Revenu intermédiaire, tranche supérieure
Costa Rica	Revenu intermédiaire, tranche supérieure
Cuba	Revenu intermédiaire, tranche supérieure
Curaçao	Revenu élevé
Dominique	Revenu intermédiaire, tranche supérieure
El Salvador	Revenu intermédiaire, tranche inférieure
Équateur	Revenu intermédiaire, tranche supérieure
Grenade	Revenu intermédiaire, tranche supérieure
Guatemala	Revenu intermédiaire, tranche inférieure

Le monde par région

Classées suivant le groupement analytique de la Banque mondiale

- Asie de l'Est et Pacifique
- Europe et Asie centrale
- Amérique latine et Caraïbes
- Moyen-Orient et Afrique du Nord
- Amérique du Nord
- Asie du Sud
- Afrique subsaharienne

Note : Ces régions comprennent les économies à tous les niveaux de revenu, et peuvent différer de l'usage géographique courant ou des régions définies par d'autres organisations. Pour en savoir plus, prière de consulter le site https://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/articles/906519-world-bank-country-and-lending-groups.

Guyana	Revenu intermédiaire, tranche supérieure
Haïti	Faible revenu
Honduras	Revenu intermédiaire, tranche inférieure
Îles Caïman	Revenu élevé
Îles Turques-et-Caïques	Revenu élevé
Îles Vierges britanniques	Revenu élevé
Îles Vierges	Revenu élevé
Jamaïque	Revenu intermédiaire, tranche supérieure
Mexique	Revenu intermédiaire, tranche supérieure
Nicaragua	Revenu intermédiaire, tranche inférieure
Panama	Revenu intermédiaire, tranche supérieure
Paraguay	Revenu intermédiaire, tranche supérieure
Pérou	Revenu intermédiaire, tranche supérieure
Porto Rico	Revenu élevé
République dominicaine	Revenu intermédiaire, tranche supérieure
Sainte-Lucie	Revenu intermédiaire, tranche supérieure
Saint-Kitts-et-Nevis	Revenu élevé
Saint-Martin	Revenu élevé
Saint-Vincent-et-les Grenadines	Revenu intermédiaire, tranche supérieure
Sint Maarten	Revenu élevé
Suriname	Revenu intermédiaire, tranche supérieure
Trinité et Tobago	Revenu élevé
Uruguay	Revenu élevé
Venezuela, R.B. du	Revenu intermédiaire, tranche supérieure

Moyen-Orient et Afrique du Nord

Algérie	Revenu intermédiaire, tranche supérieure
Arabie Saoudite	Revenu élevé
Bahreïn	Revenu élevé
Cisjordanie et Gaza	Revenu intermédiaire, tranche inférieure
Djibouti	Revenu intermédiaire, tranche inférieure
Égypte, Rép. arabe d'	Revenu intermédiaire, tranche inférieure
Émirats arabes unis	Revenu élevé
Iran, Rép. islamique d'	Revenu intermédiaire, tranche supérieure
Iraq	Revenu intermédiaire, tranche supérieure
Israël	Revenu élevé
Jordanie	Revenu intermédiaire, tranche inférieure
Koweït	Revenu élevé
Liban	Revenu intermédiaire, tranche supérieure
Libye	Revenu intermédiaire, tranche supérieure
Malte	Revenu élevé
Maroc	Revenu intermédiaire, tranche inférieure
Oman	Revenu élevé
Qatar	Revenu élevé
Rép. arabe syrienne	Revenu intermédiaire, tranche inférieure
Tunisie	Revenu intermédiaire, tranche inférieure
Yémen, Rép. du	Revenu intermédiaire, tranche inférieure

Amérique du Nord

Bermudes	Revenu élevé
Canada	Revenu élevé
États-Unis	Revenu élevé

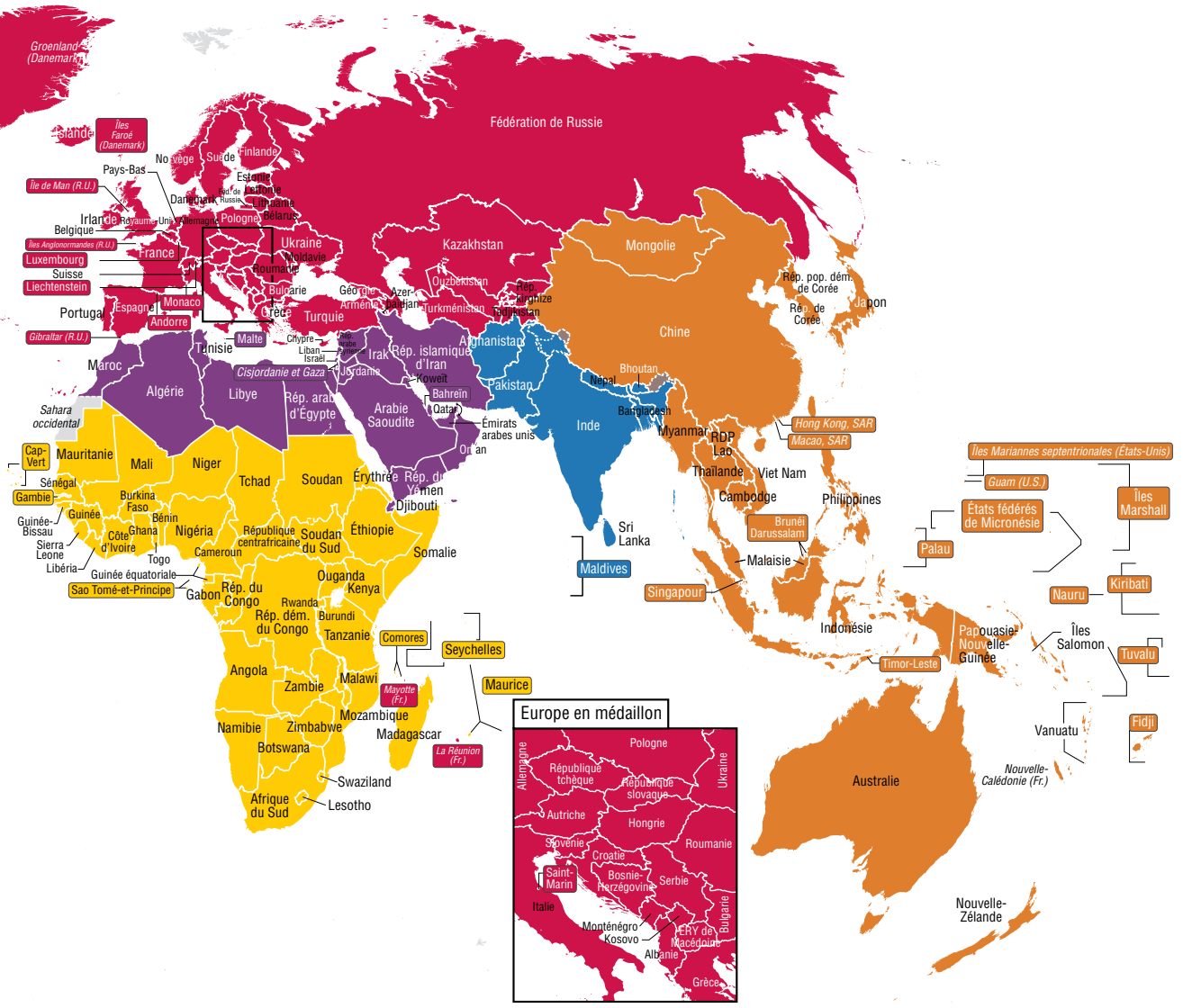

Asie du Sud

Afghanistan	Faible revenu
Bangladesh	Revenu intermédiaire, tranche inférieure
Bhoutan	Revenu intermédiaire, tranche inférieure
Inde	Revenu intermédiaire, tranche inférieure
Maldives	Revenu intermédiaire, tranche supérieure
Népal	Faible revenu
Pakistan	Revenu intermédiaire, tranche inférieure
Sri Lanka	Revenu intermédiaire, tranche inférieure

Afrique subsaharienne

Afrique du Sud	Revenu intermédiaire, tranche supérieure
Angola	Revenu intermédiaire, tranche inférieure
Bénin	Faible revenu
Botswana	Revenu intermédiaire, tranche supérieure
Burkina Faso	Faible revenu
Burundi	Faible revenu
Cameroun	Revenu intermédiaire, tranche inférieure
Cap-Vert	Revenu intermédiaire, tranche inférieure
Comores	Faible revenu
Congo, Rép. dém. du	Faible revenu
Congo, Rép. du	Revenu intermédiaire, tranche inférieure
Côte d'Ivoire	Revenu intermédiaire, tranche inférieure
Érythrée	Faible revenu
Éthiopie	Faible revenu
Gabon	Revenu intermédiaire, tranche supérieure
Gambie	Faible revenu
Ghana	Lower middle income
Guinée-Bissau	Faible revenu
Guinée équatoriale	Revenu intermédiaire, tranche supérieure
Guinée	Faible revenu
Kenya	Revenu intermédiaire, tranche inférieure
Lesotho	Revenu intermédiaire, tranche inférieure
Libéria	Faible revenu
Madagascar	Faible revenu
Malawi	Faible revenu
Mali	Faible revenu
Maurice	Revenu intermédiaire, tranche supérieure
Mauritanie	Revenu intermédiaire, tranche inférieure
Mozambique	Faible revenu
Namibie	Revenu intermédiaire, tranche supérieure
Niger	Faible revenu
Nigéria	Revenu intermédiaire, tranche inférieure
Ouganda	Faible revenu
République centrafricaine	Faible revenu
Rwanda	Faible revenu
Sao Tomé-et-Principe	Revenu intermédiaire, tranche inférieure
Sénégal	Faible revenu
Seychelles	Revenu élevé
Sierra Leone	Faible revenu
Somalie	Faible revenu
Soudan du Sud	Faible revenu
Soudan	Revenu intermédiaire, tranche inférieure
Swaziland	Revenu intermédiaire, tranche inférieure
Tanzanie	Faible revenu
Tchad	Faible revenu
Togo	Faible revenu
Zambie	Revenu intermédiaire, tranche inférieure
Zimbabwe	Faible revenu

1 Pas de pauvreté

Mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes partout dans le monde

Mettre fin à l'extrême pauvreté est au cœur du programme des ODD. Entre 1990 et 2013, le nombre de personnes disposant de moins de 1,90 dollar par jour pour vivre a baissé de plus d'un milliard.

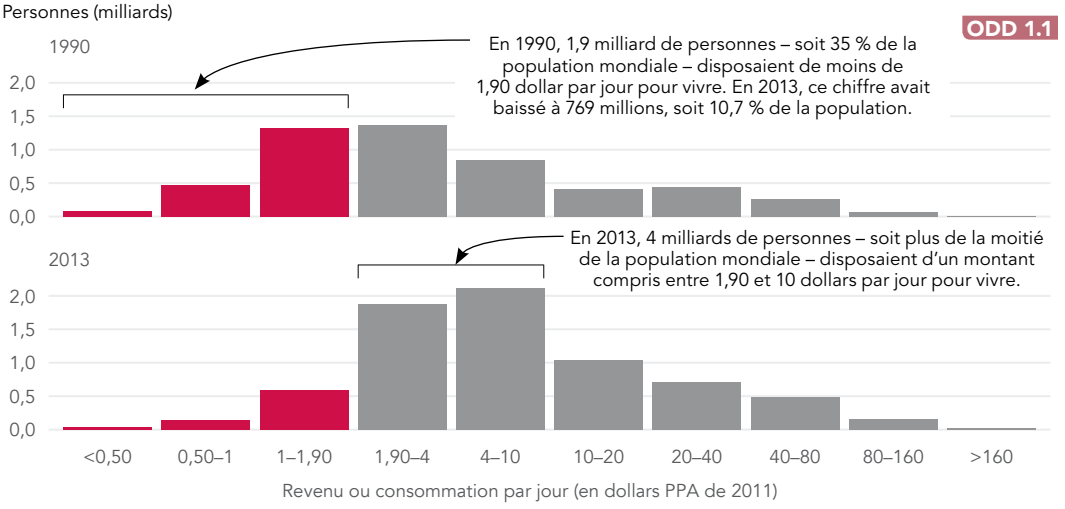

Source : PovcalNet de la Banque mondiale (base de données). http://iresearch.worldbank.org/PovcalNet/home.aspx

La population mondiale a augmenté et la répartition régionale de la pauvreté a changé. Par rapport à 1990, l'Afrique subsaharienne compte à présent plus de pauvres et l'Asie du Sud, l'Asie de l'Est et le Pacifique en comptent moins.

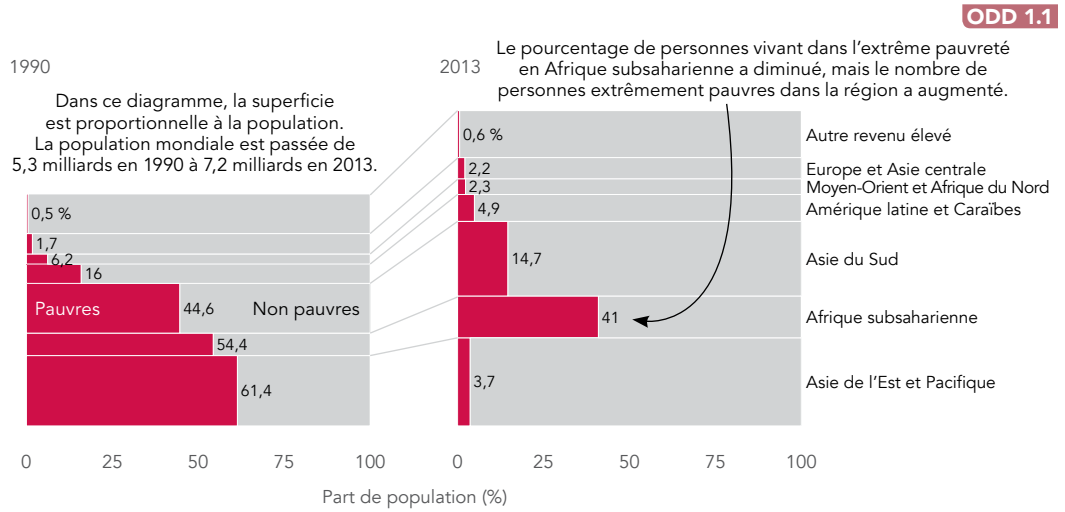

Note : « Pauvres » fait référence aux personnes disposant de moins de 1,90 dollar par jour pour vivre (PPA de 2011).
Les agrégats régionaux excluent certains pays à revenu élevé.
Source : PovcalNet de la Banque mondiale (base de données). http://iresearch.worldbank.org/PovcalNet/home.aspx

Dans des pays très peuplés comme la Chine, l'Inde, l'Indonésie et le Bangladesh se trouve une part importante du nombre total de personnes vivant dans l'extrême pauvreté.

Nombre de personnes disposant de moins de 1,90 dollar par jour pour vivre (PPA de 2011), valeur la plus récente en 2010-2013 (en millions)

ODD 1.1

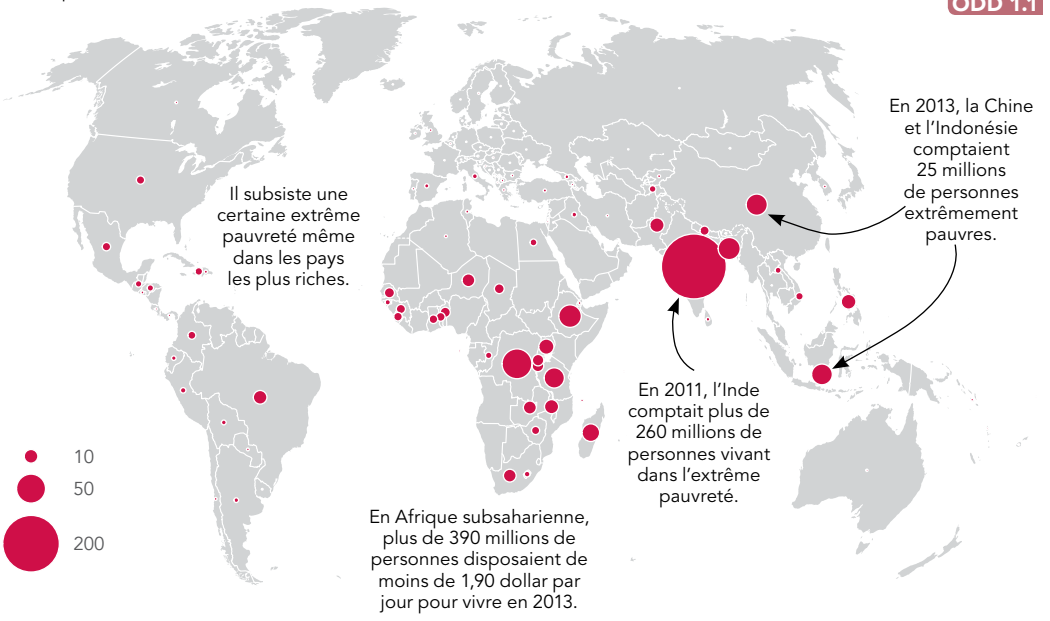

Source : PovcalNet de la Banque mondiale. Indicateurs du développement dans le monde (SI.POV.DDAY ; SP.POP.TOTL).

Les taux de pauvreté déterminés sur la base des seuils de pauvreté nationaux sont généralement plus élevés que sur la base du seuil international de 1,90 dollar par jour et ils sont plus élevés dans les zones rurales que dans les zones urbaines.

Indice de pauvreté, valeur la plus récente en 2010-2015 (en % de la population)

ODD 1.2

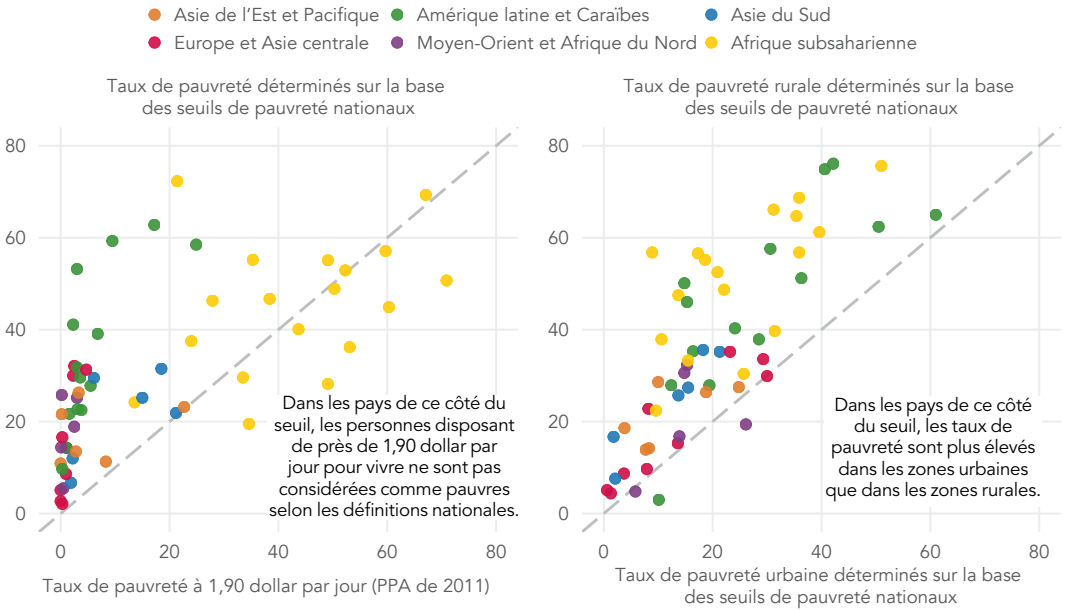

Source : PovcalNet de la Banque mondiale. Indicateurs du développement dans le monde (SI.POV.DDAY ; SI.POV.NAHC ; SI.POV.RUHC ; SI.POV.RUHC ; SI.POV.URHC).

Les pays riches ont des programmes de protection sociale plus complets. Dans les pays, les personnes les plus pauvres sont plus susceptibles d'être couvertes par de tels programmes, mais il demeure difficile de cibler les pauvres en matière d'aide.

Part de la population couverte par tout programme de protection sociale et de travail, enquête la plus récente en 2008-2016 (%)

ODD 1.3

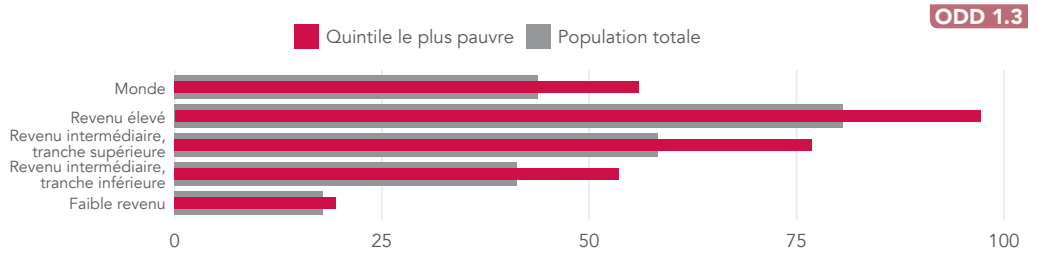

Note : Calculé à l'aide de moyennes simples des taux de couverture au niveau des pays pour tous les groupes de revenu. La couverture réelle peut être plus élevée, car tous les programmes ne sont pas couverts par les enquêtes auprès des ménages dans certains pays. On calcule le quintile le plus pauvre en utilisant le bien-être avant transferts (revenu ou consommation) par habitant.
Source : ASPIRE de la Banque mondiale : Atlas de la protection sociale basé sur des indicateurs de résilience et d'équité (2018)
http://hdl.handle.net/10986/29115

Les programmes de protection sociale les plus courants dans chaque région sont basés sur des prestations en espèces.

Part des dépenses consacrées au filet de sécurité sociale, par programme (%)

ODD 1.3

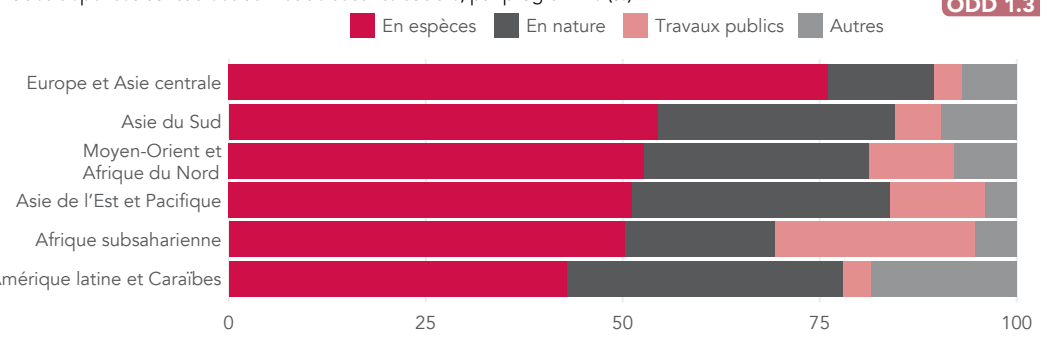

Note : Basé sur des données administratives. Les programmes d'aide en espèces comprennent les transferts universels en espèces, les transferts conditionnels en espèces et les pensions sociales. Les programmes d'aide en nature comprennent les cantines scolaires, la dispense des frais de scolarité et d'autres transferts en nature.
Source : ASPIRE de la Banque mondiale : Atlas de la protection sociale basé sur des indicateurs de résilience et d'équité (2018)
http://hdl.handle.net/10986/29115

Les programmes de transferts monétaires sont les plus susceptibles d'être orientés vers les pauvres.

Part des programmes de sécurité sociale bénéficiant à chaque quintile de population, enquête la plus récente, 2008-2016 (%)

ODD 1.3

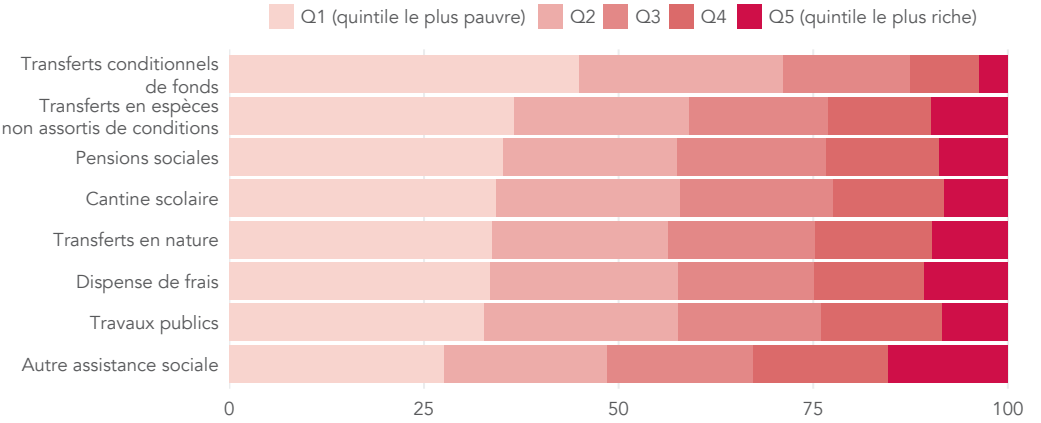

Note : Calculé à l'aide de moyennes simples des taux de couverture au niveau des pays dans toutes les régions. On calcule le quintile le plus pauvre en utilisant le bien-être avant transferts (revenu ou consommation) par habitant.
Source : ASPIRE de la Banque mondiale : Atlas de la protection sociale basé sur des indicateurs de résilience et d'équité (2018).
http://hdl.handle.net/10986/29115

Les droits fonciers assurent la sécurité d'occupation et sont importants pour réduire la pauvreté. Mais, de nombreux pays ne disposent pas de registre foncier complet qui enregistre la propriété.

Nombre de composantes liées à l'enregistrement de biens immobiliers selon l'Indice Doing Business (0-4, plus la valeur est élevée, mieux c'est).

ODD 1.4

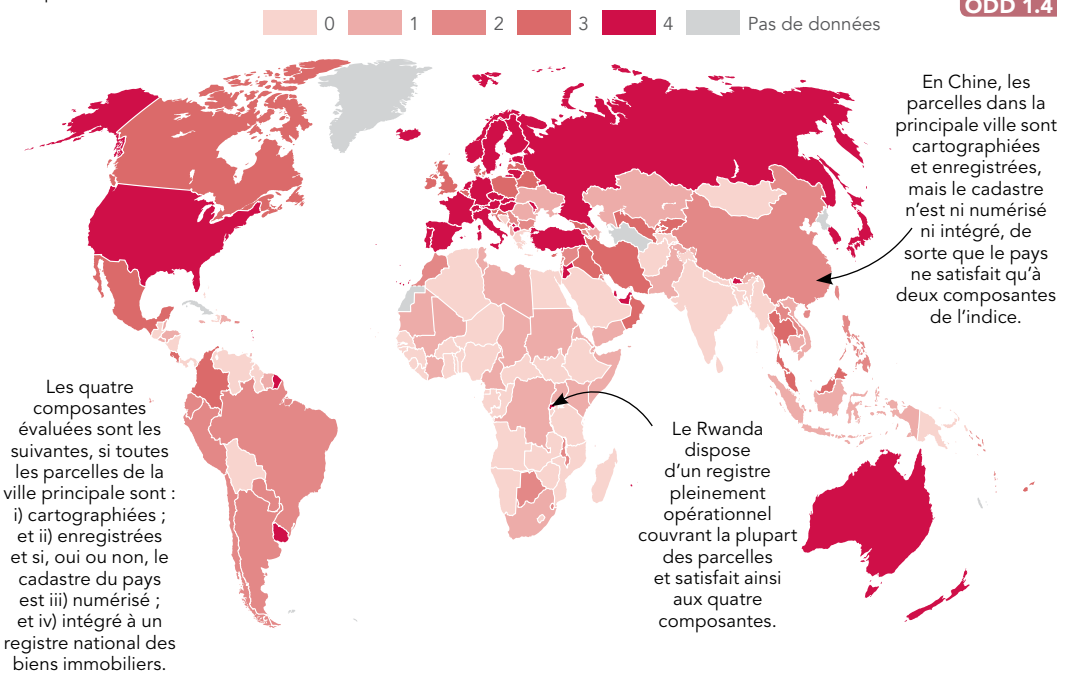

Source : Rapport Doing Business de la Banque mondiale (base de données). http://www.doingbusiness.org

Les personnes dont la propriété foncière et immobilière est enregistrée se sentent plus en sécurité.

Part des ménages, valeur la plus récente en 2010-2015 (%)

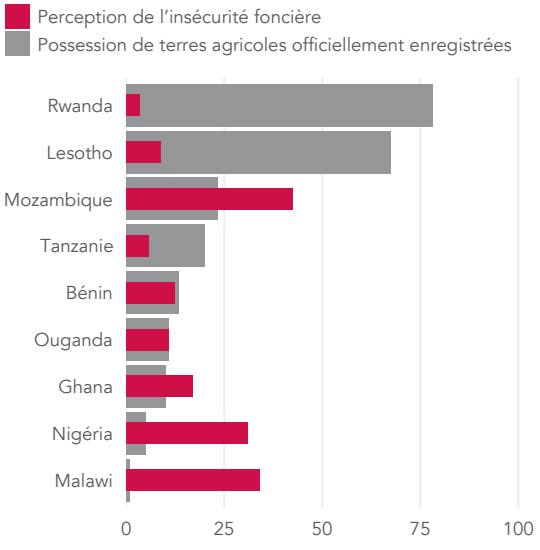

Note : Données d'une étude couvrant une sélection de pays.

Source : Carletto, Deininger, Hilhorst et Zakout (2018).

Dans certains pays, peu de femmes sont enregistrées comme propriétaires sur les titres fonciers officiels.

Part des ménages propriétaires de terres agricoles ou de maisons, valeur la plus récente en 2001-2015 (%)

ODD 1.4

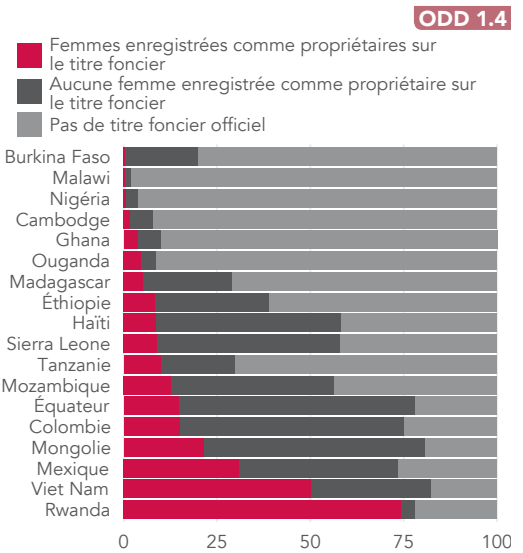

Note : Données d'une étude couvrant une sélection de pays.

Source : Carletto, Deininger, Hilhorst et Zakout (2018).

Faim zéro

Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable.

Les jeunes enfants et les nourrissons sont les plus vulnérables aux effets de la malnutrition. À l'échelle mondiale, en 2016, le nombre d'enfants souffrant d'un retard de croissance a diminué de plus de 95 millions par rapport à 1990.

Nombre d'enfants de moins de 5 ans qui souffrent d'un retard de croissance, mesuré à la taille par rapport à l'âge (millions)

ODD 2.2

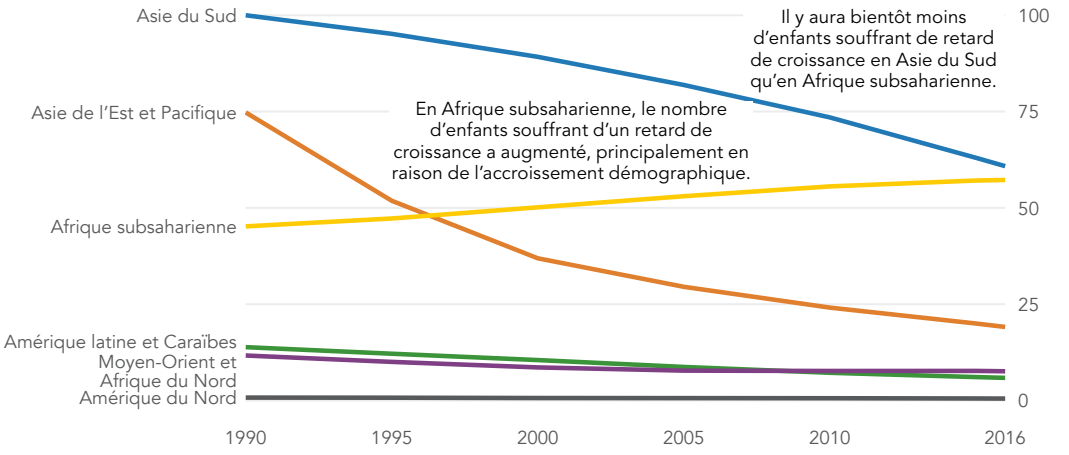

Note : Estimations non disponibles pour l'Europe et l'Asie centrale du fait de la faible couverture des données.

Source : UNICEF, OMS et Banque mondiale. WDI (SH.STA.STNT.ZS) ; Statistiques sur la santé, la nutrition et la population (SP.POP.0004.FE ; SP.POP.0004.MA).

La malnutrition se manifeste de multiples façons. Dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, 12 % des enfants souffrent d'émaciation, tandis que 5 % sont en surpoids.

Prévalence des différents types de malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans en 2016 (%)

ODD 2.2

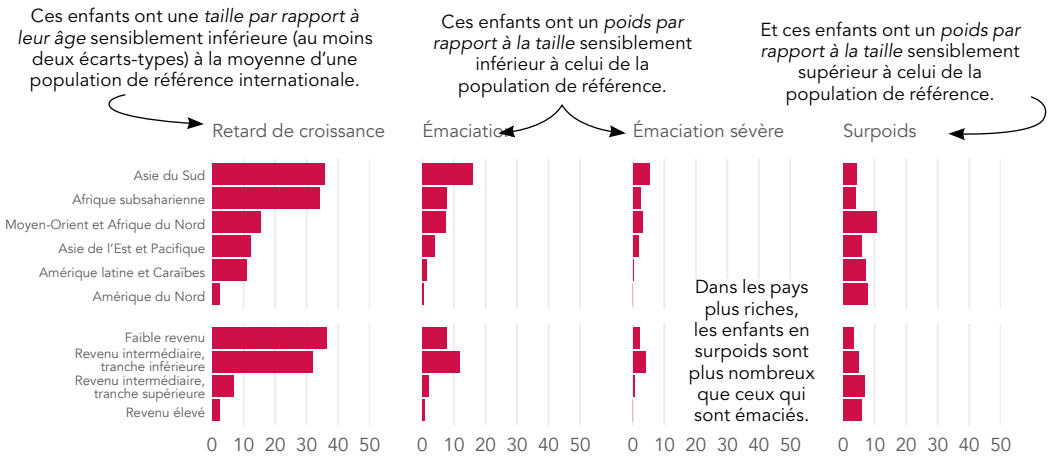

Note : Les agrégats régionaux pour l'Europe et l'Asie centrale ne sont pas disponibles.

Source : UNICEF, OMS et Banque mondiale. WDI (SH.STA.STNT.ZS ; SH.STA.WAST.ZS ; SH.SVR.WAST.ZS ; SH.STA.OWGH.ZS).

Il y a de grandes différences dans les taux de retard de croissance entre les ménages riches et pauvres...

Prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans, valeur la plus récente en 2014-2016 (%)

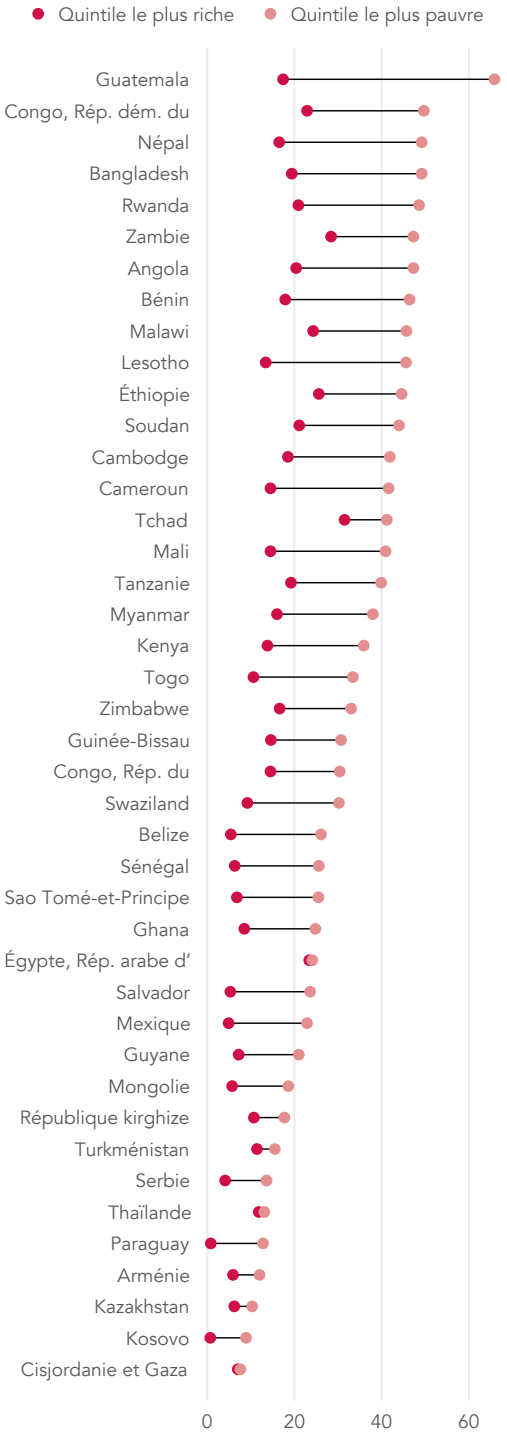

Source : UNICEF et le programme d'Enquête démographique et de santé (EDS). Nutrition, santé et population Statistiques par quintile de richesse (SH.STA.STNT.STNT.Q1.ZS ; SH.STA.STNT.STNT.Q5.ZS)

...et dans de nombreux pays, les garçons sont plus susceptibles d'avoir un retard de croissance que les filles.

Prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans, valeur la plus récente en 2012-2015 (%)

ODD 2.2

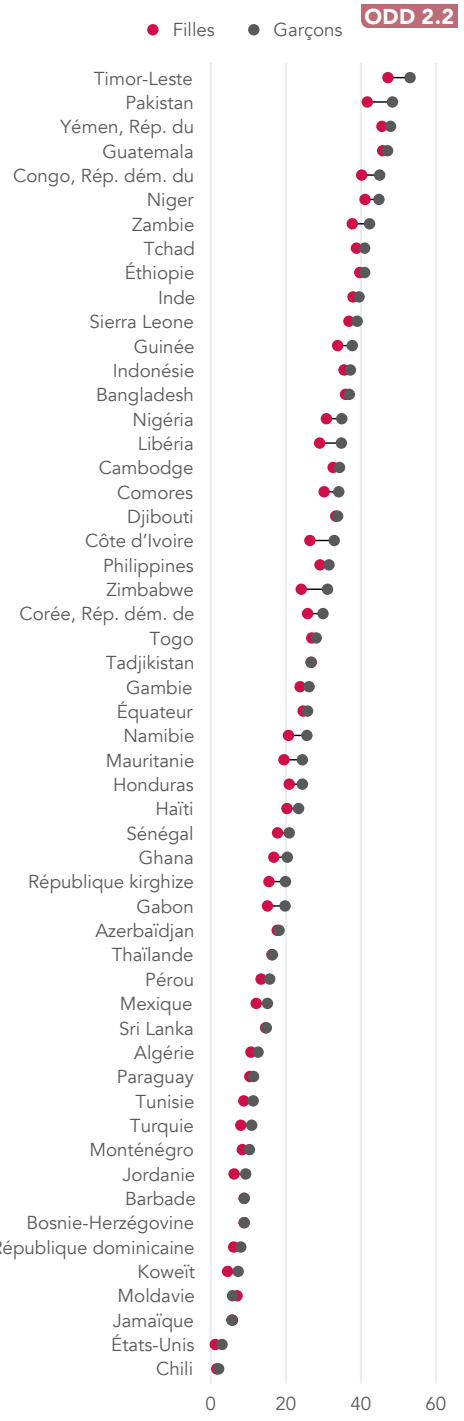

Source : OMS. Indicateurs du développement dans le monde (SH.STA.STNT.FE.ZS ; SH.STA.STNT.STNT.MA.ZS).

L'émaciation touche un enfant sur 13 dans le monde. Ces 50 millions d'enfants ont un poids inférieur à celui prévu par rapport à leur taille. La moitié d'entre eux vivent en Asie du Sud et un quart en Afrique subsaharienne. Les garçons sont plus souvent touchés que les filles.

Prévalence de l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans, valeur la plus récente en 2005-2015 (%)

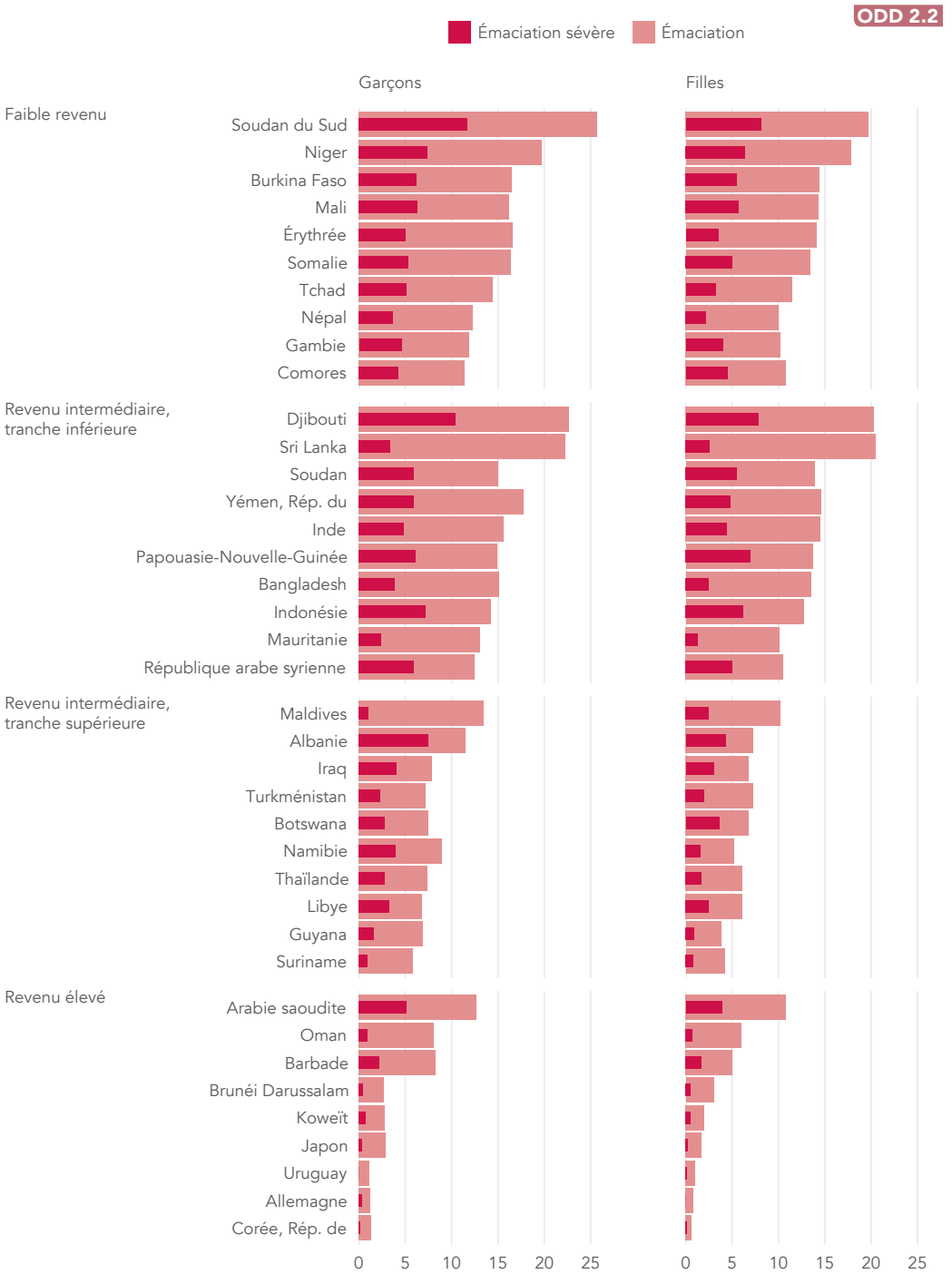

Note : Pour chaque groupe de revenu, jusqu'à 10 pays ayant le taux moyen d'émaciation le plus élevé et les données disponibles pour les deux sexes sont indiqués.
Source : UNICEF, OMS et Banque mondiale. WDI (SH.STA.WAST.MA.ZS ; SH.SVR.WAST.MA.ZS ; SH.STA.WAST.FE.ZS ; SH.STA.WAST.FE.ZS ; SH.SVR.WAST.FE.ZS).

À l'échelle mondiale, une personne sur 10 est sous-alimentée et n'a pas assez de nourriture pour subvenir à ses besoins alimentaires. La sous-alimentation est la plus répandue en Afrique subsaharienne, Asie du Sud, Asie de l'Est et Pacifique.

Prévalence de la sous-alimentation, 2015 (en % de la population)

ODD 2.1

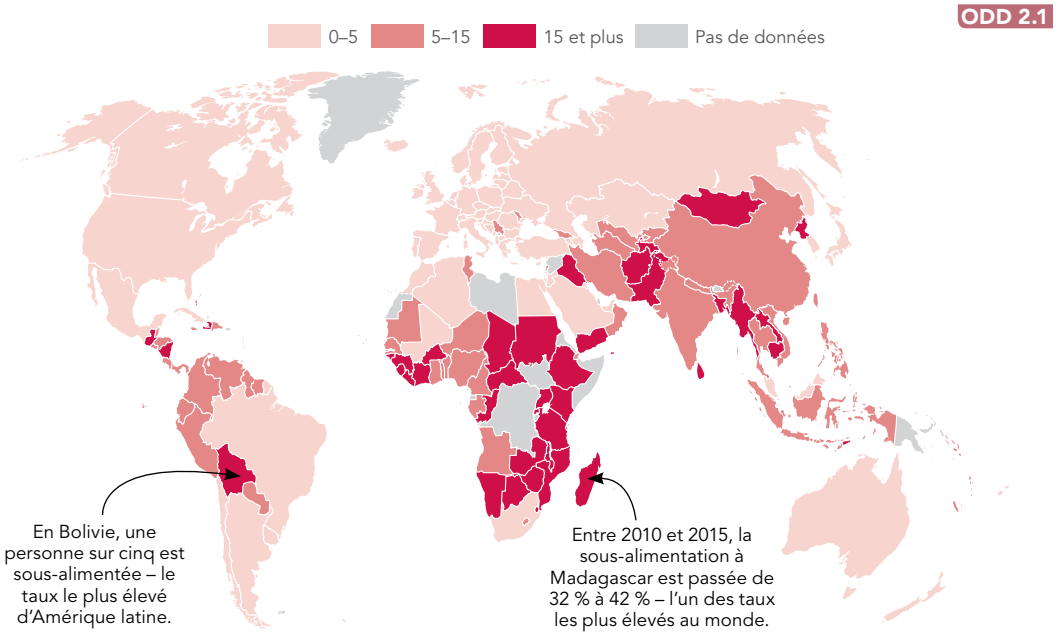

Source : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Indicateurs du développement dans le monde (SN.ITK.DEFC.DEFC.ZS).

Le déficit alimentaire mesure, en moyenne, la quantité de nourriture dont une personne a besoin pour ne pas être considérée comme sous-alimentée. Les déficits alimentaires sont généralement en baisse, mais restent à des niveaux auxquels de nombreuses personnes n'ont pas une quantité suffisante de calories.

Ampleur du déficit alimentaire (nombre de kilocalories par personne et par jour)

ODD 2.1

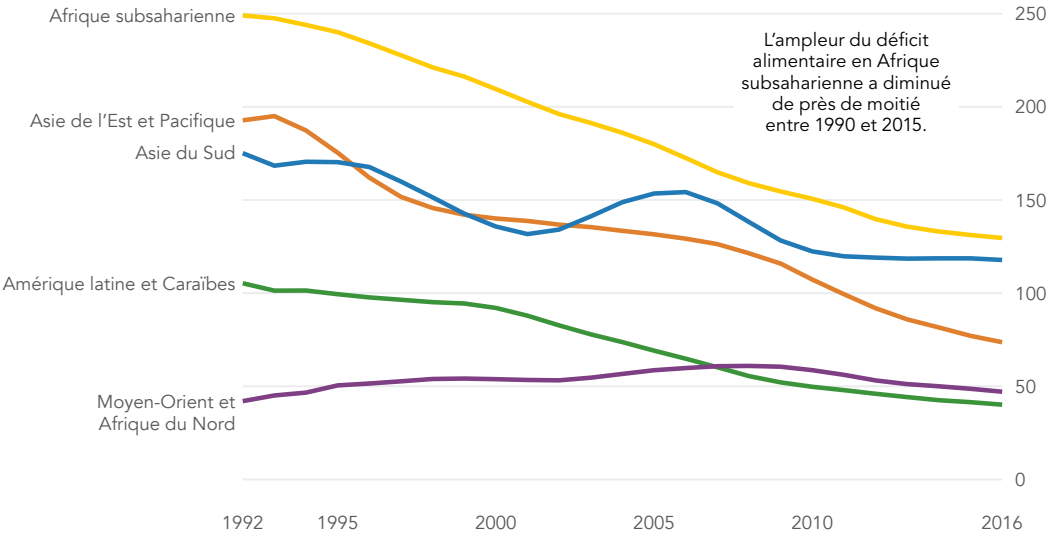

Source : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Indicateurs du développement dans le monde (SN.ITK.DFCT).

3 Bonne santé et bien-être

Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge.

Les pays à faible revenu ont une population plus jeune que les pays à revenu élevé. À mesure que les pays s'enrichissent, les taux de fécondité chutent et l'espérance de vie augmente.

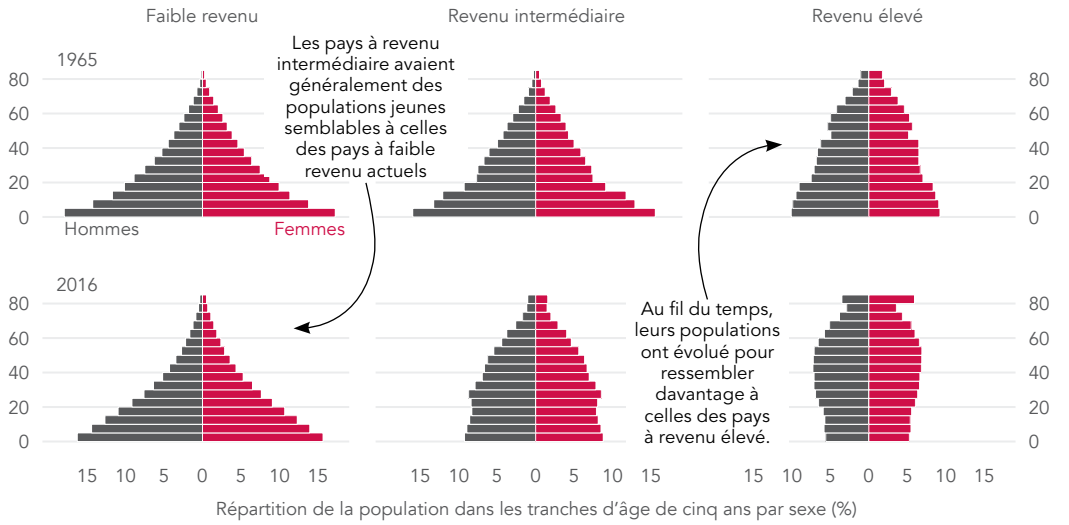

Note : Les personnes âgées de 80 ans et plus sont regroupées en une seule tranche.

Source : Banque mondiale et Division de la population des Nations Unies. Indicateurs du développement dans le monde (SP.POP.0004.MA.Y5 et autres tranches d'âge de cinq ans par sexe).

La démographie est étroitement liée aux résultats sanitaires : bien que l'espérance de vie ait de façon générale augmenté, le VIH/SIDA a provoqué de fortes diminutions dans de nombreux pays dans les années 90.

Espérance de vie à la naissance, par pays (années)

ODD 3.3

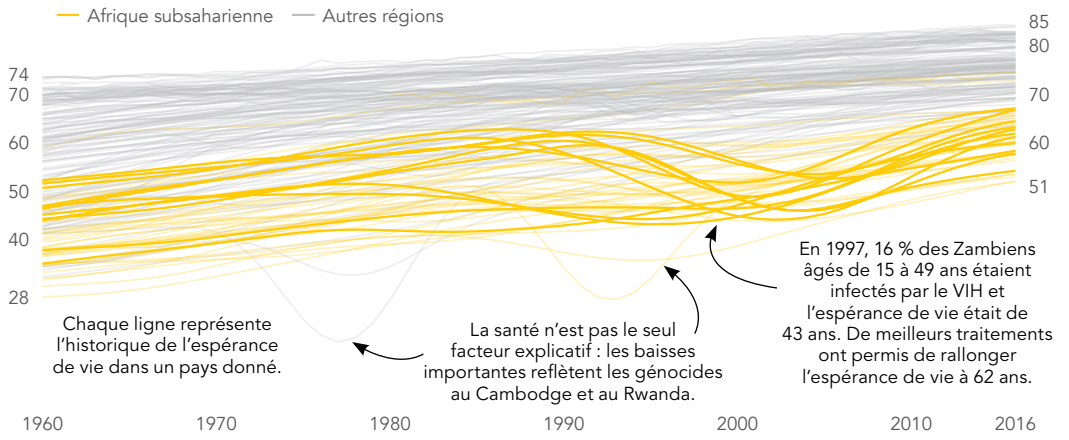

Note : Les pays mis en évidence par des lignes plus accentuées sont ceux où le pic de prévalence du VIH a dépassé 10 %.

Source : Division de la population des Nations Unies et autres sources. Indicateurs du développement dans le monde (SP.DYN.DYN.LE00.IN).

Dans les pays à revenu élevé, la majorité des personnes qui meurent sont âgées. Mais, dans les pays à faible revenu, les enfants de moins de 5 ans représentent un décès sur trois.

Décès par sexe et tranche d'âge, 2010-2015

ODD 3.2

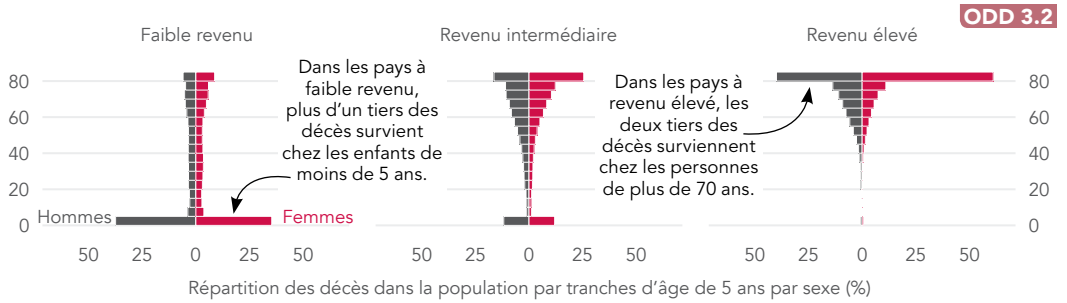

Note : Les personnes âgées de 80 ans et plus sont réunies en un seul groupe.

Source : Division de la population des Nations Unies, World Population Prospects 2017.

Les enfants courent le plus de risques au cours des 28 premiers jours de leur vie. L'assistance à l'accouchement par un personnel de santé qualifié contribue à réduire la mortalité maternelle et néonatale.

ODD 3.1

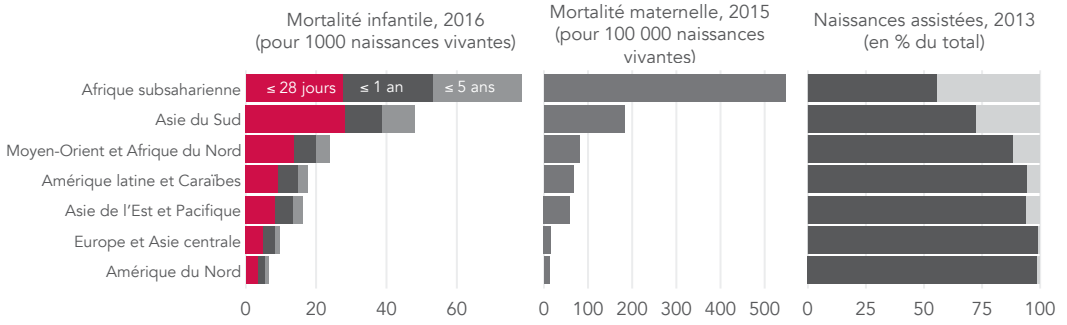

Source : Groupe interorganisations des Nations Unies pour l'estimation de la mortalité juvénile, OMS, UNICEF, UNFPA, Banque mondiale et Division de la population des Nations Unies. Indicateurs du développement dans le monde (SH.DYN.NMRT ; SP.DYN.IMRT.IN ; SH.DYN.MORT ; SH.STA.MMRT ; SH.STA.MMRT ; SH.STA.BRTC.ZS).

À l'échelle mondiale, 1 décès sur 11 est dû à des traumatismes, et les accidents de la circulation représentent plus d'un quart de ces décès. Plus de 1,25 million de personnes sont mortes des suites des accidents de la circulation en 2015.

Mortalité due à des traumatismes résultant d'accidents de la circulation, 2015 (pour 100 000 habitants)

ODD 3.6

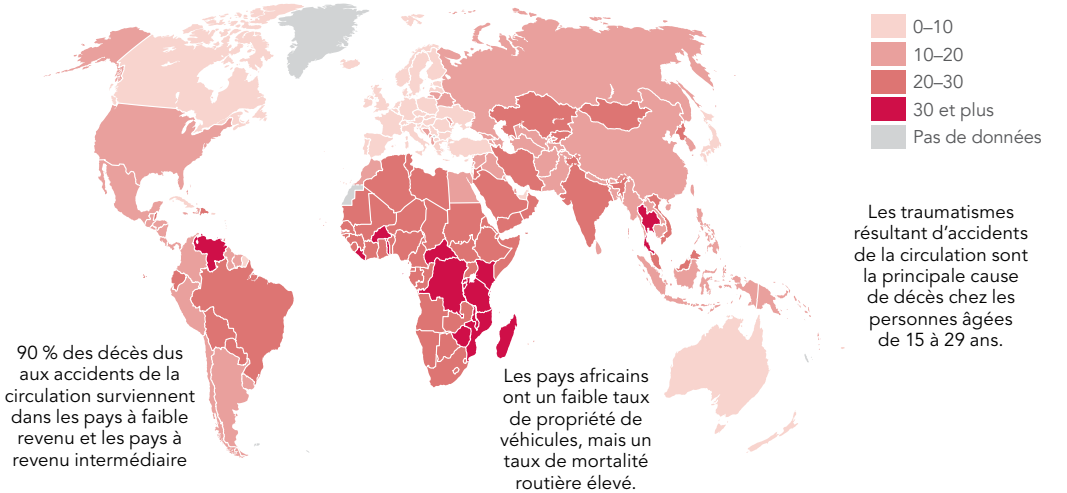

Source : OMS. Indicateurs du développement dans le monde (SH.STA.TRAF.P5).

Ce ne sont pas tous les pays qui ont un nombre suffisant d'agents de santé pour répondre aux besoins de leur population. Les pays à revenu élevé ont 15 fois plus de médecins que les pays à faible revenu.

Médecins, infirmiers/infirmières et sages-femmes, par pays, valeur la plus récente en 2010-2015 (pour 1 000 habitants)

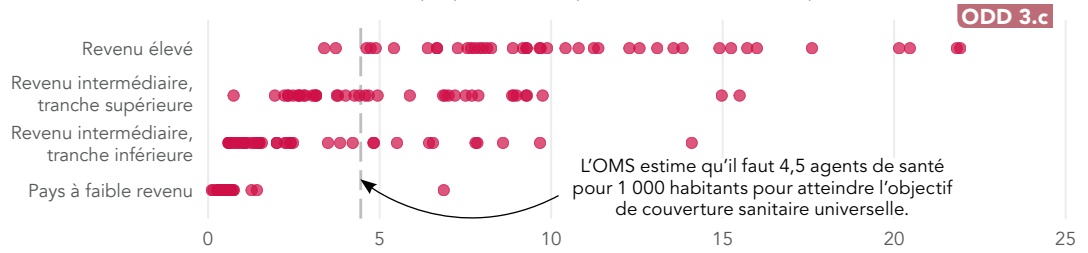

Source : OMS, OCDE et autres sources. Indicateurs du développement dans le monde (SH.MED.PHYS.ZS ; SH.MED.NUMW.P3).

Les pays à faible revenu souffrent d'une grave pénurie de chirurgiens spécialisés. Tous les pays à faible revenu et la plupart des pays à revenu intermédiaire, tranche inférieure ont un effectif inférieur à l'effectif cible.

Effectif de chirurgiens spécialisés, par pays, valeur la plus récente en 2011-2016 (pour 100 000 habitants)

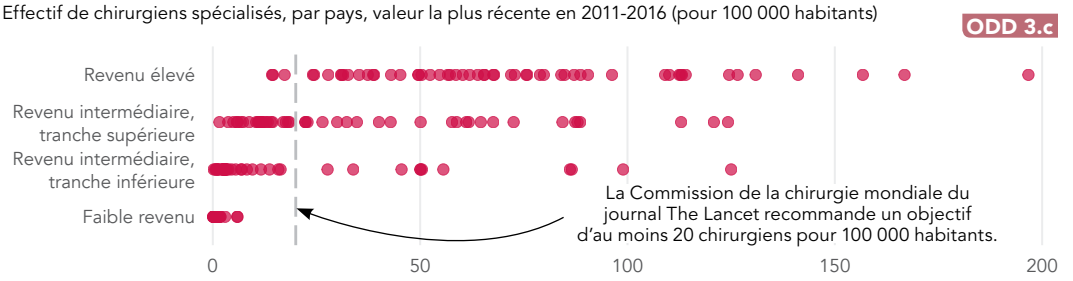

Source : Commission de la chirurgie mondiale du journal The Lancet. Indicateurs du développement dans le monde (SH.MED.SAOP.P5).

Des services de santé mieux dotés en personnel peuvent conduire à l'amélioration des résultats sanitaires. Par exemple, l'espérance de vie est plus élevée lorsqu'il y a plus de chirurgiens par habitant.

Espérance de vie à la naissance, par pays, 2016 (années)

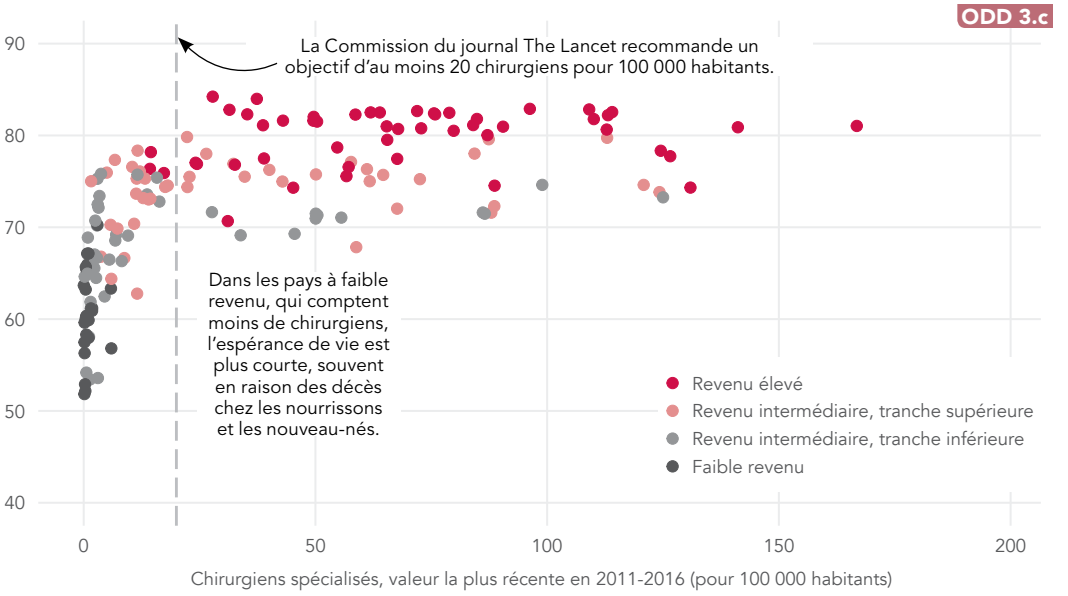

Source : Commission de la chirurgie mondiale du journal The Lancet et Division de la population des Nations Unies. WDI (SH.MED.SAOP.P5 ; SP.DYN.LE00.LE00.IN).

La couverture sanitaire universelle a trait à l'accès de toutes les personnes aux soins sans avoir à faire face à des contraintes financières. La couverture des services varie considérablement d'un pays à l'autre.

ODD 3.8

Indice de services en matière de couverture sanitaire universelle, 2015

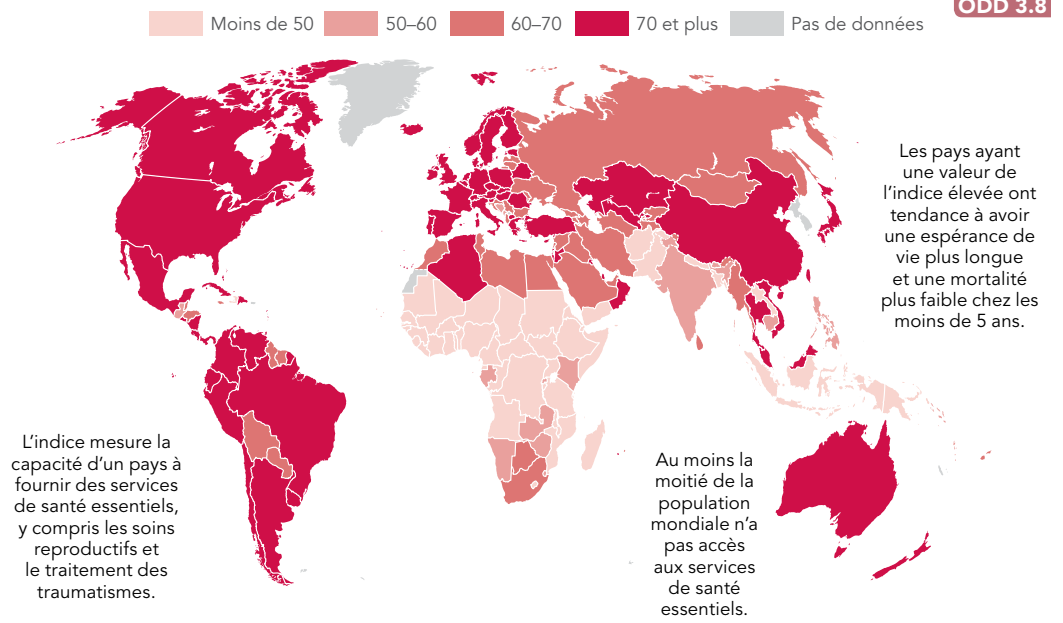

Source : Hogan et al. Couverture sanitaire universelle (SH.UHC.SV.COV.COV.IND).

En 2010, 800 millions de personnes ont consacré plus de 10 % du budget de leur ménage aux soins de santé et 97 millions ont été plongées dans l'extrême pauvreté par les dépenses de santé.

ODD 3.8

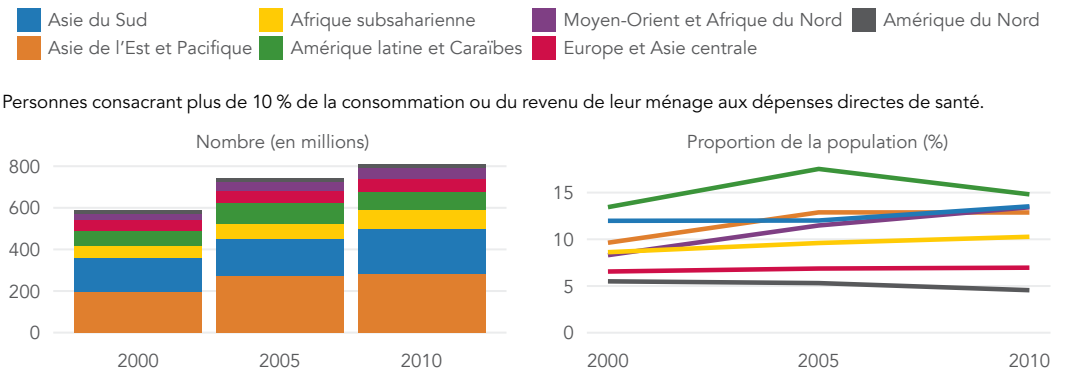

Source : Wagstaff et al. WDI (SH.UHC.NOP1.À ; SH.UHC.NOP2.À ; SH.UHC.OOPC.10.À ; SH.UHC.OOPC.10.ZS).

4 Éducation de qualité

Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

Alors que la plupart des enfants sont inscrits dans l'enseignement primaire, ils sont moins nombreux à s'inscrire aux niveaux du secondaire et du supérieur.

Taux brut de scolarisation, 2015 (%)

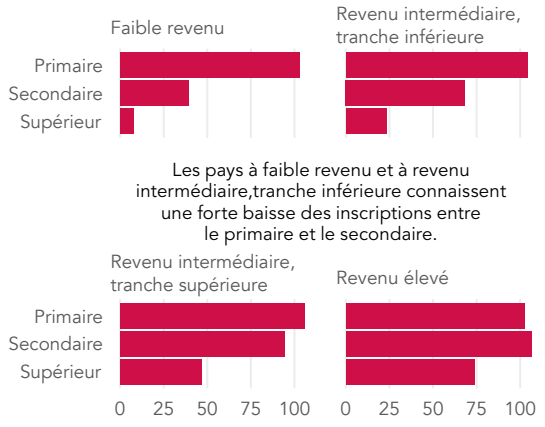

Source : Institut de statistique de l'UNESCO. WDI (SE.PRM.ENRR ; SE.SEC.ENRR ; SE.SEC.ENRR ; SE.TER.ENRR).

Tous les enfants ne sont pas scolarisés à l'âge normal, si bien que les taux bruts de scolarisation peuvent dépasser 100 %.

Taux brut de scolarisation au primaire, 2015 (%)

ODD 4.1

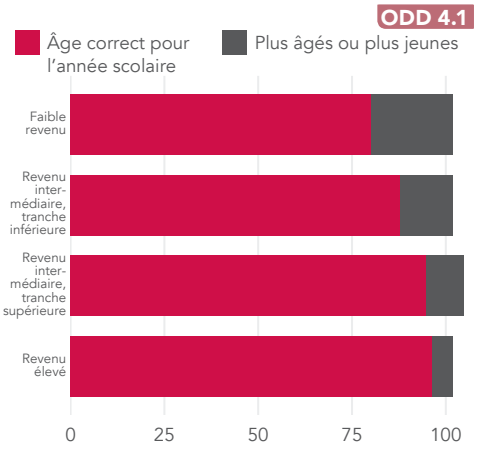

Source : Institut de statistique de l'UNESCO. WDI (SE.PRM.ENRR ; SE.PRM.NENR).

Malgré son importance, l'inscription dans l'enseignement préscolaire n'est pas universelle.

Taux brut d'inscription au préscolaire, valeur la plus récente en 2011-2016 (%)

ODD 4.2

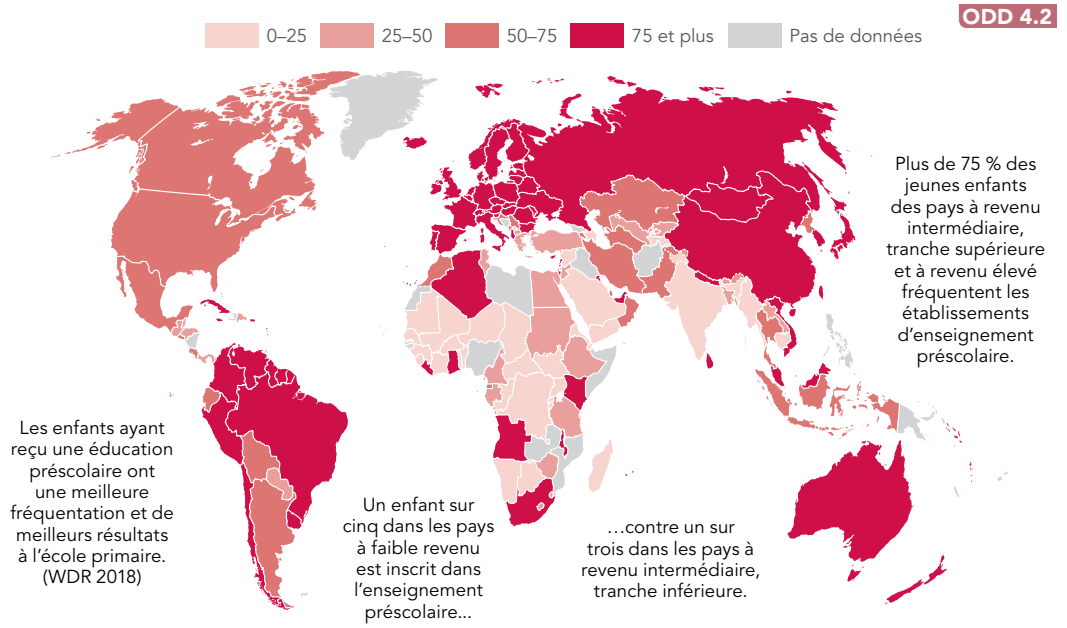

Source : Institut de statistique de l'UNESCO. Indicateurs du développement dans le monde (SE.PRE.ENRR).

L'éducation est un investissement. Tous les gouvernements assument une part de responsabilité pour son financement ; la proportion médiane des dépenses d'éducation dans le monde entier est de 5 % du PIB.

Dépenses publiques consacrées à l'éducation, par pays et moyenne régionale, valeur la plus récente en 2011-2016 (en % du PIB)

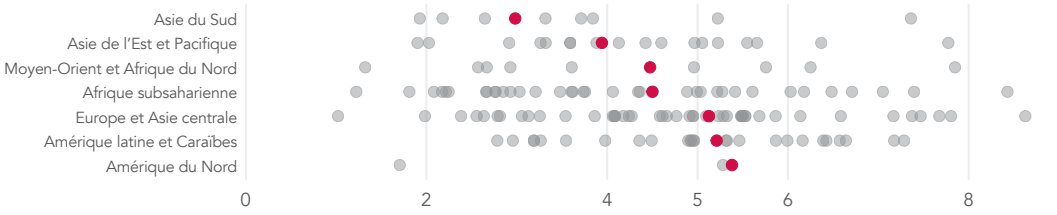

Note : Exclut la Micronésie qui constitue un cas particulier. La valeur moyenne pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord date de 2008.

Source : Institut de statistique de l'UNESCO. Indicateurs du développement dans le monde (SE.XPD.TOTL.GD.GD.ZS).

De nombreuses écoles primaires d'Afrique subsaharienne n'ont pas accès à des installations de base qui favorisent l'apprentissage et, l'enseignement est dispensé à de nombreux enfants par des enseignants sans qualifications.

Écoles primaires offrant un accès à des installations appropriées et à des enseignants formés, valeur la plus récente en 2010-2014 (%)

ODD 4.a
ODD 4.c

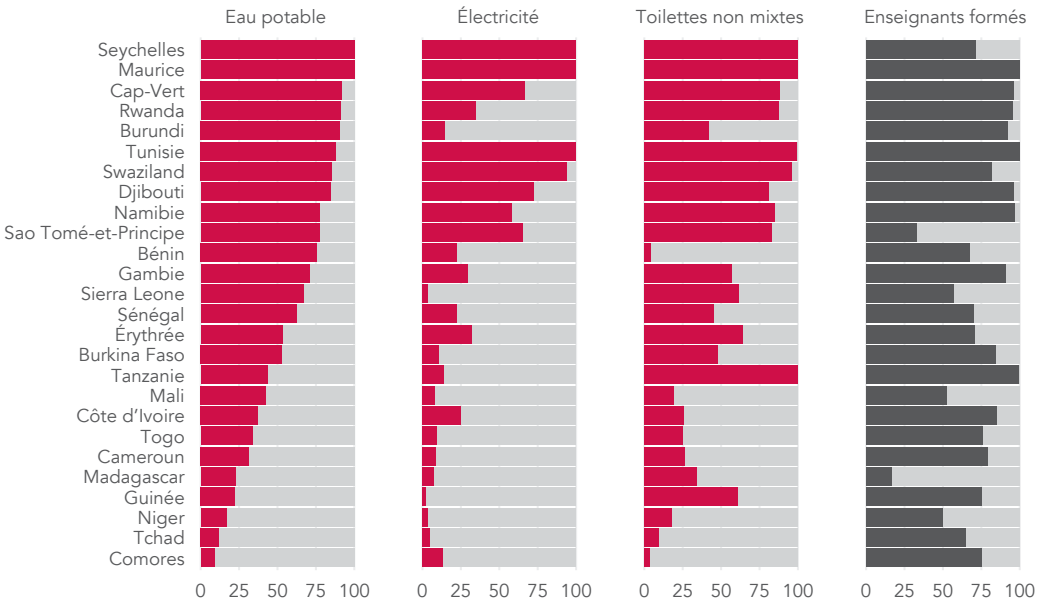

Note : Ensemble de données limité à l'Afrique subsaharienne. Seuls sont indiqués les pays disposant de données sur les quatre dimensions.

Source : Institut de statistique de l'UNESCO, Statistiques sur l'éducation (EdStats) et Indicateurs du développement dans le monde (UIS.AFR.SCHBSP.1.PU.WELEC ; UIS.AFR.SCHBSP.1.PU.WSTOIL ; UIS.AFR.SCHBSP.1.PU.WPOWAT ; SE.PRM.TCAQ.ZS).

Les classes à gros effectifs sont courantes dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, tranche inférieure.

Nombre moyen d'élèves par enseignant, 2015

ODD 4.c

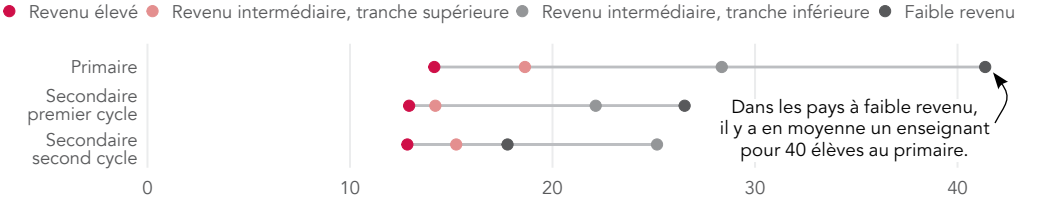

Source : Institut de statistique de l'UNESCO. Indicateurs du développement dans le monde (SE.PRM.ENRL.ENRL.TC.ZS ; SE.SEC.ENRL.LO.TC.ZS ; SE.SEC.ENRL.UP.TC.ZS).

Les écarts entre les sexes en matière d'achèvement de l'éducation préscolaire se sont réduits, sauf dans les pays à faible revenu, où les taux d'achèvement sont supérieurs d'environ 5 points de pourcentage pour les garçons.

Taux d'achèvement (en % de la tranche d'âge concernée)

ODD 4.5

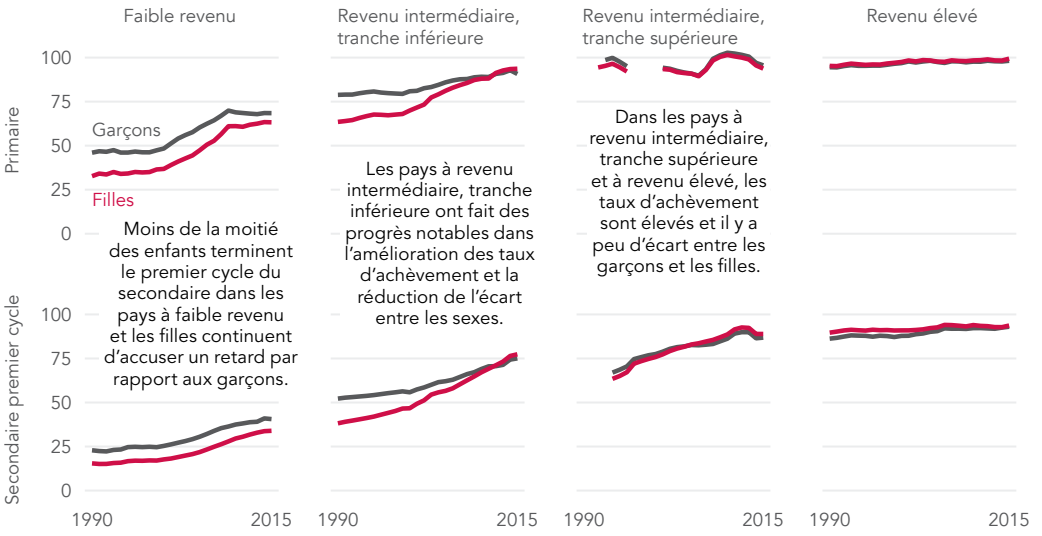

Source : Institut de statistique de l'UNESCO. WDI (SE.PRM.CMPT.CMPT.MA.ZS ; SE.PRM.CMPT.CMPT.FE.ZS ; SE.SEC.SEC.CMPT.LO.LO.MA.ZS ; SE.SEC.SEC.CMPT.LO.LO.FE.ZS).

La part relative d'élèves garçons et filles inscrits dans l'enseignement varie considérablement d'un pays à l'autre, en particulier dans l'enseignement supérieur.

Indice de parité entre les sexes (IPS) dans les taux bruts de scolarisation, par pays, en 2015

ODD 4.5

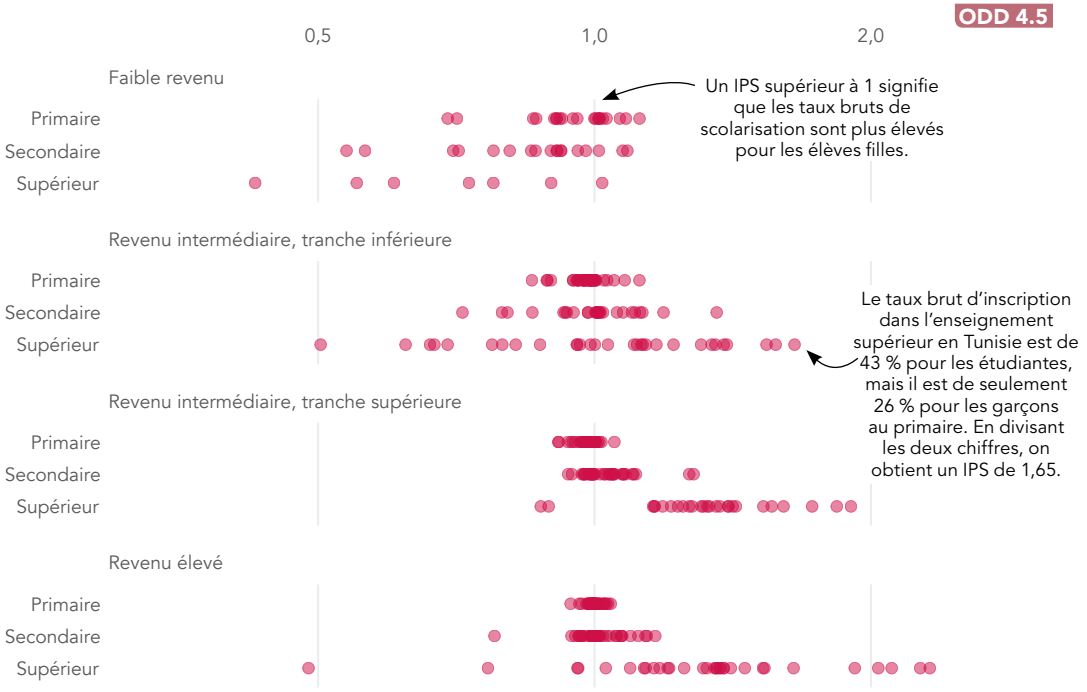

Note : L'IPS dans l'enseignement supérieur au Qatar, qui est de 6,95, est exclu comme cas particulier en raison de la forte proportion d'hommes dans la population générale.

Source : Institut de statistique de l'UNESCO. Indicateurs du développement dans le monde (SE.ENR.PRIM.FM.ZS ; SE.ENR.SECO.SECO.FM.ZS ; SE.ENR.TERT.FM.ZS).

Les filles scolarisées sont moins susceptibles de tomber enceintes à l'adolescence. Entre 1990 et 2014, chaque région a enregistré une augmentation de la part de filles inscrites dans le secondaire et une baisse des taux de fécondité des adolescentes.

Taux de fécondité des adolescentes, par pays (naissances pour 1 000 filles de 15-19 ans)

ODD 4.1

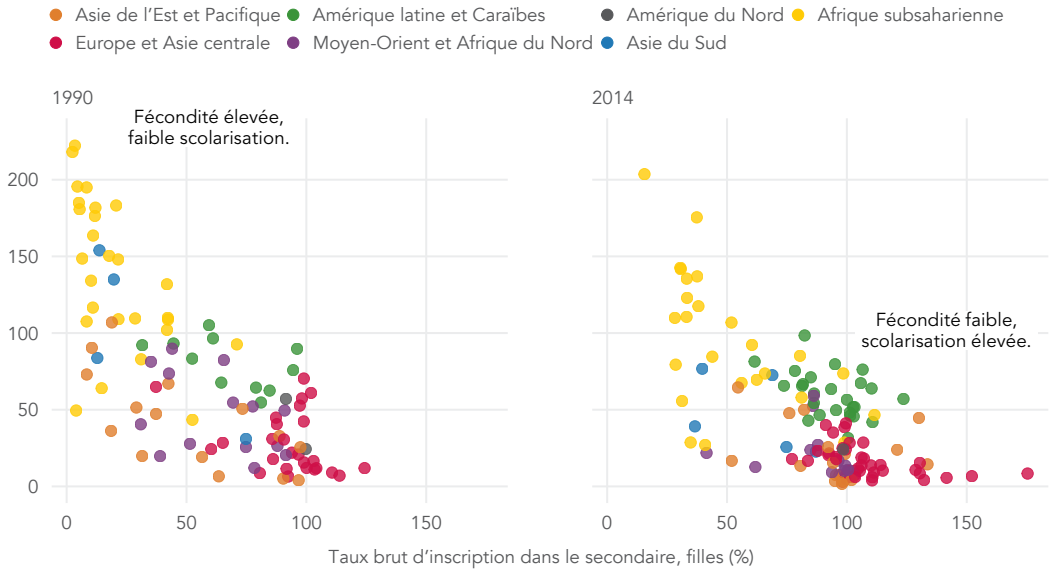

Taux de fécondité des adolescentes, par région, 1990-2014 (naissances pour 1 000 femmes de 15-19 ans)

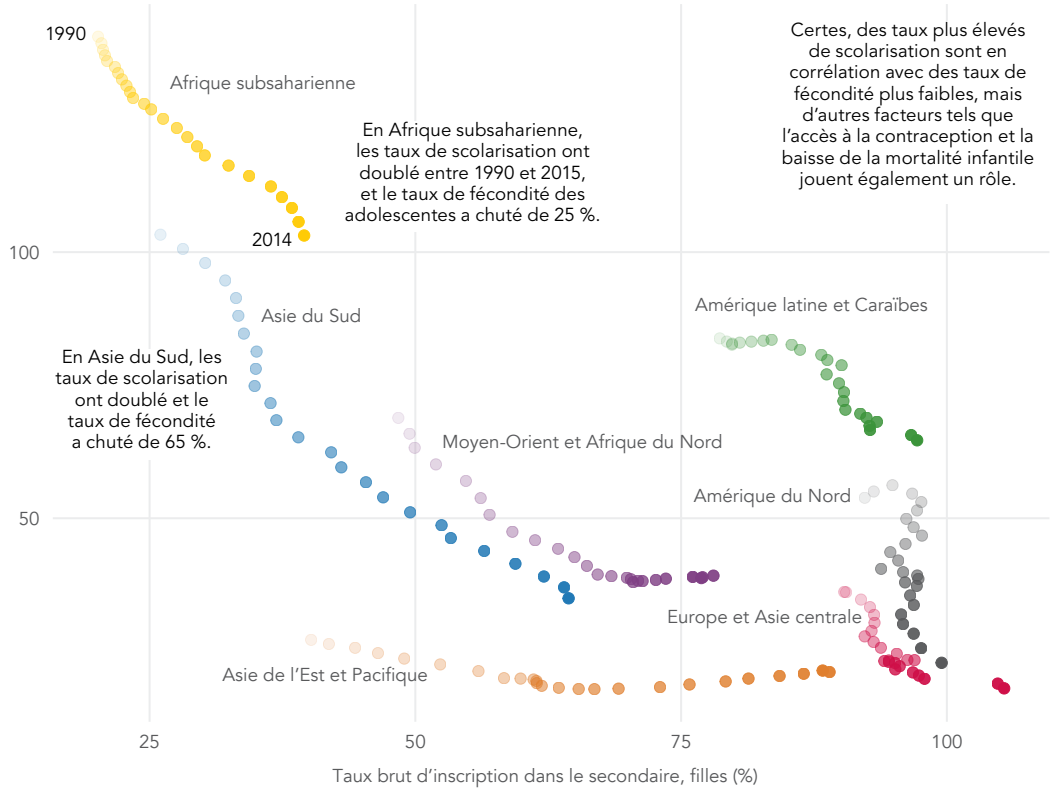

Source : Division de la population des Nations Unies et Institut de statistique de l'UNESCO. Indicateurs du développement dans le monde (SE.SEC.ENRR.FE ; SP.ADO.TFRT).

5 Égalité entre les sexes

Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

La législation constitue une première étape pour aider les femmes et les filles à parvenir à l'égalité entre les sexes. Environ la moitié de l'ensemble des pays ont des lois contre la discrimination sexiste à l'embauche.

ODD 5.1
ODD 5.c

La loi impose-t-elle la non-discrimination fondée sur le sexe à l'embauche ? 2017

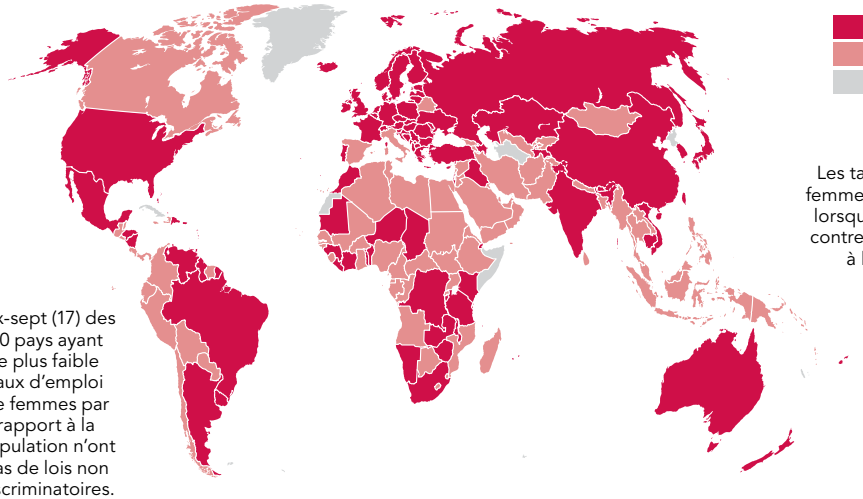

Les taux d'emploi des femmes sont plus élevés lorsqu'il existe des lois contre la discrimination à l'embauche[a].

Dix-sept (17) des 20 pays ayant le plus faible taux d'emploi de femmes par rapport à la population n'ont pas de lois non discriminatoires.

a. Les femmes, l'entreprise et le droit 2016 de la Banque mondiale

Source : Les femmes, l'entreprise et le droit 2018 de la Banque mondiale. Indicateurs du développement dans le monde (SG.LAW.NODC.HR ; SL.EMP.TOTL.TOTL.SP.SP.FE.ZS).

La législation peut aider à protéger les femmes contre la violence, mais deux pays sur cinq n'ont pas de sanctions claires pour la violence familiale.

ODD 5.2

Existe-t-il des sanctions pénales claires contre la violence familiale ? 2017

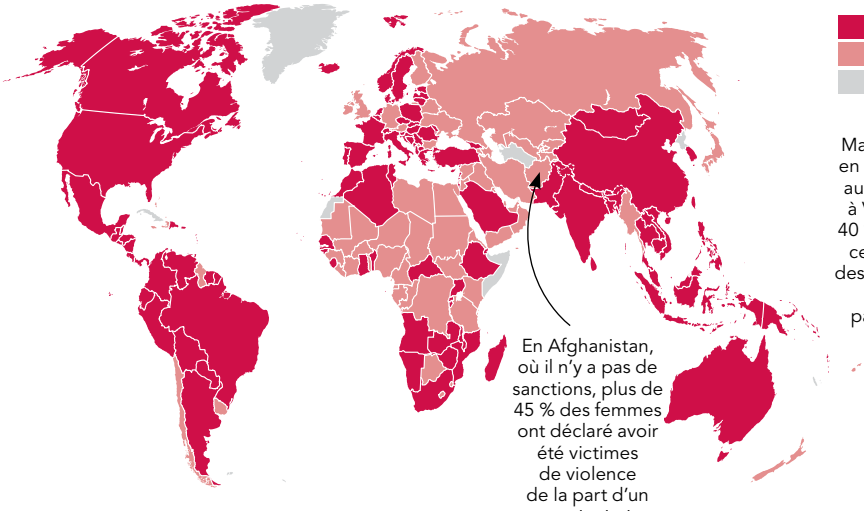

Malgré les pénalités en vigueur à Kiribati, aux Îles Salomon et à Vanuatu, environ 40 % des femmes de ces pays signalent des actes de violence de la part d'un partenaire intime.

En Afghanistan, où il n'y a pas de sanctions, plus de 45 % des femmes ont déclaré avoir été victimes de violence de la part d'un partenaire intime.

Source : Les femmes, l'entreprise et le droit 2018 de la Banque mondiale. Indicateurs du développement dans le monde (SG.VAW.1549.ZS).

Bien que l'âge légal du mariage soit de 18 ans dans la plupart des pays, une grande proportion de femmes sont mariées à un âge plus jeune.

Âge au premier mariage, valeur la plus récente en 2008-2016 (% de femmes de 20-24 ans)

ODD 5.3

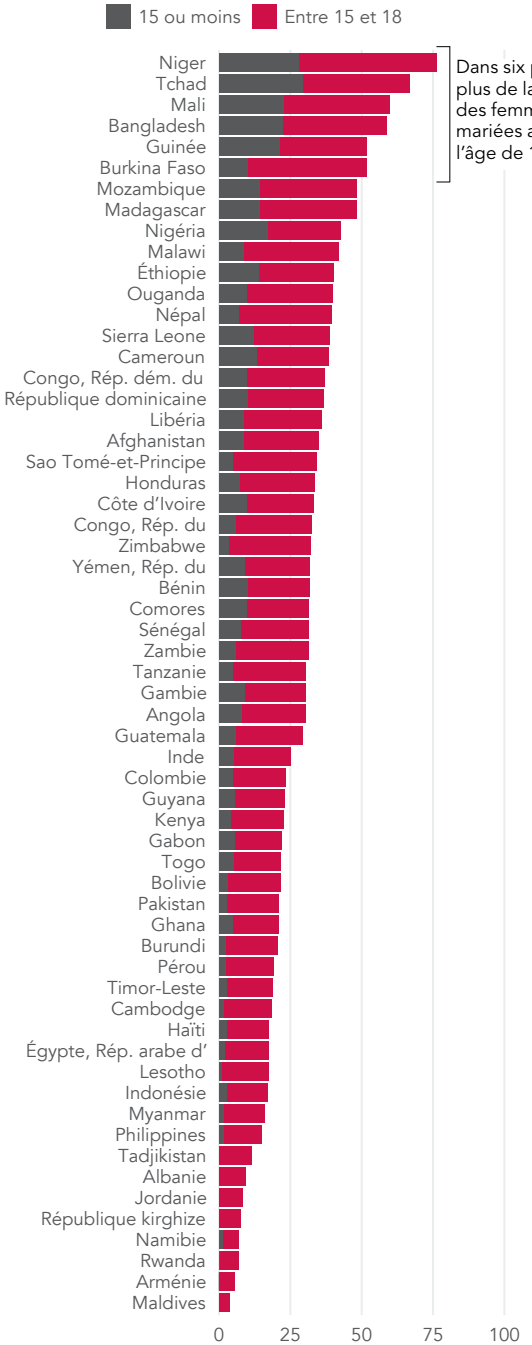

Source : Enquêtes auprès des ménages (EDS) et Les femmes, l'entreprise et le droit de la Banque mondiale. Indicateurs du développement dans le monde (SP.M18.2024.FE.ZS ; SP.M15.2024.FE.ZS).

Les filles des ménages plus pauvres sont plus susceptibles de devenir des mères adolescentes que les filles des ménages plus riches.

Filles ayant eu un enfant ou actuellement enceintes, valeur la plus récente en 2008-2016 (pourcentage de filles de 15-19 ans)

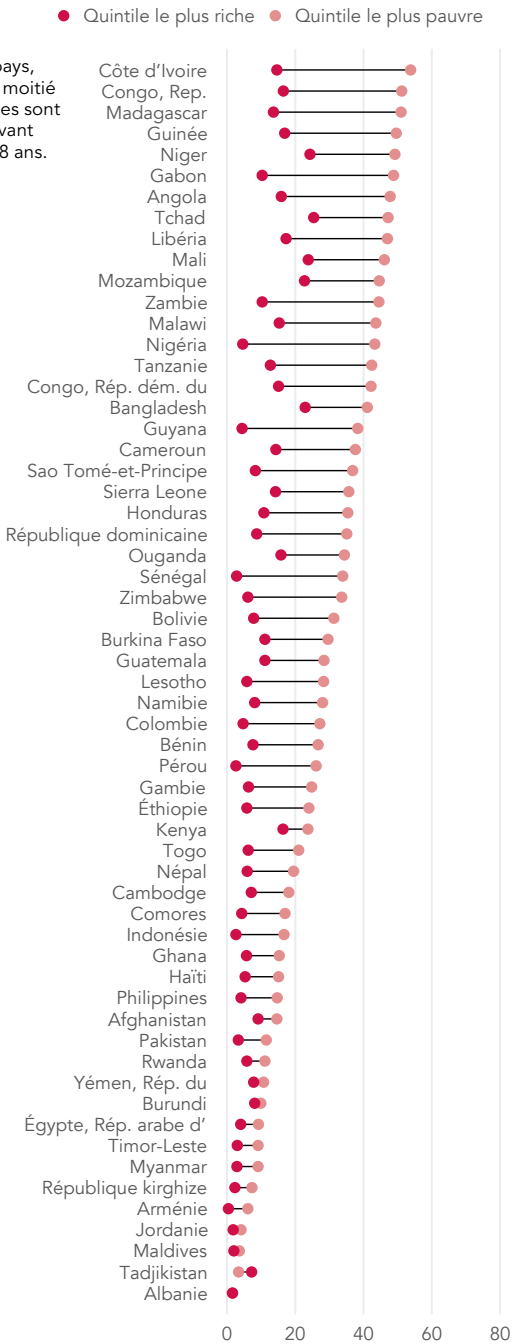

Source : Enquêtes auprès des ménages (EDS, MICS). Statistiques sur la nutrition la santé et la population par quintile de richesse (SP.MTR.1519.Q1.ZS ; SP.MTR.1519.Q5.ZS).

Les femmes sont à la traîne par rapport aux hommes en matière de propriété d'entreprise. Dans chaque région, en moyenne, moins de la moitié des entreprises sont même partiellement détenues par des femmes.

Entreprises détenues en partie par des femmes, par pays et moyenne régionale, valeur la plus récente dans la période allant de 2010 à 2017 (%)

ODD 5.5

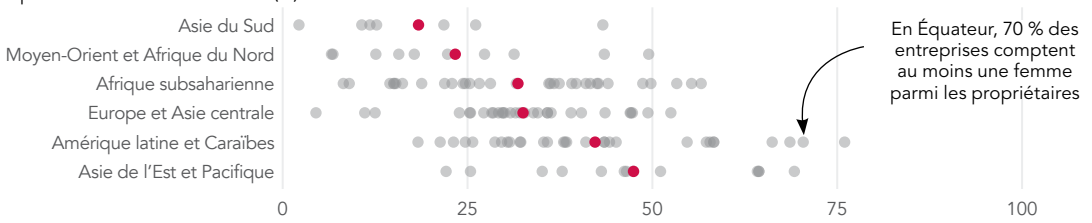

Note : Les agrégats sont principalement basés sur les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire.

Source : Enquêtes de la Banque mondiale auprès des entreprises. Indicateurs du développement dans le monde (IC.FRM.FEMO.FEMO.ZS).

Les hommes sont surreprésentés dans la vie politique. En effet, dans toutes les régions, les femmes occupent en moyenne moins d'un quart des sièges parlementaires.

Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux, par pays et valeur régionale médiane, 2017 (%)

ODD 5.5

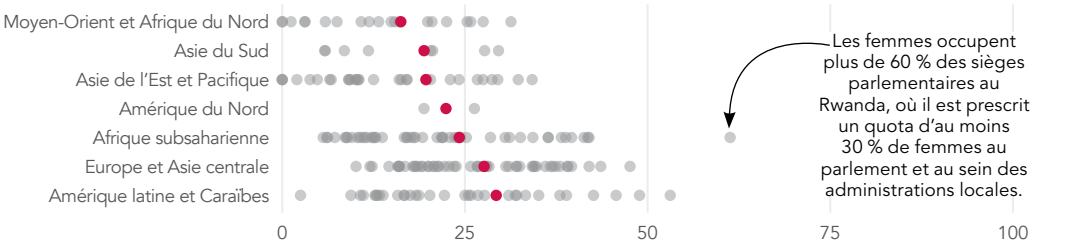

Source : Union interparlementaire. Indicateurs du développement dans le monde (SG.GEN.PARL.PARL.ZS).

Les femmes consacrent en moyenne 2,6 fois plus de temps aux soins non rémunérés et au travail domestique que les hommes.

Proportion du temps consacré aux soins non rémunérés et au travail domestique, valeur la plus récente en 2007-2015 (% d'une journée de 24 heures)

ODD 5.4

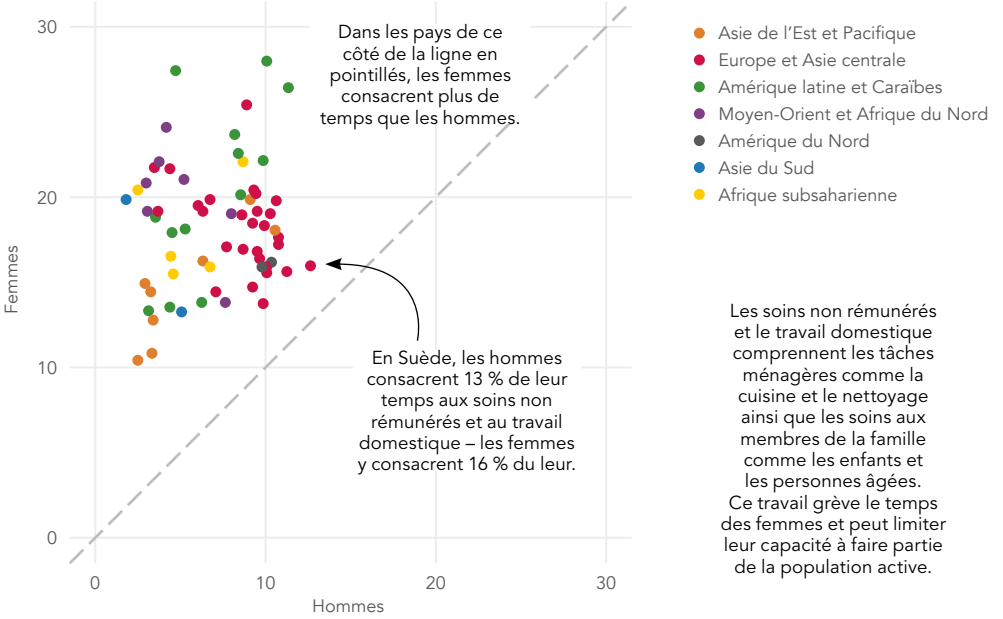

Les soins non rémunérés et le travail domestique comprennent les tâches ménagères comme la cuisine et le nettoyage ainsi que les soins aux membres de la famille comme les enfants et les personnes âgées. Ce travail grève le temps des femmes et peut limiter leur capacité à faire partie de la population active.

Note : Estimation de 2,6 fois selon ONU-Femmes (2018) http://www.unwomen.org/en/digital-library/sdg-report. Les données peuvent ne pas être strictement comparables d'un pays à l'autre, car la méthode et l'échantillonnage utilisés pour la collecte des données peuvent différer.

Source : Division de statistique de l'ONU. Indicateurs du développement dans le monde (SG.TIM.UWRK.MA ; SG.TIM.UWRK.FE).

De nombreuses femmes d'Afrique subsaharienne ne sont pas libres de prendre leurs propres décisions en matière de santé reproductive et de relations sexuelles.

Femmes prenant leurs propres décisions en connaissance de cause concernant les relations sexuelles, l'utilisation de contraceptifs et les soins de santé reproductive, valeur la plus récente en 2007-2015 (% de femmes âgées de 15 à 49 ans).

ODD 5.6

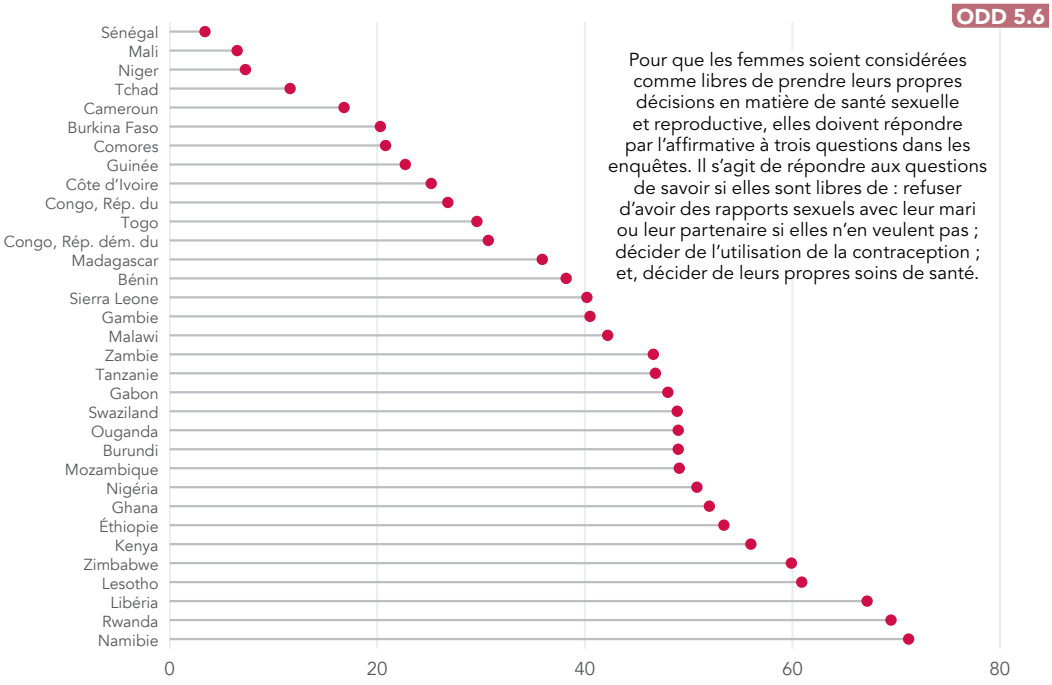

Note : Les pays d'Afrique subsaharienne pour lesquels les données sont disponibles sont indiqués.

Source : Enquêtes auprès des ménages (EDS) compilées par le Fonds des Nations Unies pour la population. WDI (SG.DMK.SRCR.FN.FN.ZS).

Les femmes ayant un plus grand pouvoir de décision sont plus susceptibles d'utiliser des méthodes contraceptives modernes et d'avoir moins d'enfants.

Valeur la plus récente en 2007-2015

ODD 5.6

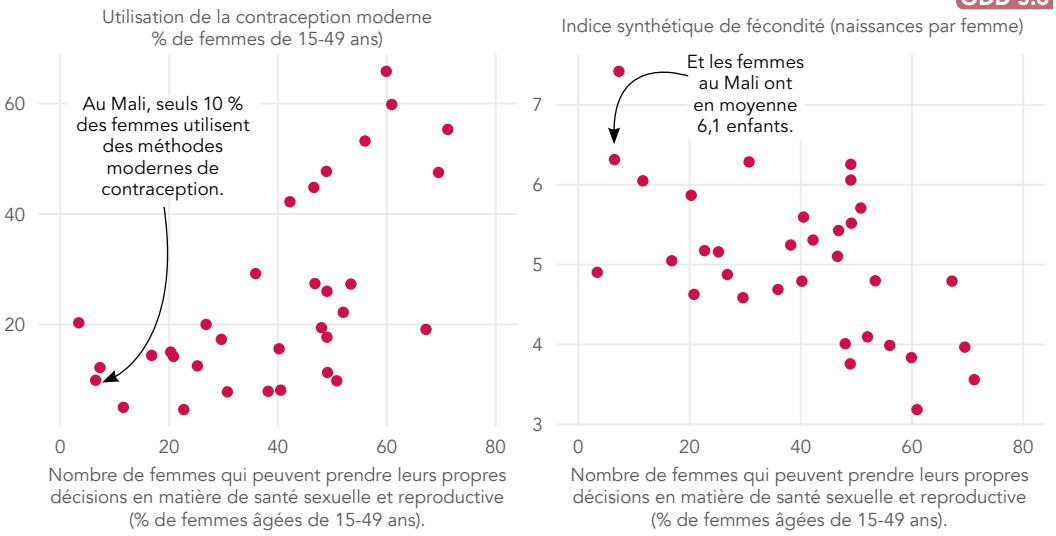

Note : Tous les pays représentés sont situés en Afrique subsaharienne.

Source : Enquêtes auprès des ménages (EDS, MICS) et Division de la population des Nations Unies. WDI (SP.DYN.CONM.ZS ;

Eau propre et assainissement

Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

L'eau potable est essentielle à la vie, mais seuls 71 % des gens ont de l'eau qui est considérée comme étant gérée en toute sécurité.

Accès à de l'eau de différentes catégories, 2015 (% de la population mondiale)

ODD 6.1

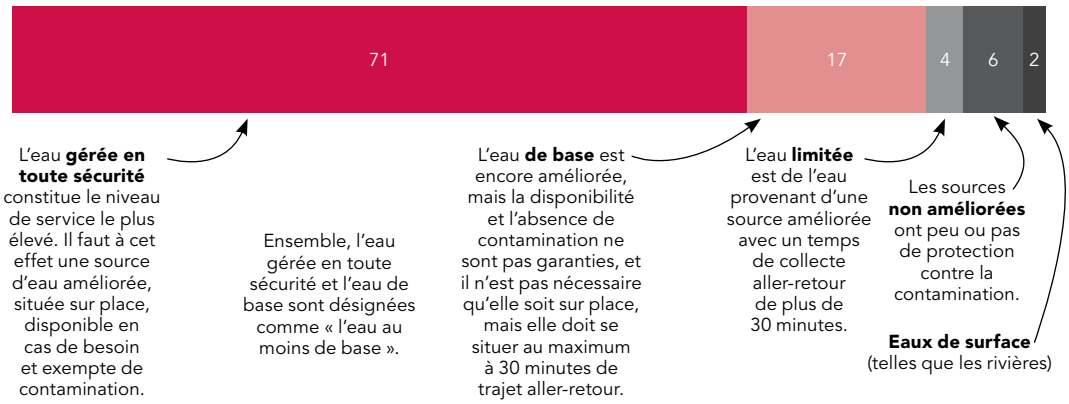

Source : Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène (JMP), https://washdata.org. WDI (SH.H2O.SMDW.ZS ; SH.BASW.ZS).

Les pays peuvent avoir des taux similaires d'accès à l'eau gérée en toute sécurité pour différentes raisons.

Composantes de l'eau gérée en toute sécurité pour deux pays, 2015 (% de la population)

ODD 6.1

Au Ghana et au Népal, on estime que 27 % de la population a accès à l'eau gérée en toute sécurité. Toutefois, le facteur limitant au Ghana est l'accessibilité, alors qu'au Népal, la contamination.

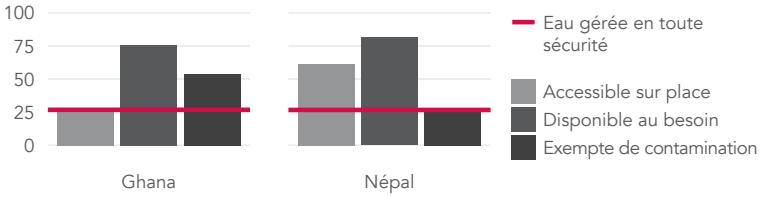

Source : Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène (JMP), https://washdata.org. WDI (SH.H2O.SMDW.ZS).

En Afrique subsaharienne, 58 % de la population a accès à l'eau au moins de base, mais moins de la moitié de cette population a accès à une eau gérée en toute sécurité.

Accès à l'eau gérée en toute sécurité et à l'eau de base, 2015 (% de la population)

ODD 6.1

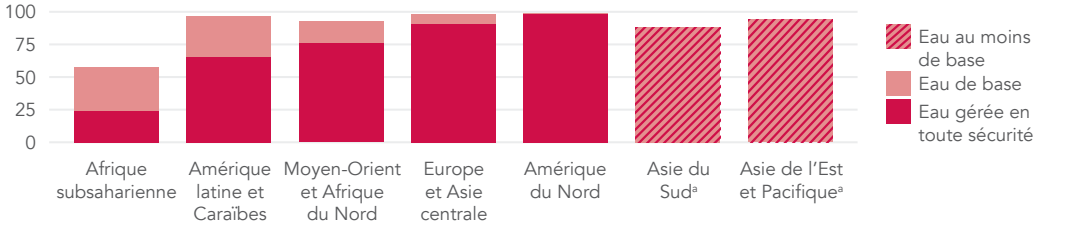

a. Trop peu de pays disposent de données sur la gestion en toute sécurité de l'eau pour calculer l'agrégat régional pour l'Asie du Sud et l'Asie de l'Est et Pacifique.
Source : Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène (JMP), https://washdata.org. WDI (SH.H2O.SMDW.ZS ; SH.BASW.ZS).

L'eau au moins de base n'a besoin que d'une source d'eau améliorée se situant au maximum à 30 minutes de trajet aller-retour, mais 42 % des populations d'Afrique subsaharienne n'y ont pas accès

Pourcentage de personnes utilisant les services d'eau au moins de base, 2015 (en % de la population)

ODD 6.1

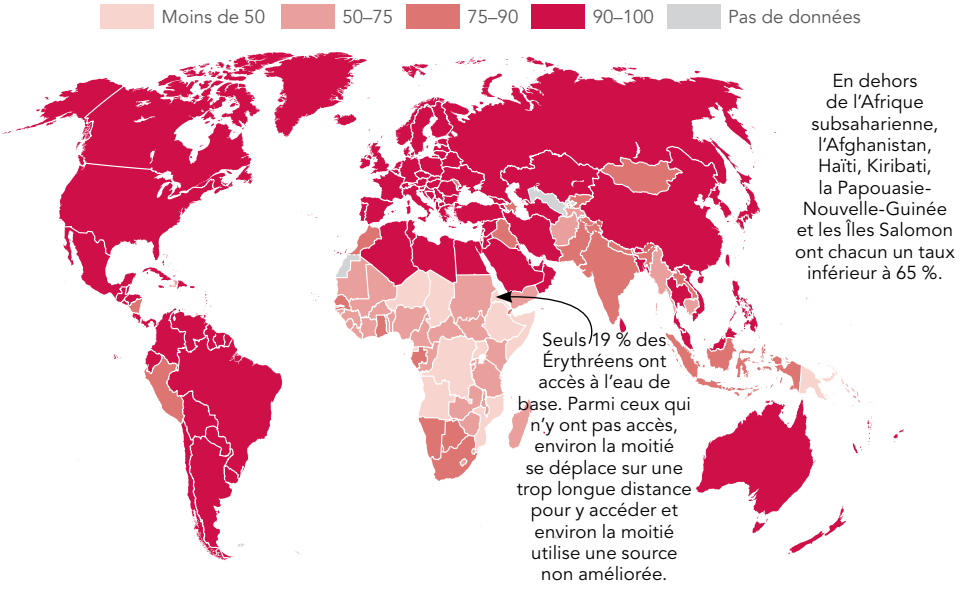

Source : Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène (JMP). Indicateurs du développement dans le monde (SH.H2O.BASW.BASW.ZS).

Les habitants des zones rurales sont moins susceptibles que ceux des zones urbaines d'avoir accès à l'eau au moins de base.

Personnes utilisant les services d'eau au moins de base (%)

ODD 6.1

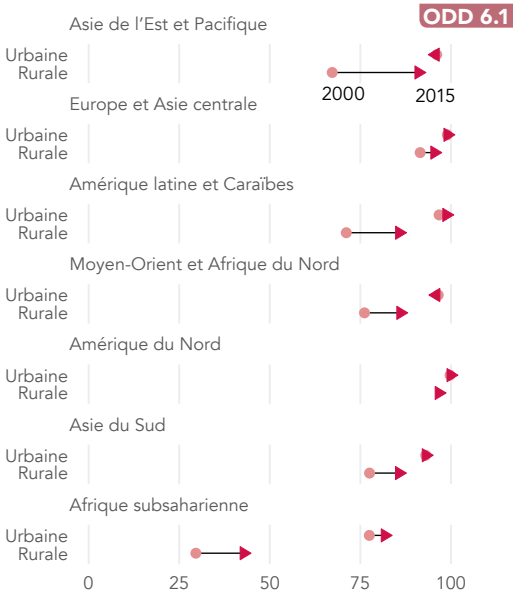

Note : Les données ne sont pas disponibles pour l'Amérique du Nord (zone rurale) pour 2000.
Source : WDI (SH.H2O.BASW.UR.UR.ZS ; SH.H2O.BASW.RU.RU.ZS).

Les personnes plus pauvres sont moins susceptibles de bénéficier de la commodité et de la salubrité potentielle de l'eau courante à leur domicile.

Nombre de personnes utilisant l'eau courante sur place, valeur la plus récente (%)

ODD 6.1

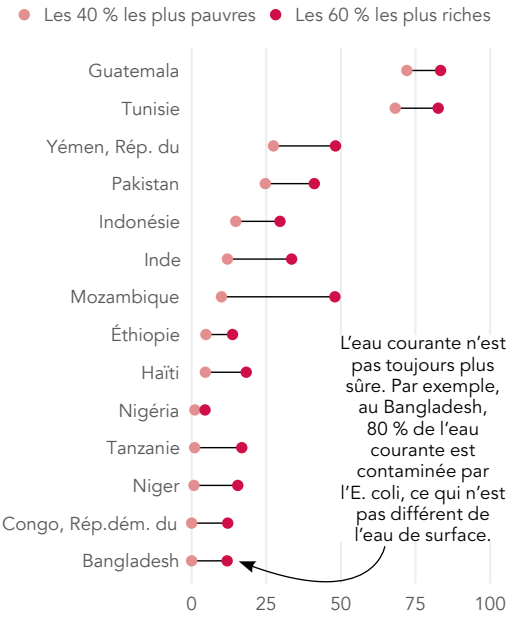

Source : Banque mondiale (2017). http://hdl.handle.net/10986/27831

À l'échelle mondiale, 6 personnes sur 10 utilisent des installations sanitaires qui ne sont pas gérées en toute sécurité et qui peuvent contribuer à la propagation des maladies.

Accès à différentes catégories d'assainissement, 2015 (% de la population mondiale)

ODD 6.2

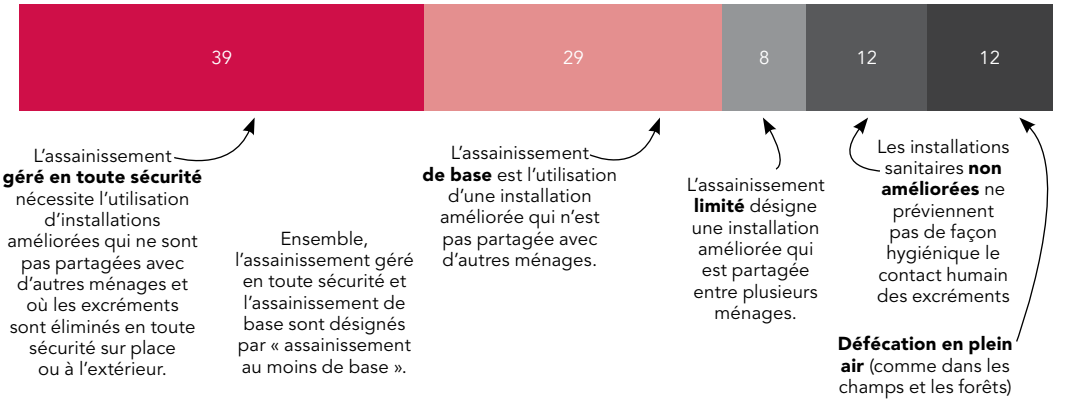

Source : Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène (JMP), https://washdata.org. WDI (SH.STA.SMSS.ZS ; SH.STA.BASS.ZS).

En Amérique latine et aux Caraïbes, 86 % des personnes ont accès à l'assainissement au moins de base, mais seul un quart d'entre elles ont accès à un assainissement géré en toute sécurité.

Accès à un assainissement géré en toute sécurité et de base, 2015 (% de la population)

ODD 6.2

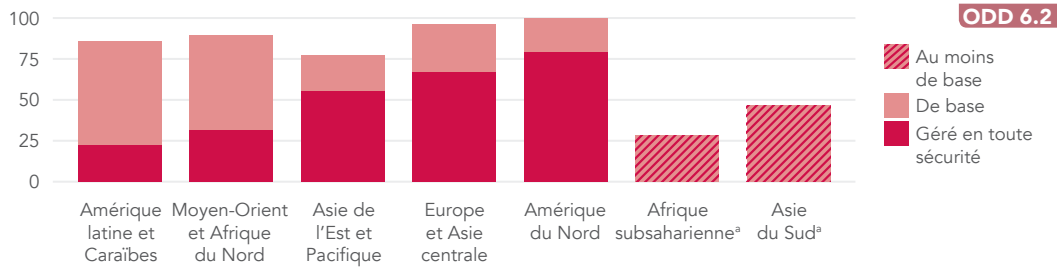

a. Trop peu de pays disposent de données sur l'assainissement géré en toute sécurité pour calculer l'agrégat régional pour l'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud.
Source : Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène (JMP). WDI (SH.STA.SMSS.ZS ; SH.STA.BASS.ZS).

Même au regard des normes moins exigeantes de l'assainissement au moins de base, de nombreux pays, en particulier en Afrique subsaharienne, ont des taux d'accès très faibles.

Accès à l'assainissement au moins de base, 2015 (% de la population)

ODD 6.2

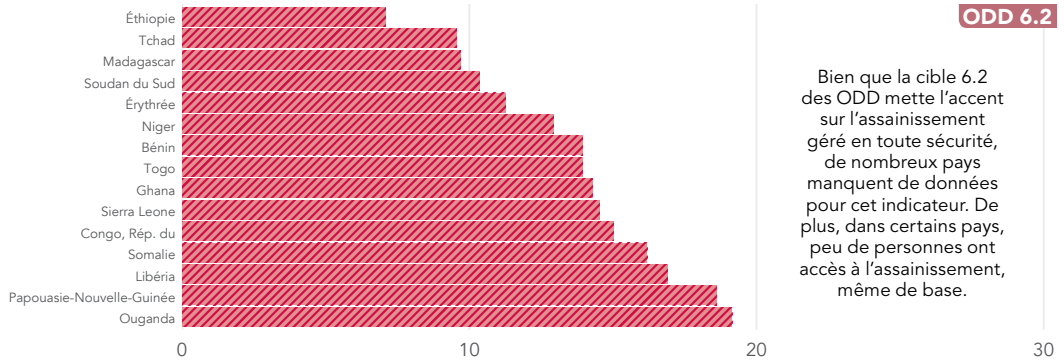

Bien que la cible 6.2 des ODD mette l'accent sur l'assainissement géré en toute sécurité, de nombreux pays manquent de données pour cet indicateur. De plus, dans certains pays, peu de personnes ont accès à l'assainissement, même de base.

Note : Les 15 pays ayant le plus faible accès à l'assainissement au moins de base (sur 210 pays pour lesquels les données sont disponibles).
Source : Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène (JMP). Indicateurs du développement dans le monde (SH.STA.BASS.ZS).

L'Inde compte encore le plus grand nombre de personnes pratiquant la défécation en plein air.

Personnes pratiquant la défécation en plein air (en millions)

ODD 6.2

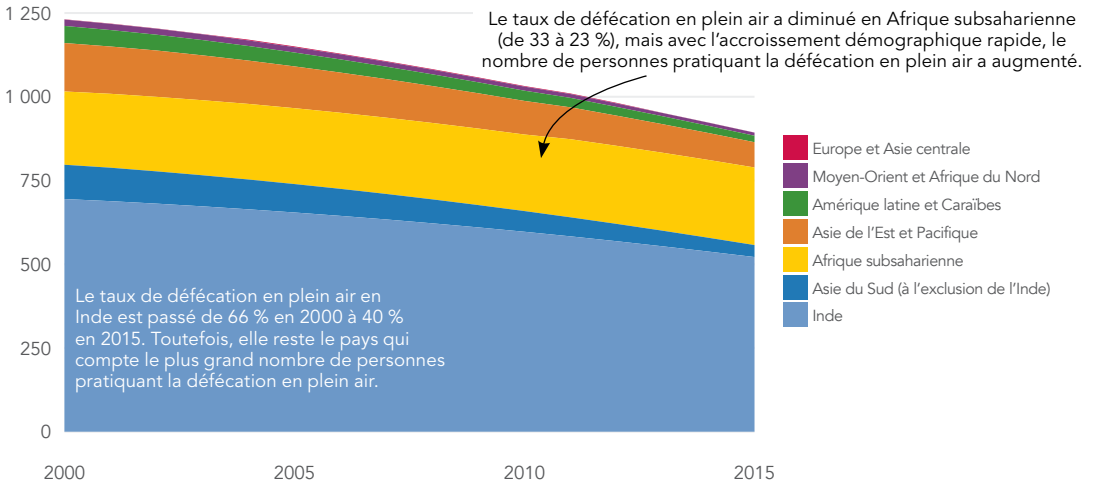

Note : L'Amérique du Nord est à zéro sur l'ensemble de la période ; l'Europe et l'Asie centrale est à zéro à partir de 2013.
Source : Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène (JMP).
WDI (SH.STA.STA.ODFC.ZS ; SP.POP.TOTL).

Le lavage des mains contribue sensiblement à l'hygiène, mais de nombreux ménages, en particulier parmi les pauvres, manquent d'installations de base.

Accès à des installations de lavage des mains au savon et à l'eau sur place, valeur la plus récente en 2010-2014 (%) ODD 6.2

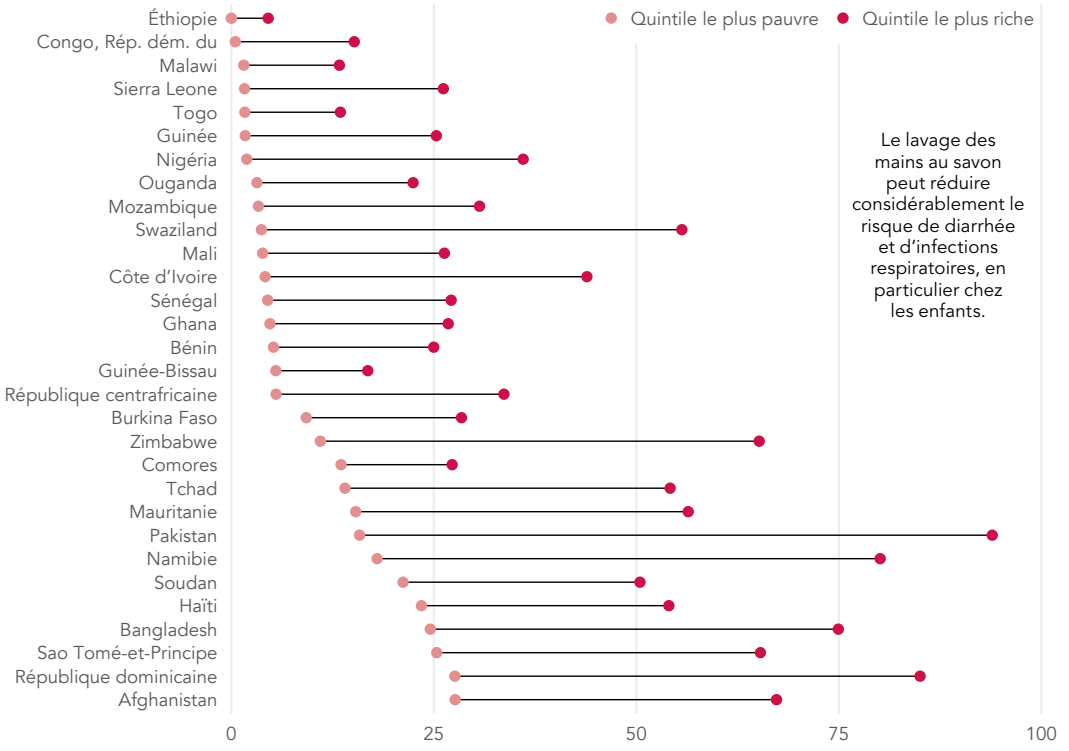

Note : Les 30 pays ayant le plus faible accès dans le quintile de richesse le plus pauvre (sur 51 pays ayant des données).
Source : Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène (JMP).
WDI (SH.STA.HYGN.Q1.ZS ; SH.STA.HYGN.Q5.ZS).

7 Énergie propre et d'un coût abordable

Garantir l'accès de tous à des services d'énergie fiables, durables et modernes à un coût abordable.

Le rythme d'accroissement démographique dépasse celui du développement de l'infrastructure énergétique en Afrique subsaharienne, où plus de personnes vivent maintenant sans électricité qu'en 1990.

Personnes sans accès à l'électricité, 1990 et 2016

ODD 7.1

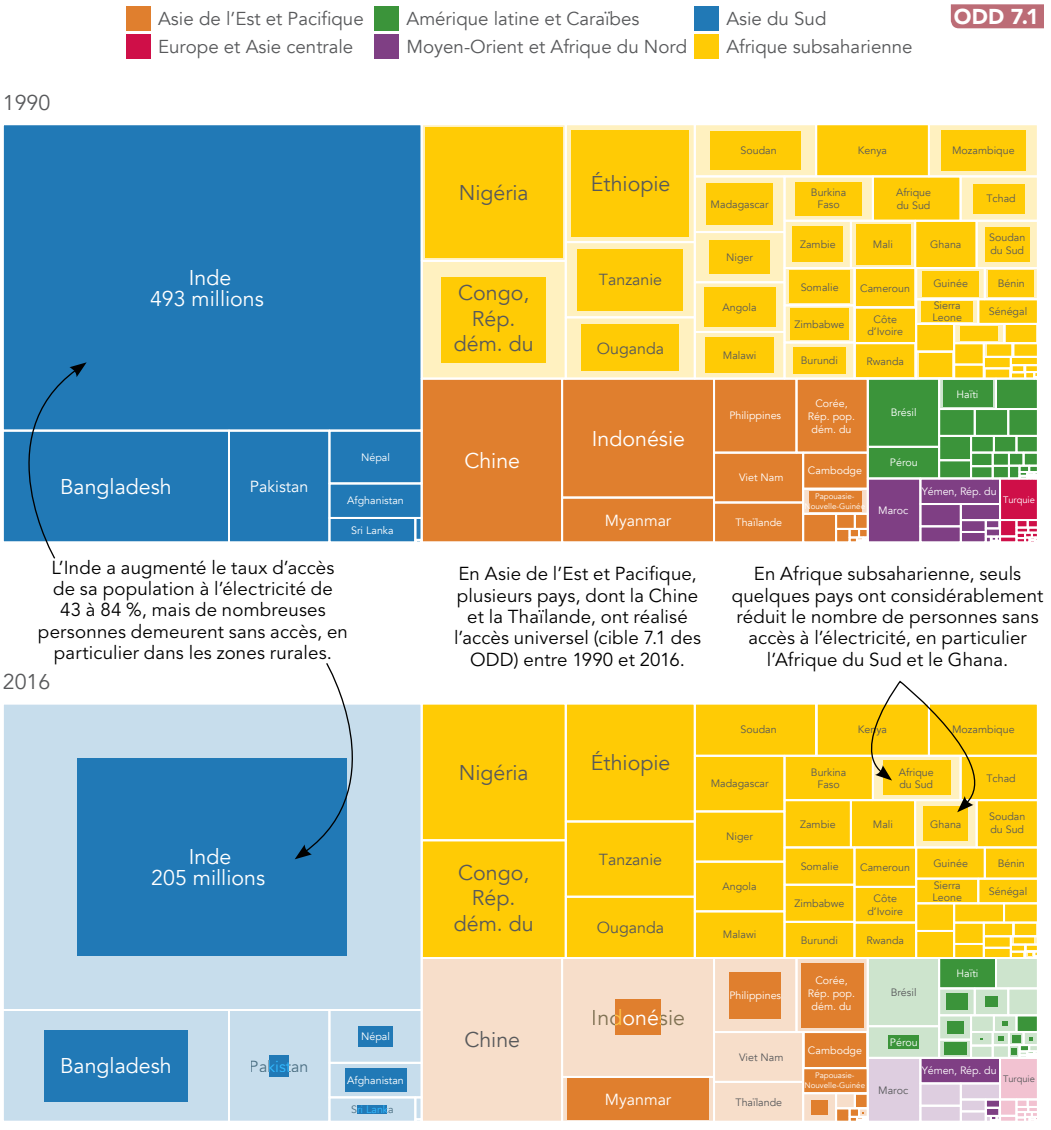

Source : Banque mondiale. Indicateurs du développement dans le monde (EG.ELC.ACCS.ZS ; SP.POP.TOTL).

À l'échelle mondiale, 3 milliards de personnes n'ont pas accès à des combustibles de cuisson propres et utilisent plutôt des combustibles présentant des risques pour la santé.

Personnes sans accès à des combustibles et à des technologies de cuisson propres, 2016

ODD 7.1

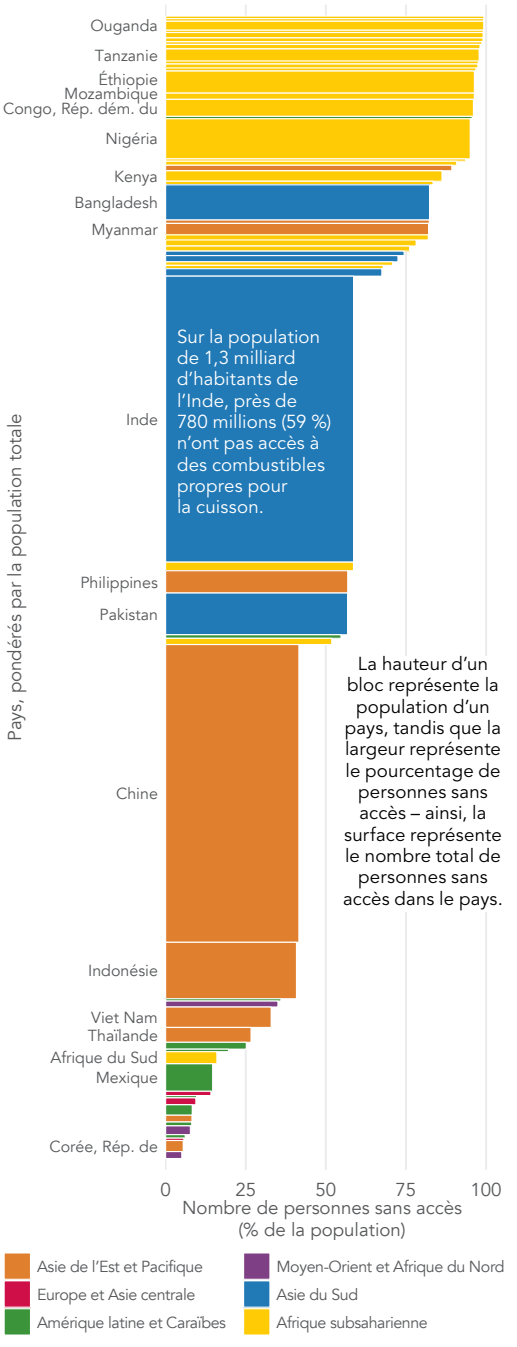

Note : Exclut les pays dont la population est inférieure à 10 millions d'habitants ou dont le taux d'accès est supérieur à 95 %.

Source : OMS. WDI (EX.CFT.ACCS.ZS ; SP.POP.TOTL).

En Asie du Sud et en Afrique subsaharienne, les progrès de l'accès aux combustibles propres ne sont pas allés de pair avec ceux de l'accès à l'électricité.

Taux d'accès, 2000 et 2016 (% de la population)

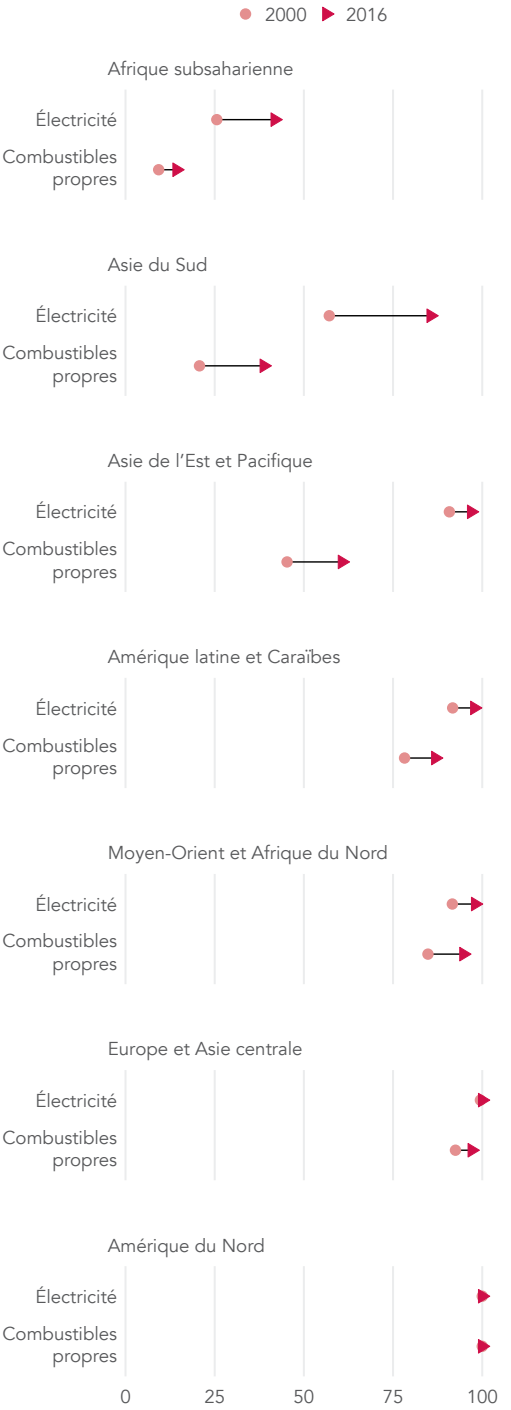

Source : Banque mondiale, OMS. WDI (EX.ELC.ACCS.ZS ; EX.CFT.ACCS.ZS).

Les énergies renouvelables représentent une part importante de la consommation d'énergie en Afrique subsaharienne, mais cela reflète souvent la combustion de la biomasse selon la méthode traditionnelle à ciel ouvert.

Consommation d'énergies renouvelables, 2015 (% de la consommation finale totale d'énergie)

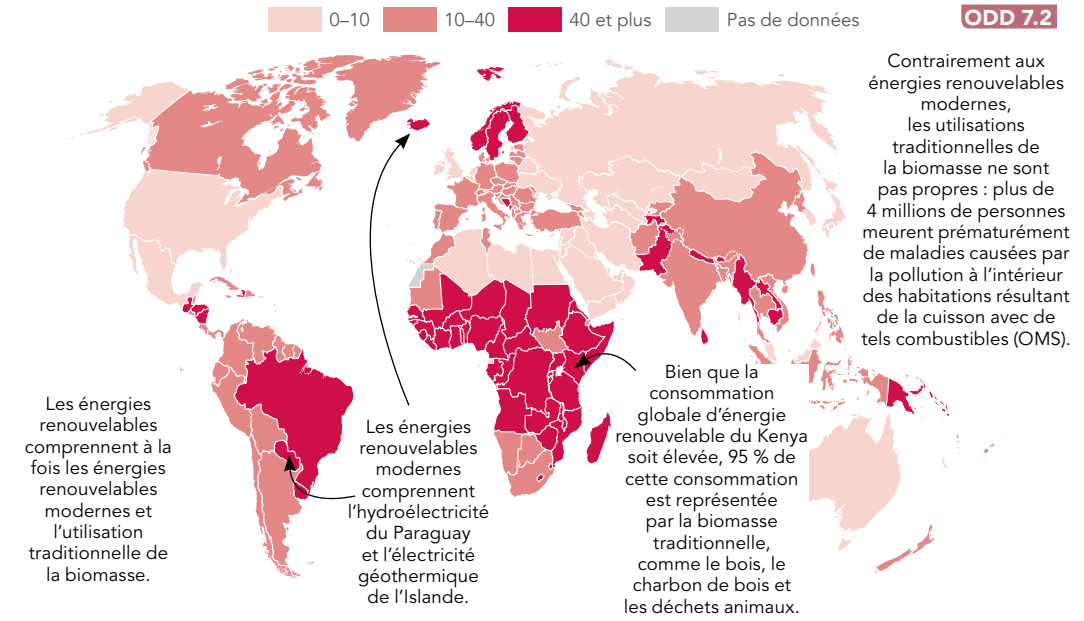

Source : Agence internationale de l'énergie (AIE), Division de statistique de l'ONU. Indicateurs du développement dans le monde (EG.FEC.RNEW.ZS).

Les énergies renouvelables modernes apportent encore une contribution modeste dans toutes les tranches de revenus.

Consommation finale totale d'énergie dans le monde, par tranche et source de revenu, 2015 (pourcentage du total de la tranche de revenu)

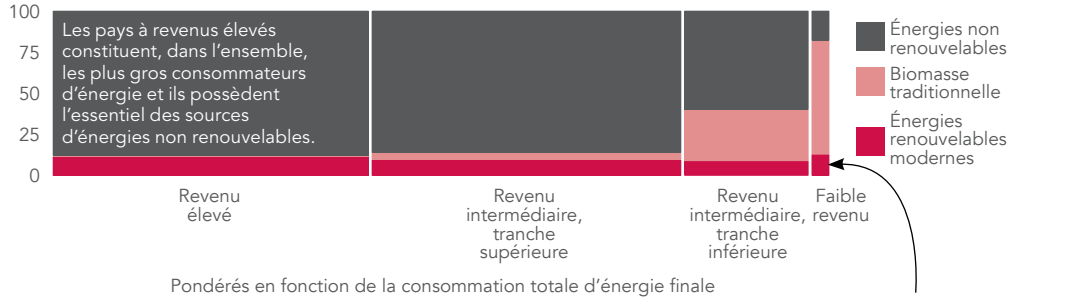

Source : Agence internationale de l'énergie (AIE), Division de statistique de l'ONU.

La part des énergies renouvelables modernes est relativement similaire d'une tranche de revenu à l'autre, soit environ 10 %, et elle est en hausse, sauf dans les pays à revenu intermédiaire, tranche inférieure.

Mais, la part des énergies renouvelables modernes est en hausse.

Consommation d'énergies renouvelables modernes (% de la consommation totale d'énergie finale)

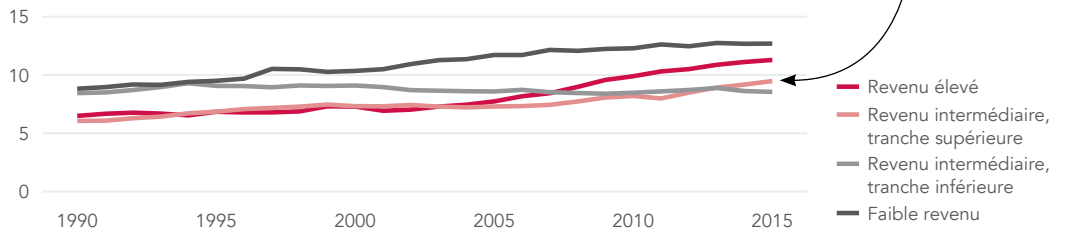

Source : Agence internationale de l'énergie (AIE), Division de statistique de l'ONU.

La quantité d'énergie utilisée pour produire des biens et services d'une valeur d'un dollar varie d'un pays à l'autre.

Intensité énergétique de l'énergie primaire, 2015 (MJ/PIB en dollars, PPA de 2011)

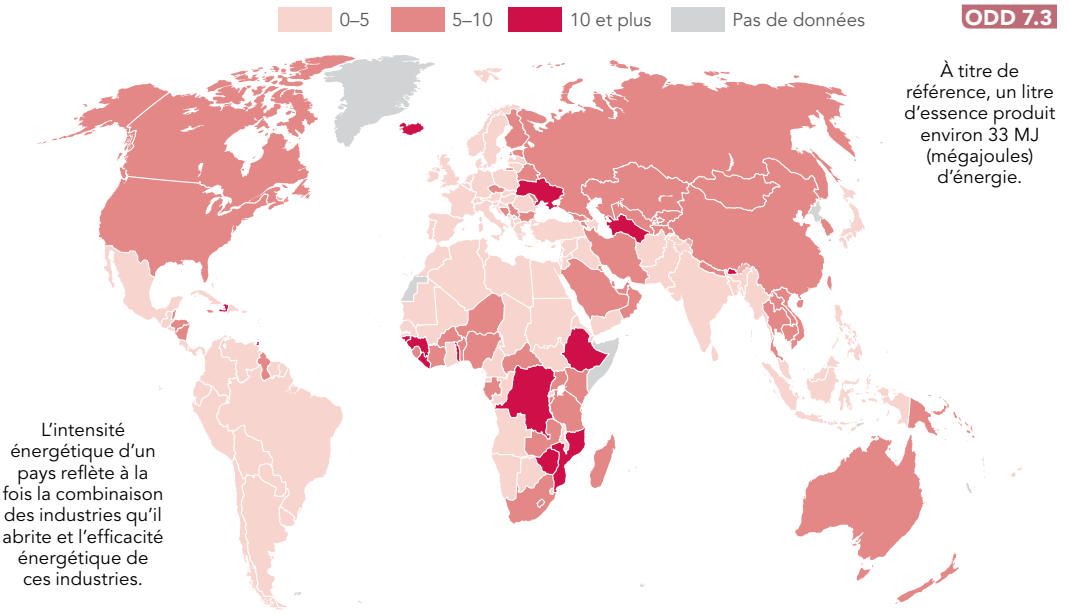

Source : Agence internationale de l'énergie (AIE), Division de statistique de l'ONU et Banque mondiale. Indicateurs du développement dans le monde (EGY.EGY.PRIM.PP.PP.KD).

L'intensité énergétique a baissé partout sauf au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

Intensité énergétique de l'énergie primaire (MJ/PIB en dollars, PPA de 2011)

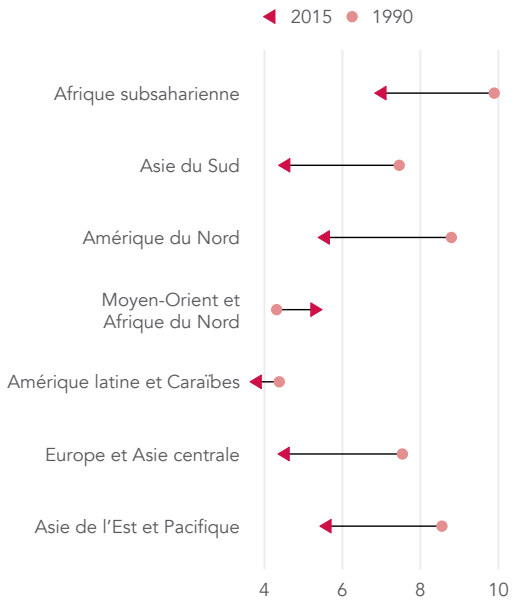

Source : Agence internationale de l'énergie (AIE), Division de statistique de l'ONU et Banque mondiale. WDI (EX. EGY.PRIM.PRIM.PP.KD).

Et, à l'échelle mondiale, l'intensité énergétique a diminué dans tous les secteurs.

Intensité énergétique (MJ/PIB en dollars, PPA de 2011)

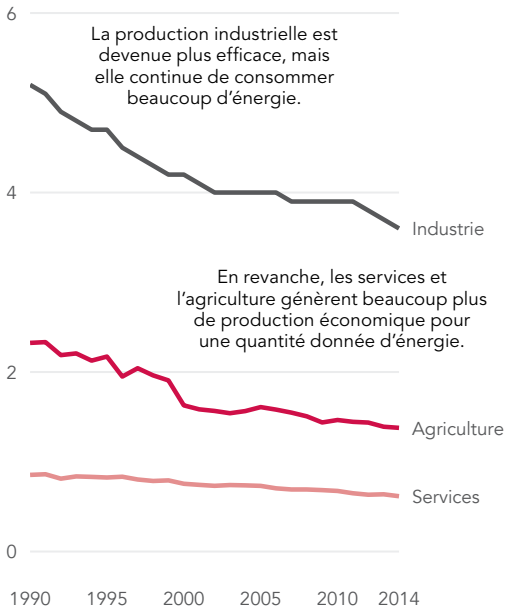

Source : Agence internationale de l'énergie (AIE), Division de statistique de l'ONU et Banque mondiale. http://qtf.esmap.org/

Travail décent et croissance économique

Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.

De nombreux pays classés parmi les moins avancés ont enregistré une croissance économique au cours de la décennie écoulée, mais peu d'entre eux ont atteint la cible des ODD de 7 % par an.

PIB annuel moyen et croissance du PIB par habitant, 2007-2016 (%)

ODD 8.1

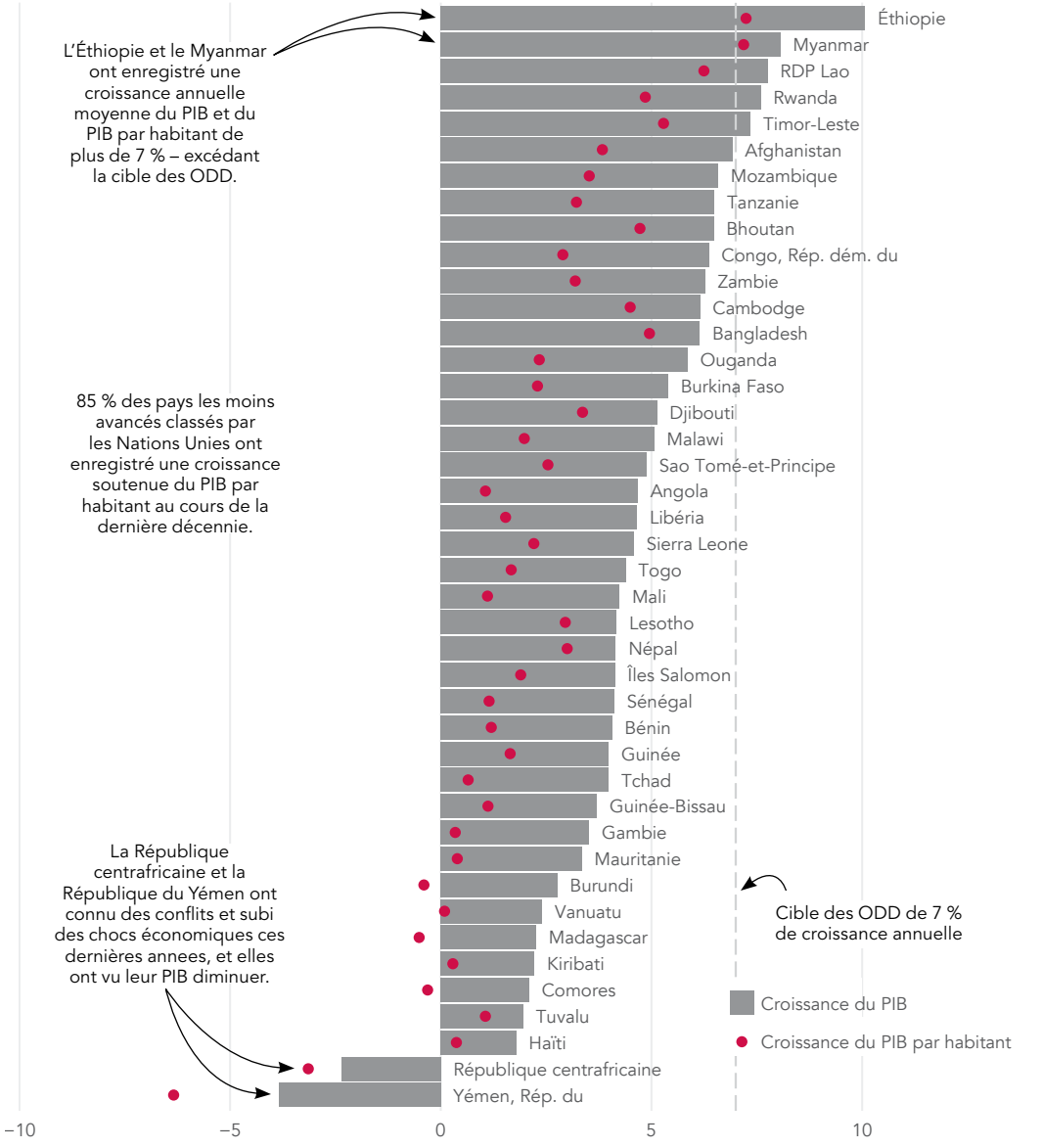

Note : Les données ne sont pas disponibles pour Djibouti, l'Érythrée, le Niger, la Somalie, le Soudan du Sud et le Soudan.
Source : Données des comptes nationaux de la Banque mondiale et fichiers de données des comptes nationaux de l'OCDE. WDI (NY.GDP.MKTP.KD ; NY.GDP.PCAP.PCAP.KD).

L'agriculture domine l'emploi en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne, tandis que la plupart des habitants d'Europe et d'Asie centrale, d'Amérique latine et des Caraïbes et d'Amérique du Nord travaillent dans le secteur des services.

Emploi par secteur, 2016 (en % de l'emploi total)

ODD 8.2
ODD 8.3

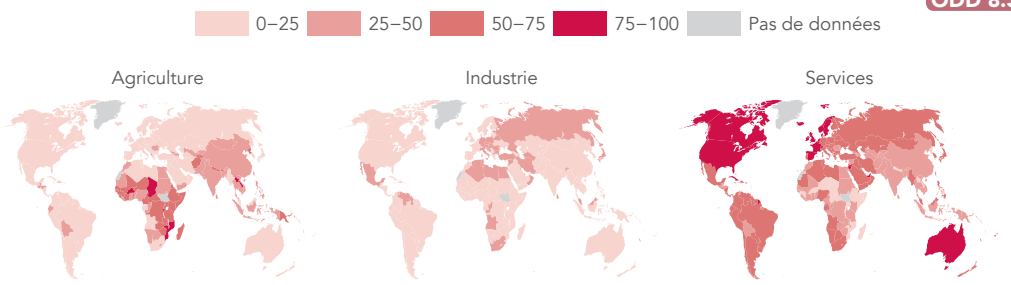

Source : BIT. Indicateurs du développement dans le monde (SL.AGR.EMPL.ZS ; SL.IND.EMPL.ZS ; SL.SRV.EMPL.EMPL.ZS).

Au début des années 2000, le secteur des services a dépassé l'agriculture pour devenir le plus grand employeur du monde. À l'échelle mondiale, les services représentent 50 % de l'emploi, l'agriculture 30 % et l'industrie 20 %.

Emploi par secteur (en % de l'emploi total)

ODD 8.2
ODD 8.3

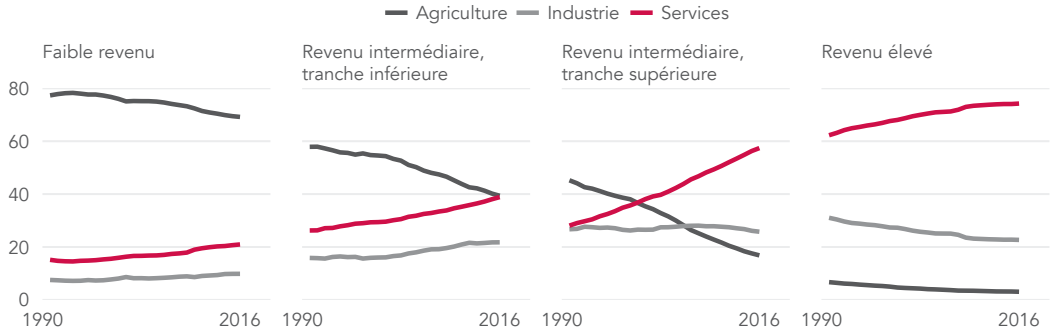

Source : BIT. Indicateurs du développement dans le monde (SL.AGR.EMPL.ZS ; SL.IND.EMPL.ZS ; SL.SRV.EMPL.EMPL.ZS).

Ce ne sont pas toutes les personnes en âge de travailler qui peuvent trouver un emploi, en particulier les jeunes. Et, à mesure que les populations vieillissent, la part de la population active diminue.

Personnes (en milliards)

ODD 8.5

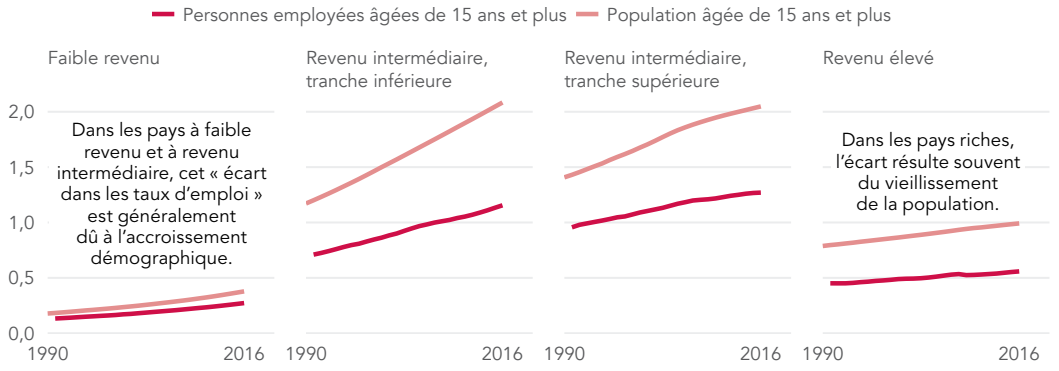

Source : BIT. WDI (SP.POP.TOTL ; SP.POP.1564.À.ZS ; SP.POP.65UP.À.ZS ; SL.EMP.TOTL.TOTL.SP.ZS).

À l'échelle mondiale, les femmes sont moins susceptibles d'être employées que les hommes, mais l'écart est plus prononcé dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure.

Part de la population selon la situation d'emploi, 2016 (% de la population âgée de 15 ans et plus)

ODD 8.5

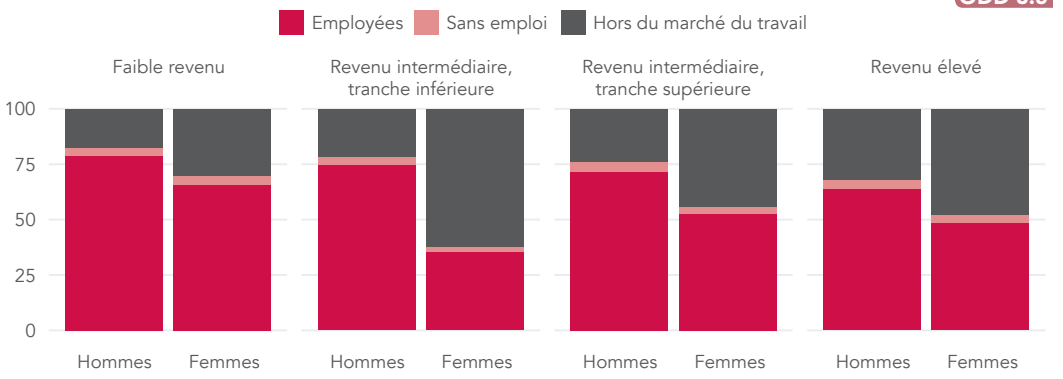

Source : BIT. Indicateurs du développement dans le monde (SL.UEM.TOTL.TOTL.FE.ZS ; SL.UEM.TOTL.MA.ZS ; SL.TLF.CACT.CACT.FE.ZS ; SL.TLF.CACT.MA.ZS ; SL.EMP.TOTL.SP.FE.ZS ; SL.EMP.TOTL.SP.MA.ZS ; SP.POP.1564.FE.ZS ; SP.POP.65UP.FE.ZS ; SP.POP.1564.MA.ZS ; SP.POP.65UP.MA.ZS).

De nombreuses personnes en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne travaillent pour leur propre compte ou pour leur famille. Elles sont plus susceptibles d'être dépourvues de filets de sécurité sociale et elles sont exposées à un plus grand risque de chocs économiques que les travailleurs salariés.

Type d'emploi, 2016 (% de l'emploi total)

ODD 8.3

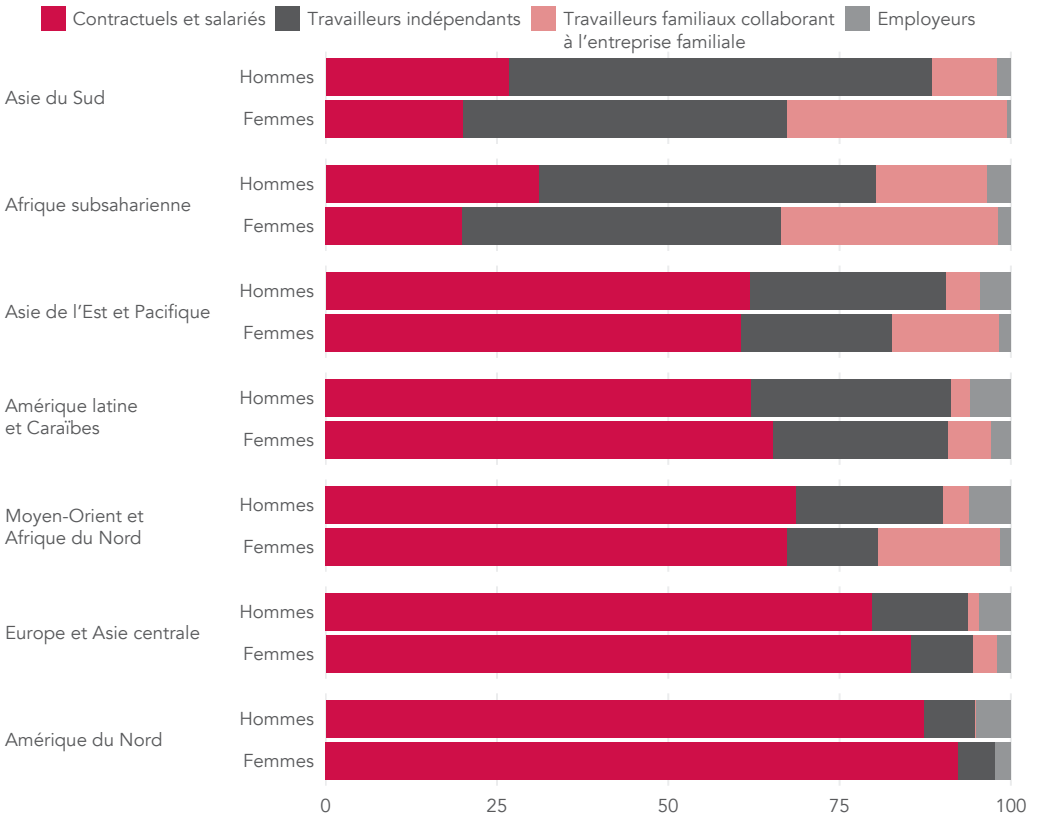

Source : BIT. Indicateurs du développement dans le monde (SL.EMP.MPYR.MPYR.FE.ZS ; SL.EMP.MPYR.MPYR.MA.ZS ; SL.EMP.WORK.FE.ZS ; SL.EMP.WORK.MA.ZS ; SL.EMP.OWAC.FE.ZS ; SL.EMP.OWAC.MA.ZS ; SL.FAM.WORK.FE.ZS ; SL.FAM.WORK.MA.ZS).

L'accès aux services financiers profite aux personnes physiques et aux sociétés. À l'échelle mondiale, 69 % des adultes ont un compte auprès d'une institution financière ou d'un prestataire de services d'argent mobile.

Possession de compte, 2017 (en % de la population âgée de 15 ans et plus)

ODD 8.10

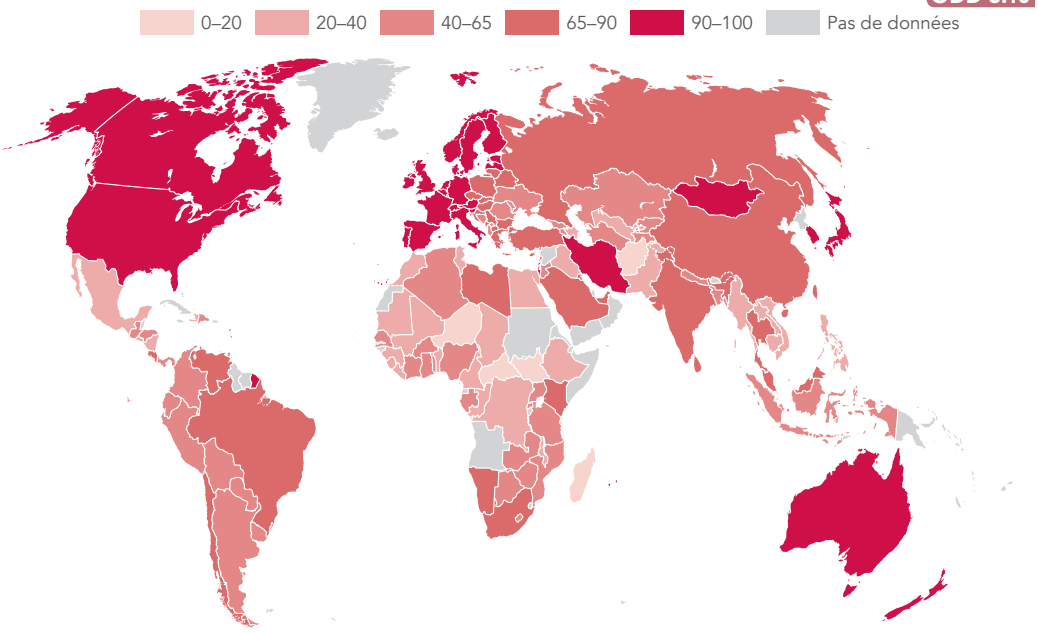

Source : Base de données Global Findex. Indicateurs du développement dans le monde (FX.OWN.TOTL.TOTL.ZS).

Le taux de possession de comptes financiers est plus faible chez les jeunes adultes, ceux qui sont les moins instruits, les femmes et les adultes plus démunis.

Possession de comptes, 2017 (% de la population âgée de 15 ans et plus)

ODD 8.10

Note : Les données se réfèrent aux 60 % les plus riches et aux 40 % les plus pauvres au sein des économies individuelles plutôt que de la région dans son ensemble.
Source : Base de données Global Findex. Indicateurs du développement dans le monde (FX.OWN.TOTL.TOTL.MA.ZS ; FX.OWN.TOTL.TOTL.FE.ZS ; FX.OWN.TOTL.YG.ZS ; FX.OWN.TOTL.OL.ZS ; FX.OWN.TOTL.PL.ZS ; FX.OWN.TOTL.SO.ZS ; FX.OWN.TOTL.TOTL.40.ZS ; FX.OWN.TOTL.TOTL.60.ZS).

9 Industrie, innovation et infrastructure

Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation.

L'infrastructure soutient la vie des collectivités. Sans accès à une route praticable en toutes saisons, les populations sont coupées des services cruciaux et des marchés.

Accès à une route praticable en toutes saisons, dans un rayon de 2 km, valeur la plus récente en 2009-2016.

ODD 9.1

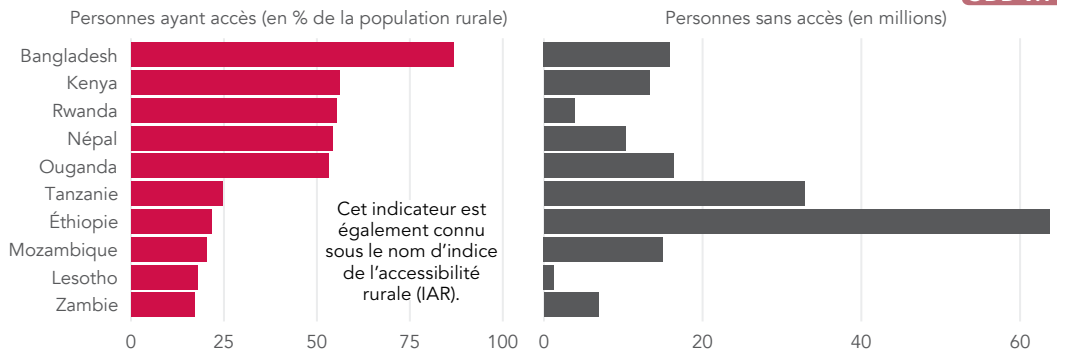

Note : Données disponibles pour seulement 10 pays.

Source : Banque mondiale, 2016. http://hdl.handle.net/10986/25187

L'accès à l'infrastructure physique varie d'un pays à l'autre : au Rwanda, les populations des zones rurales de l'est du pays sont moins raccordées au réseau routier.

Personnes se trouvant à moins de 2 km d'une route praticable en toutes saisons, au Rwanda, par district, en 2015 (% de la population rurale)

ODD 9.1

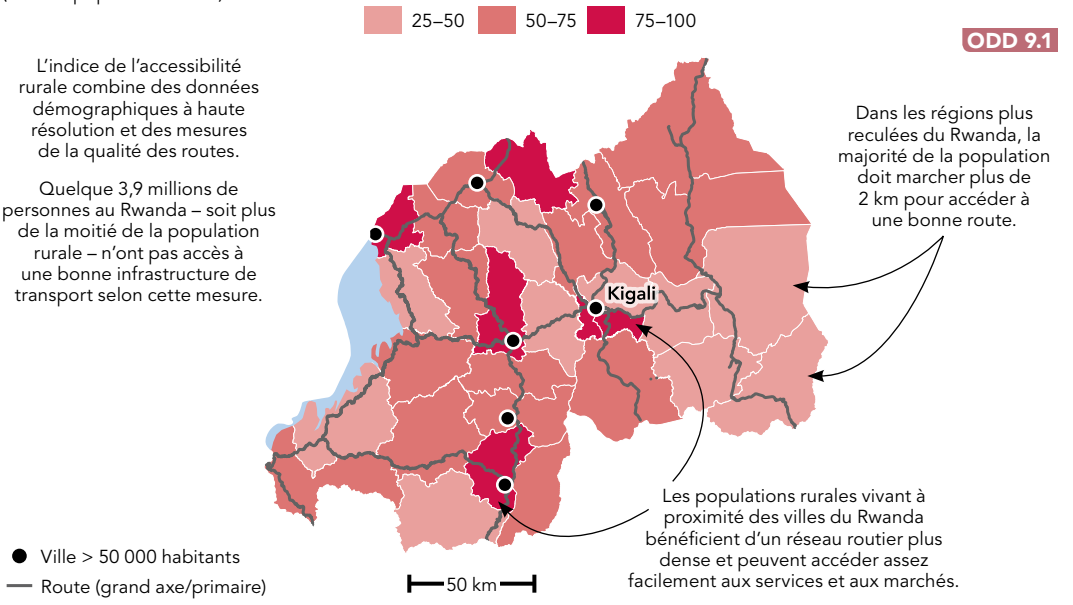

Source : Banque mondiale 2017, Rwanda – Projet de développement des routes de desserte : financement supplémentaire) ; Natural Earth ; contributeurs à OpenStreetMap.

Les pauvres des zones rurales sont souvent les plus touchées par le manque d'accès à de bonnes routes. Au Kenya et au Mozambique, la pauvreté et le manque d'accès sont étroitement liés.

ODD 9.1

Personnes se trouvant à moins de 2 km d'une route praticable en toutes saisons, Kenya, par district, 2009 (% de la population rurale)

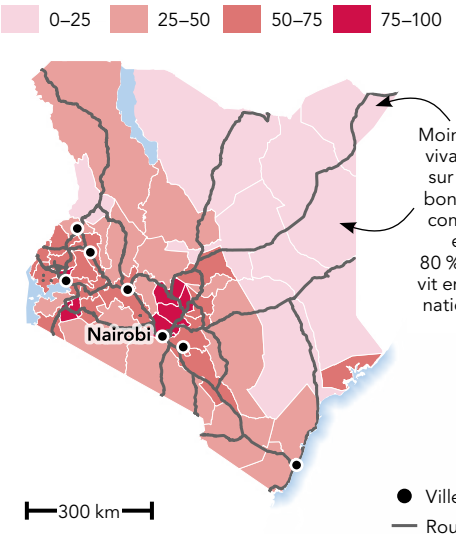

Taux de pauvreté, seuil national de pauvreté, Kenya, par district, 2009 (% de la population rurale)

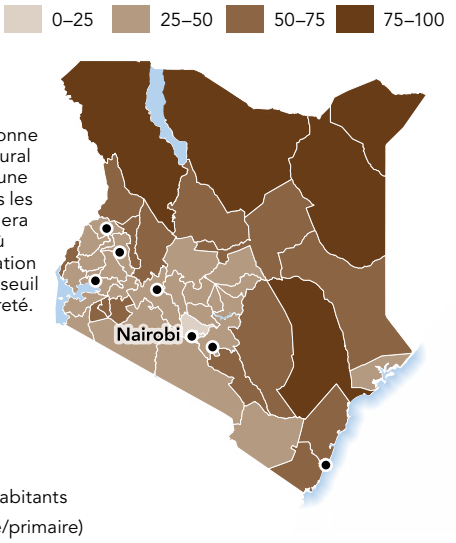

Ville > 100 000 habitants

Route (grand axe/primaire)

Personnes se trouvant à moins de 2 km d'une route praticable en toutes saisons, Mozambique, par district, 2010 (% de la population rurale)

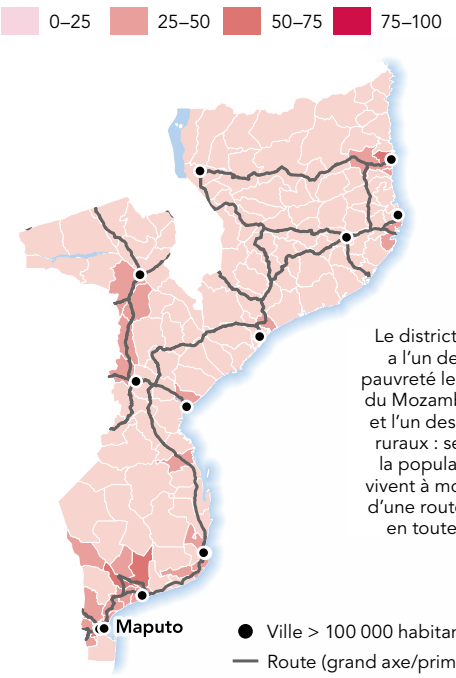

Taux de pauvreté, seuil national de pauvreté, Mozambique, par district, 2007 (% de la population rurale)

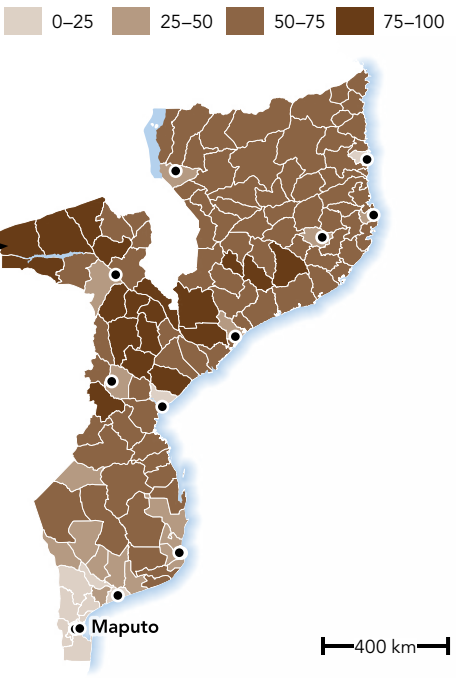

Source: World Bank 2017, http://hdl.handle.net/10986/25187; Natural Earth; OpenStreetMap contributors.

L'industrie manufacturière et les autres industries constituent une importante source d'emplois. Mais, plusieurs pays classés parmi les moins avancés ont un secteur manufacturier peu développé.

PIB par habitant, par valeur ajoutée par secteur, 2000-2016 (dollars constants de 2010, chaque pays pondéré indépendamment)

ODD 9.2

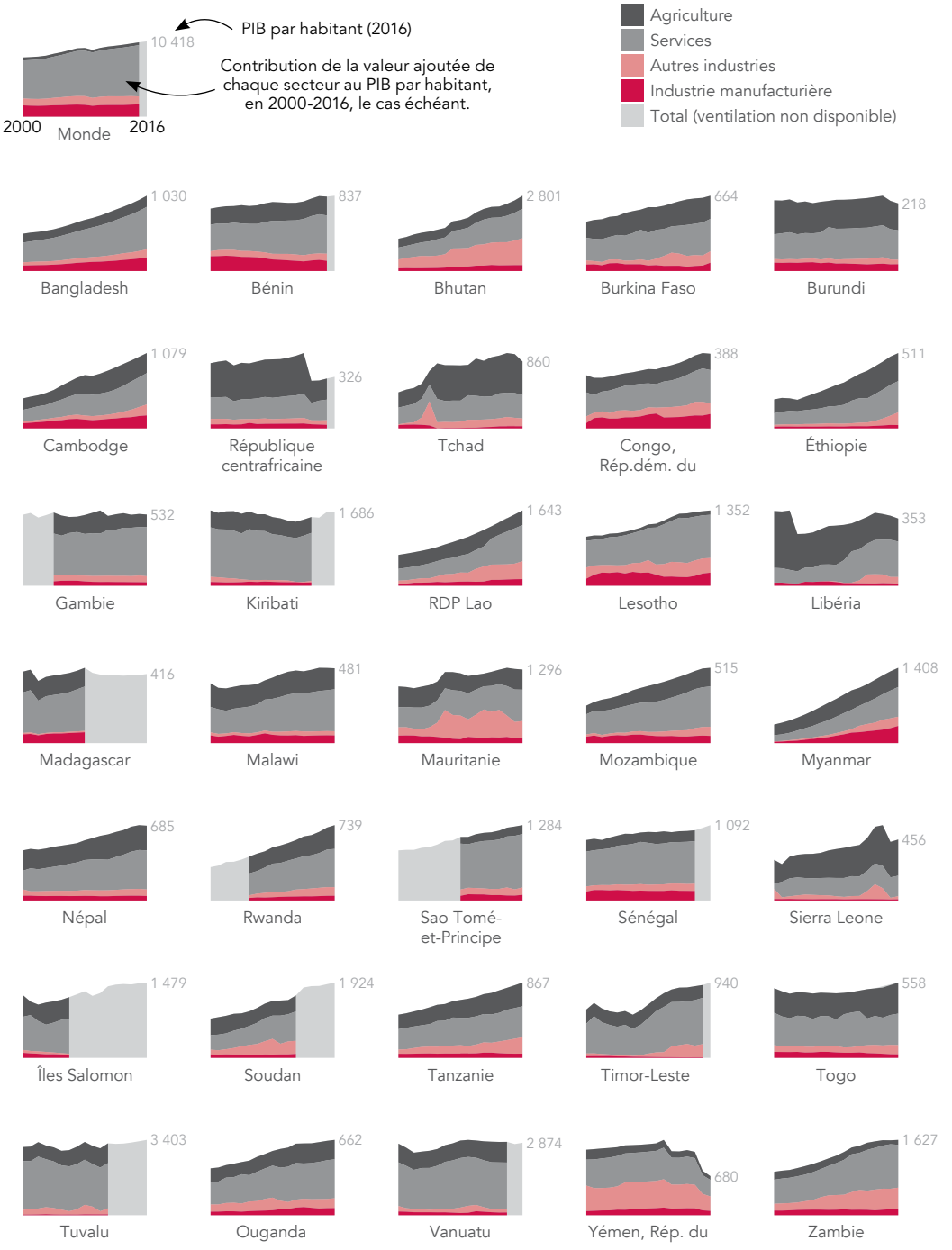

Note : Comprend les pays les moins avancés (classification de l'ONU) ayant des données complètes sur le PIB par habitant et au moins cinq ans de données sur la valeur ajoutée par secteur.
Source : Banque mondiale et OCDE. WDI (NV.IND.MANF.ZS ; NV.IND.TOTL.ZS ; NV.AGR.TOTL.ZS ; NV.SRV.TETC.ZS ; NY.GDP.PCAP.PCAP.KD).

L'industrie à moyenne et à haute technologie permet une plus grande diversification et offre de meilleures possibilités de perfectionnement des compétences et d'innovation.

Industrie à moyenne et à haute technologie (en % de la valeur ajoutée manufacturière)

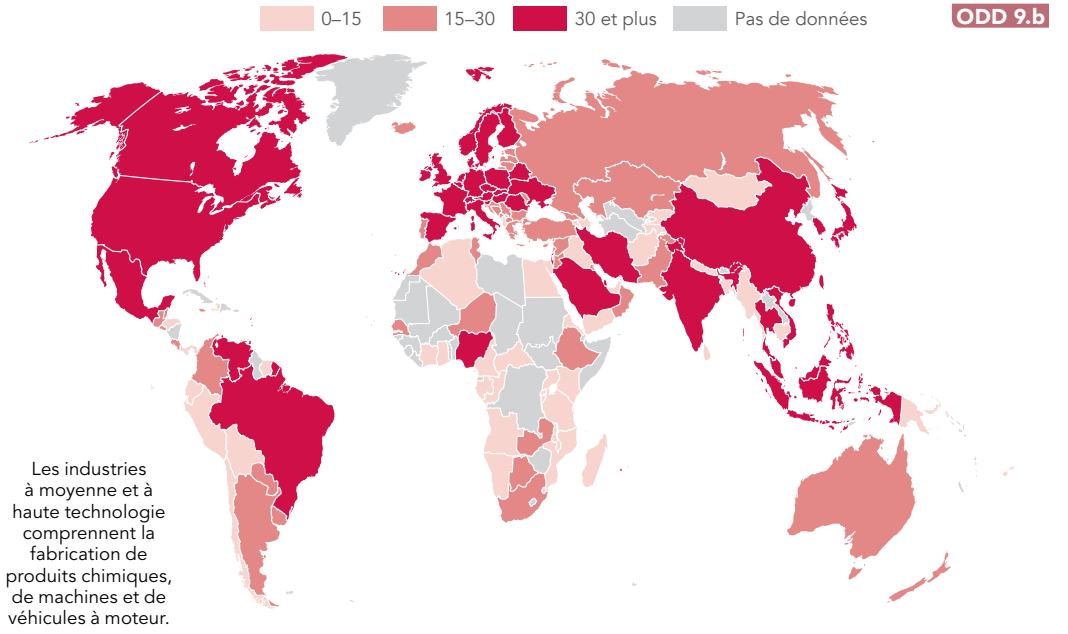

Source : ONUDI. Indicateurs du développement dans le monde (NV.MNF.TECH.ZS.ZS.UN).

Les brevets visent à encourager l'innovation en fournissant des incitations à la recherche et au développement.

Demandes de brevets, résidents, six premiers pays en 2016

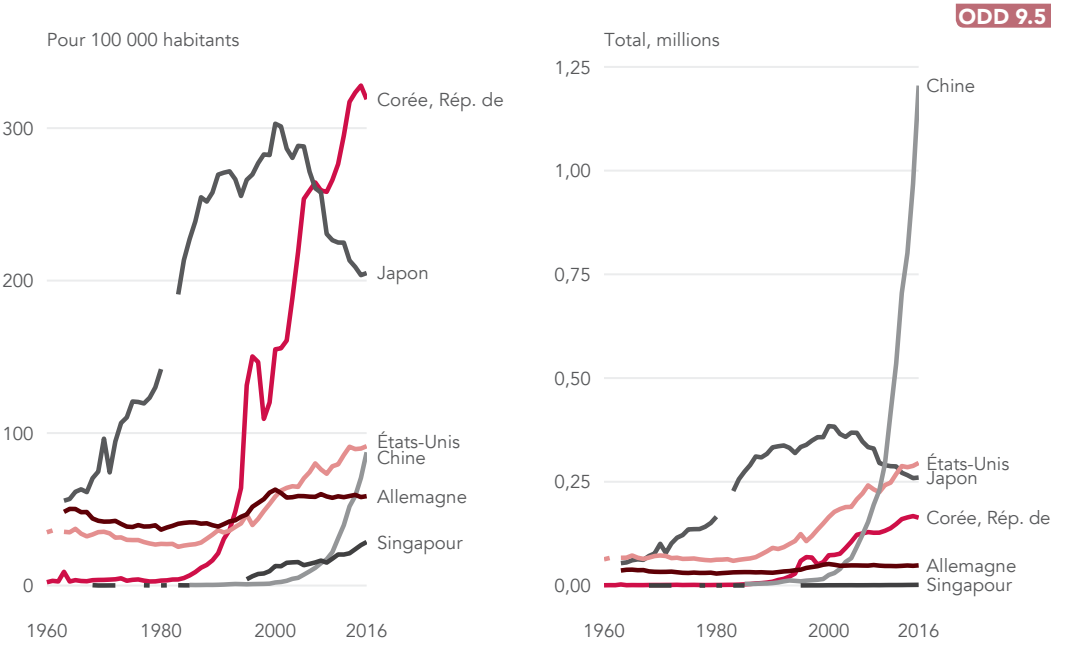

Source : OMPI. Indicateurs du développement dans le monde (IP.PAT.RESD ; SP.POP.TOTL).

10 Inégalités réduites

Réduire les inégalités dans les pays et entre les pays

Il existe de grandes inégalités entre les pays et les régions. L'Amérique du Nord est 3,5 fois plus riche que la moyenne mondiale, mais son revenu relatif par habitant est en baisse. En revanche, les revenus relatifs sont en hausse en Asie du Sud, en Asie de l'Est et Pacifique.

PIB relatif par habitant (1x = moyenne mondiale)

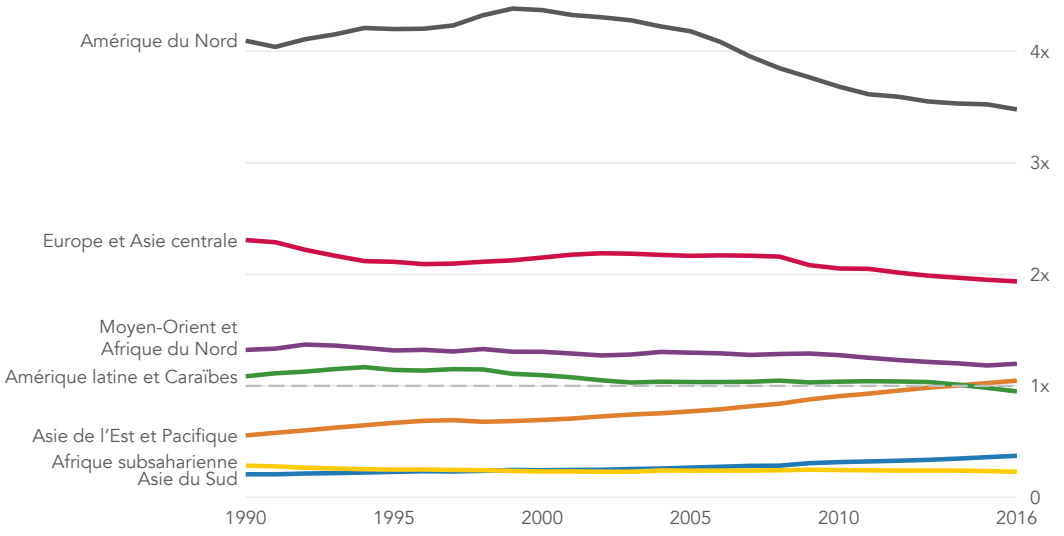

Source : Banque mondiale, base de données du Programme de comparaison internationale. WDI (NY.GDP.PCAP.PP.KD).

Une façon simple de mesurer l'inégalité dans un pays consiste à prendre en compte la proportion de personnes vivant en dessous de 50 % du revenu médian du pays.

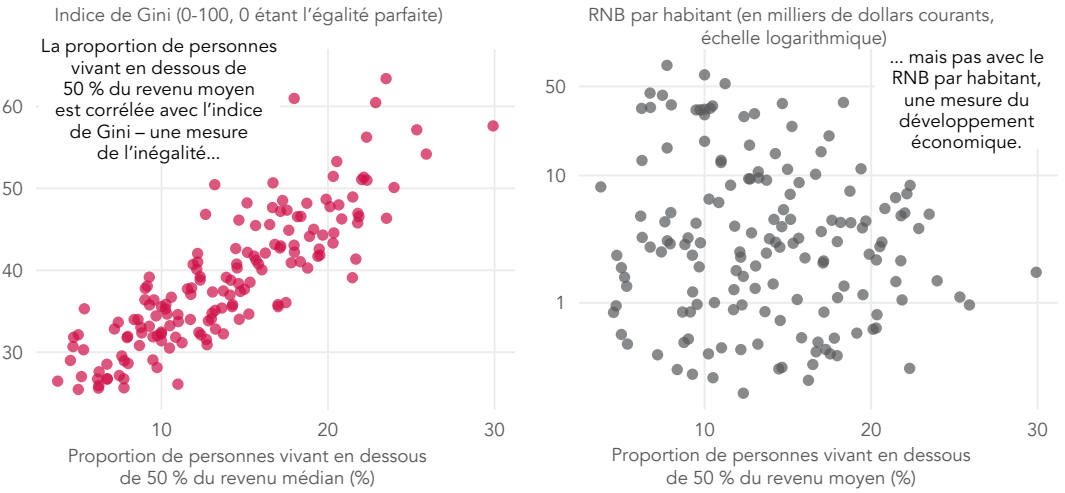

Source : PovcalNet de la Banque mondiale (base de données). WDI (SI.POV.GINI ; NY.GNP.PNP.PCAP.CD).

L'évolution de l'inégalité peut se mesurer à la croissance relative des revenus des 40 % de personnes les plus démunies.

Taux de croissance annualisé, Pérou, 2009-2014 (%)

ODD 10.1

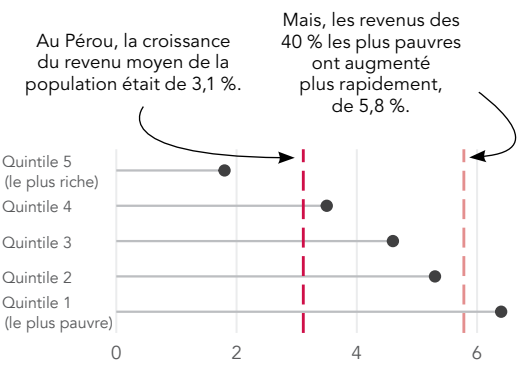

Source : Base de données mondiale de la Banque mondiale sur la prospérité partagée. WDI (SP.SPR.PCAP.ZG ; SP.SPR.PC40.ZG ; SI.SPR.PCAP ; SI.DST.FRST.20 ; SI.DST.02ND.20 ; SI.DST.03RD.20 ; SI.DST.03RD.20 ; SI.DST.04TH.20 ; SI.DST.05TH.20).

Dans 34 pays, la croissance du revenu des plus pauvres a été plus lente que la moyenne.

Taux de croissance annualisé, vers 2009-2014 (%)

ODD 10.1

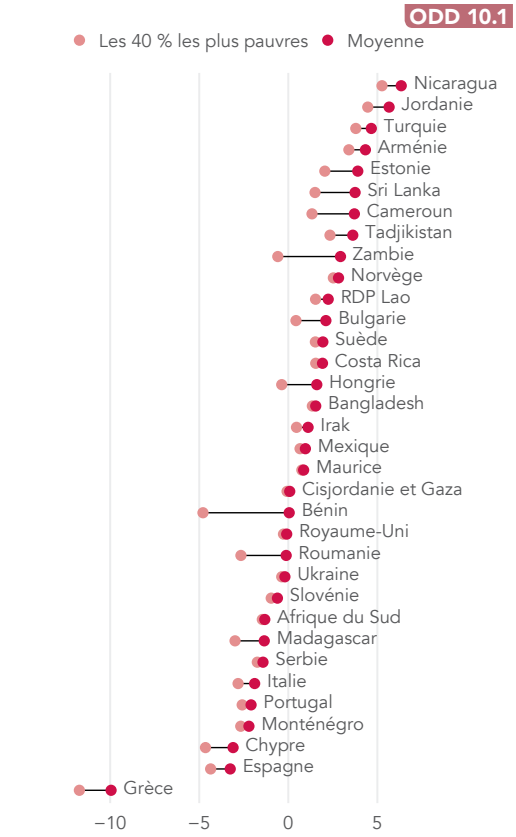

Note : Les taux de croissance font référence à la consommation moyenne ou au revenu moyen, selon l'enquête.

Source : Base de données mondiale de la Banque mondiale sur la prospérité partagée. WDI (SI.SPR.PC40.ZG ; SI.SPR.PCAP.PCAP.ZG).

Dans 61 pays, la croissance du revenu des plus pauvres a été plus rapide que la moyenne.

Taux de croissance annualisé, vers 2009-2014 (%)

ODD 10.1

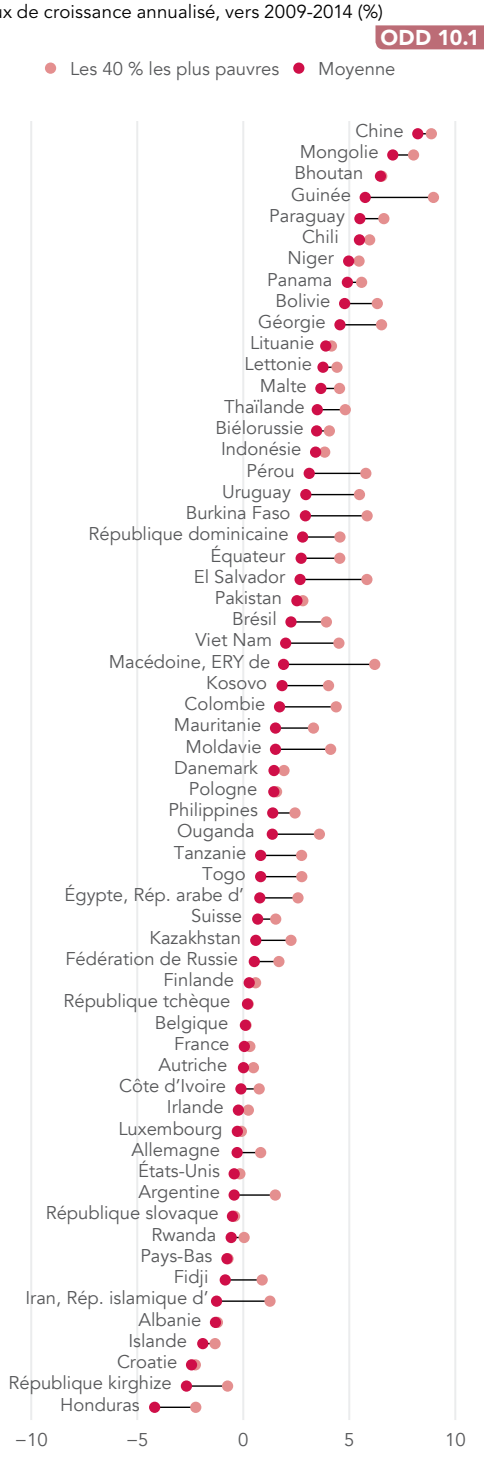

Note : Les taux de croissance font référence à la consommation moyenne ou au revenu moyen, selon l'enquête.

Source : Base de données mondiale de la Banque mondiale sur la prospérité partagée. WDI (SI.SPR.PC40.ZG ; SI.SPR.PCAP.PCAP.ZG).

Les envois de fonds personnels constituent une source importante de revenus pour les habitants des pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire. Mais, le coût moyen d'envoi de ces fonds reste élevé.

Coût moyen des envois de fonds vers un pays, T1 2017 (en % de la transaction)

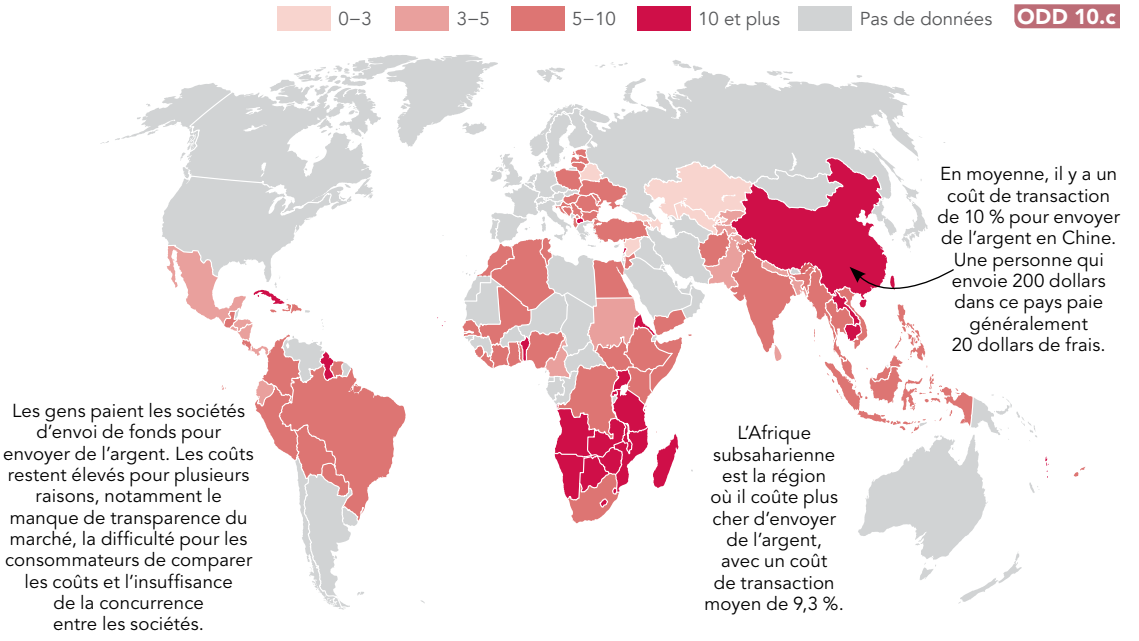

Source : Banque mondiale, Prix des envois de fonds dans le monde (base de données) https://remittanceprices.worldbank.org/

Le coût des envois de fonds varie également selon le pays à partir duquel les fonds sont envoyés.

Coût moyen des envois de fonds à partir d'un pays, T1 2017 (en % de la transaction)

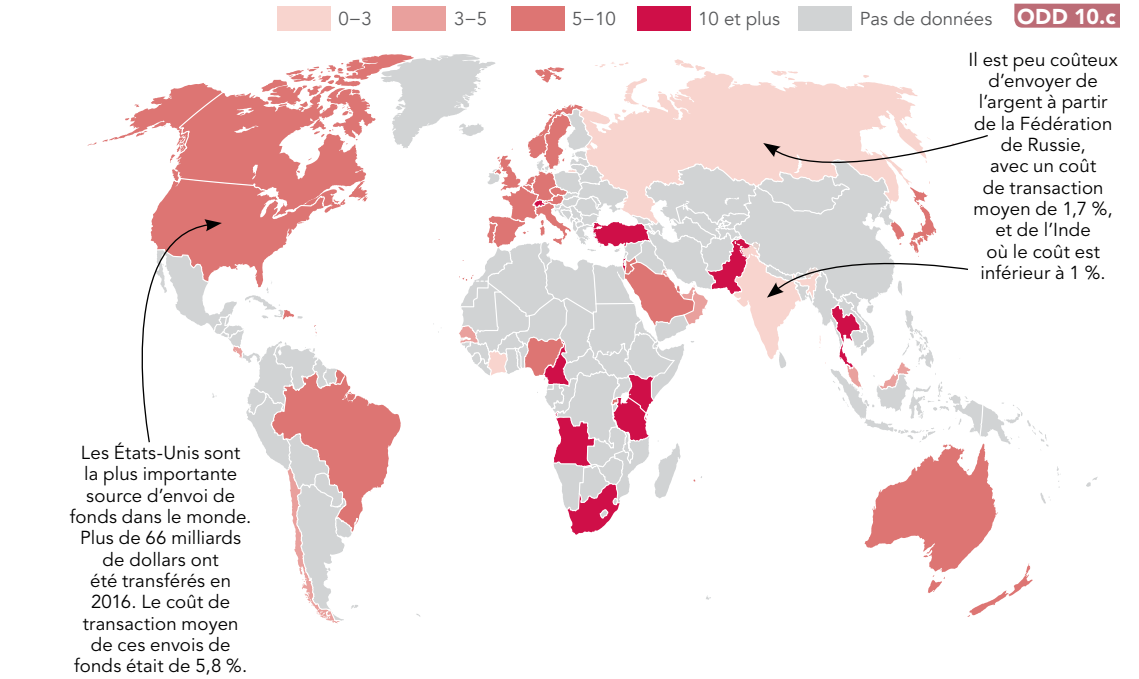

Source : Banque mondiale, Remittances Prices Worldwide (base de données) https://remittanceprices.worldbank.org/

À l'échelle mondiale, le coût moyen des envois de fonds a diminué de 9,1 à 7,1 % ces quatre dernières années, mais il reste supérieur à la cible de l'ODD de 3 %.

Coût moyen des services d'envoi de fonds, par région bénéficiaire (en % de la transaction)

ODD 10.c

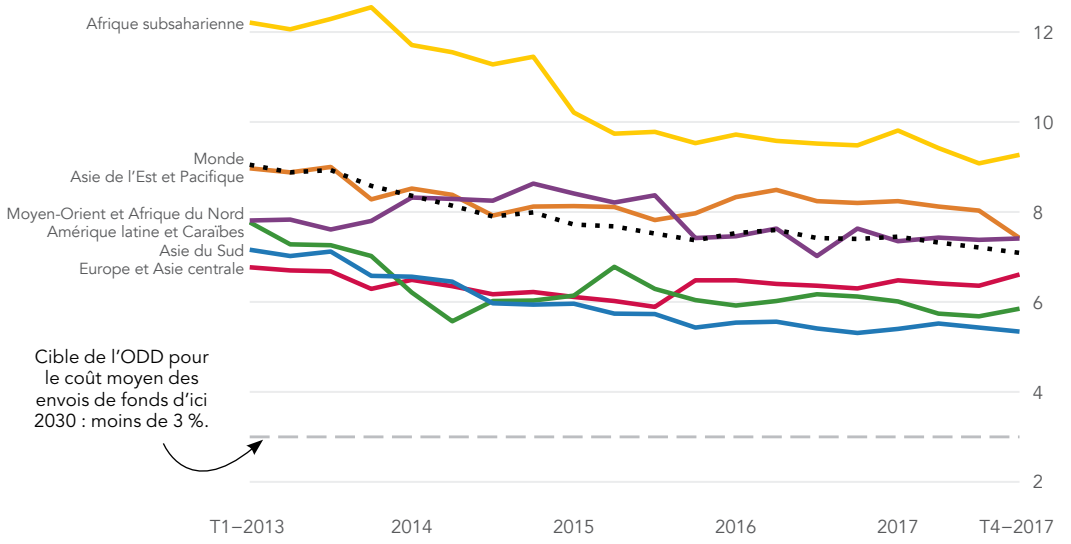

Source : Remittance Prices Worldwide, Banque mondiale, numéro 24. https://remittanceprices.worldbank.org/

Les coûts des envois de fonds varient entre les corridors des pays d'expédition et de destination. La cible de l'ODD vise à ramener tous les coûts des corridors en dessous de 5 % du montant envoyé.

Coût moyen des envois de fonds entre pays (% de la transaction)

ODD 10.c

Le coût moyen de l'envoi de fonds des États-Unis vers l'Inde est de 0,8 %.

Envoi de fonds en direction de ce pays

Envoi de fonds à partir de ce pays	Inde	Chine	Philippines	Bangladesh	Liban	Sri Lanka	Nigéria	Pakistan	Indonésie	Viet Nam	Égypte, Rép. arabe d'	Guatemala	Mexique
États-Unis	0,8	3,5	3,2	4,7	6		7,6	6,8	3,3	3,5	5,7	4	2,1
Royaume-Uni	0,7	0,9	0,9	2	7,7	2,1	0,3	1,1		2,5			
Arabie saoudite	2,5		3,9	5,9	4,5	4,3		2,4	3,9		7,7		
Canada	2	5,3			7,5	6,2	6,2	4,5		5,3			
Singapour	0,7	2,9	0,7	0,8		0,1		0,6	3,5				
Émirats arabes unis	2,9		3,1	3,5		2,4		4	8,1		6,4		
Australie	0,7	2,8	3,3		5,4				7,6	6,3			
Italie	0,9	12,6	4,2			4,1	7,9				10,6		
Qatar	3,1		3,4	2,3		3,7		1,4			4,2		
Allemagne	1,4	2,4			7,8		7,2			6,5			
Malaisie	2,1	5,1	2,4	2,2					3				
France	1,3	11,8			3,3					6,7			
Afrique du Sud	9,4	16,1					7,2						
Espagne		17,8	5				8,9						

Certains corridors sont très coûteux : en général, le coût d'envoi de 200 dollars de l'Italie vers l'Égypte est de 21 dollars.

0–3 | 3–5 | 5–10 | 10 et plus | Pas de données

Note : Les coûts indiqués utilisent la méthodologie Smart Remitter Target, qui calcule la moyenne des trois services les moins chers pour l'envoi de fonds. Les corridors d'envoi de fonds où l'on a les flux d'argent les plus importants sont indiqués. L'ensemble des données ne couvre pas les corridors où les flux d'envoi de fonds sont relativement faibles.
Source : Banque mondiale, Remittance Prices Worldwide (base de données) https://remittanceprices.worldbank.org/

11 Villes et établissements humains durables

Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.

Depuis 2008 environ, la majorité de la population mondiale vit dans des zones urbaines. Seules l'Asie du Sud et l'Afrique subsaharienne restent plus rurales qu'urbaines.

Proportion de la population totale (%)

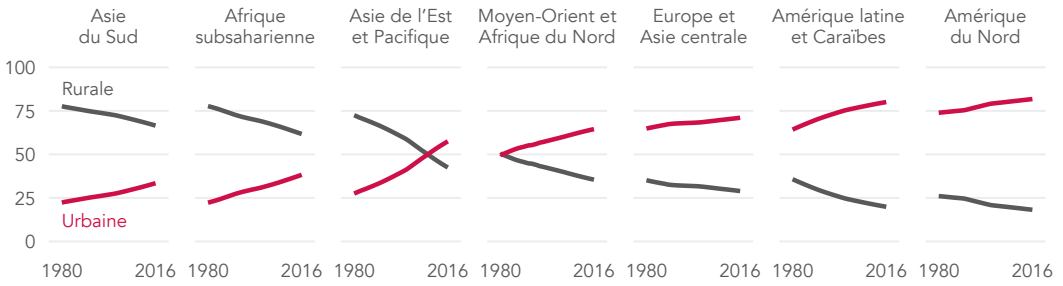

Source : Division de la population des Nations Unies. WDI (SP.URB.TOTL.IN.ZS ; SP.RUR.TOTL.ZS).

Malgré l'urbanisation croissante, de nombreux pays ont réduit la proportion de citadins vivant dans des bidonvilles.

Population vivant dans des bidonvilles, 2005 et 2014 (% de la population urbaine)

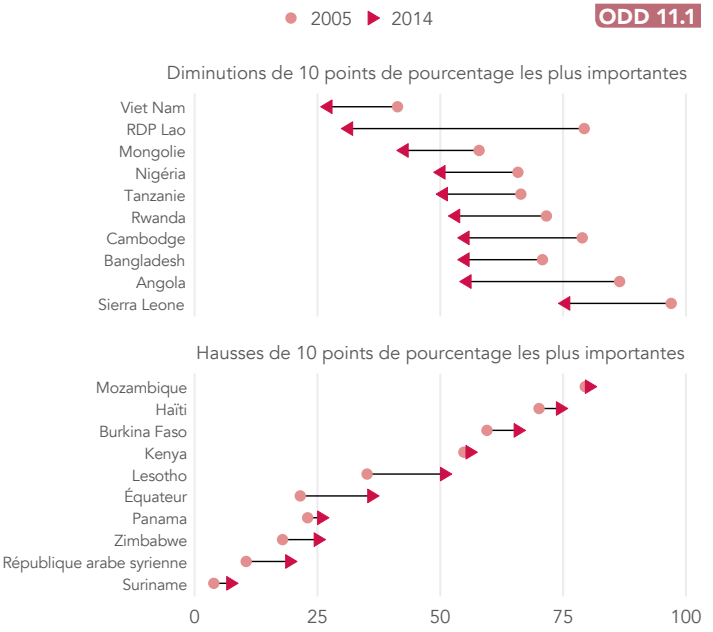

Source : ONU-Habitat. Indicateurs du développement dans le monde (EN.POP.SLUM.UR.UR.ZS).

Mais, il existe encore d'importantes populations vivant dans des bidonvilles.

Population, par localité, 2014 (%)

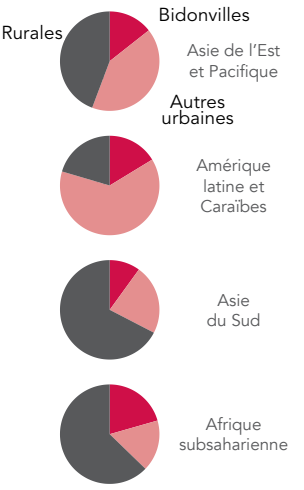

Note : Les autres régions ne sont pas indiquées en raison du nombre limité de données nationales.

Source : WDI (EN.POP.SLUM.SLUM.UR.ZS ; SP.URB.TOTL.IN.ZS ; SP.RUR.TOTL.ZS).

Une infrastructure fiable permet aux villes de prospérer : les citadins ont un meilleur accès aux services et ont tendance à être moins pauvres que les habitants des zones rurales.

Indice numérique de pauvreté par rapport aux seuils de pauvreté nationaux ; et accès à l'électricité, à l'eau au moins de base et à l'assainissement au moins de base, pays ayant les quatre indicateurs disponibles, 2014 (% de la population rurale et urbaine).

ODD 11.1

a. L'agrégat de la pauvreté basé sur les seuils de pauvreté nationaux n'est pas disponible pour le monde, car ces seuils diffèrent d'un pays à l'autre.

Source : Banque mondiale ; OMS ; OMS ; et Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène (JMP). WDI (SI.POV.URHC ; SI.POV.RUHC ; EG.ELC.ACCS.UR.ZS ; PAR EXEMPLE.ELC.ACCS.RU.ZS ; SH.H2O.BASW.UR.ZS ; SH.H2O.BASW.RU.ZS ; SH.STA.BASS.UR.ZS ; SH.STA.BASS.RU.ZS).

La plupart des pays dépassent les niveaux de pollution par les particules fines ne présentant pas de danger ($PM_{2,5}$). L'industrie, les transports et l'utilisation des combustibles solides par les ménages font partie des sources de cette pollution.

Pollution de l'air ambiant, $PM_{2,5}$, exposition annuelle moyenne, 2016 (microgrammes par mètre cube, µg/m³).

ODD 11.6

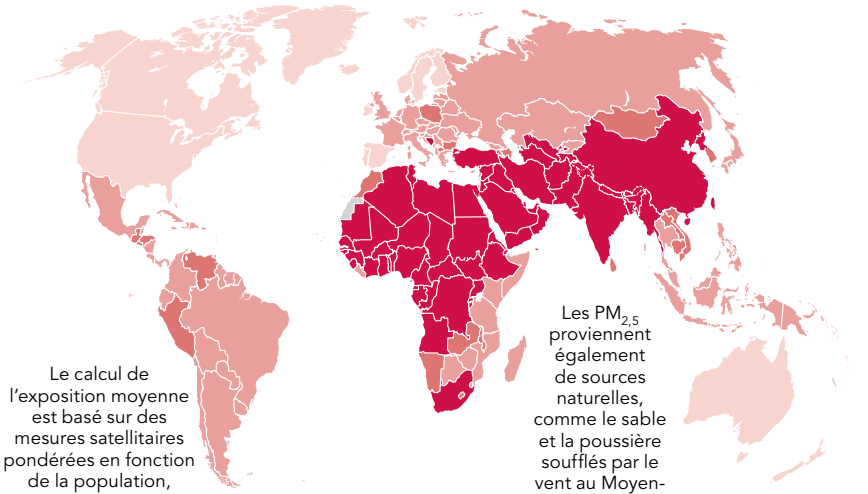

Le calcul de l'exposition moyenne est basé sur des mesures satellitaires pondérées en fonction de la population, étalonnées en fonction des stations terriennes.

Les $PM_{2,5}$ proviennent également de sources naturelles, comme le sable et la poussière soufflés par le vent au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

Les particules de $PM_{2,5}$ ont un diamètre de moins de 2,5 microns et peuvent pénétrer profondément dans les voies respiratoires.

L'OMS recommande que l'exposition annuelle moyenne à la pollution par les $PM_{2,5}$ n'excède pas 10 microgrammes par mètre cube.

Source : van Donkelaar et al. 2016. Indicateurs du développement dans le monde (EN.ATM.PM25.MC.MC.M3).

Mais, les mesures des $PM_{2,5}$ montrent des variations locales par rapport aux moyennes nationales.

$PM_{2,5}$, quadrillés de 0,1 degré, 2016 (µg/m³)

Alors que la carte ci-dessus montre une moyenne nationale, cette carte montre les conditions locales.

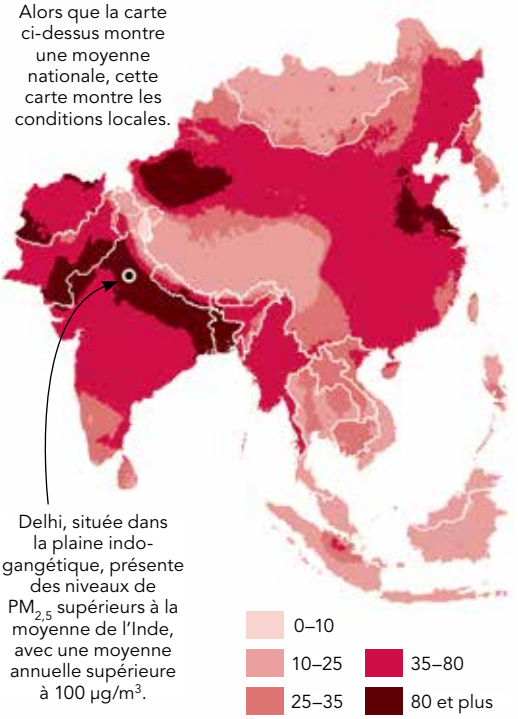

Delhi, située dans la plaine indo-gangétique, présente des niveaux de $PM_{2,5}$ supérieurs à la moyenne de l'Inde, avec une moyenne annuelle supérieure à 100 µg/m³.

Source : van Donkelaar et al. 2016. http://doi.org/10.1021/acs.est.5b05833

Et, même dans un endroit précis, les $PM_{2,5}$ varient selon les saisons et les conditions météorologiques.

$PM_{2,5}$, moyenne quotidienne, Université technologique de Delhi (DTU), 2017 (µg/m³)

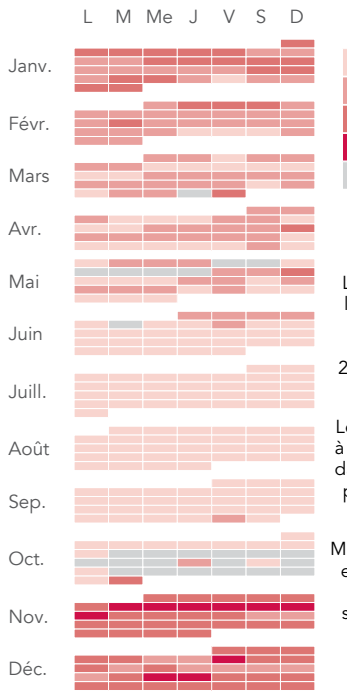

Les Directives de l'OMS fixent une limite de $PM_{2,5}$ d'une journée à 25 microgrammes par mètre cube.

Les mesures au sol à Delhi se situaient dans cette limite la plupart des jours de l'été 2017.

Mais, l'hiver suivant, elles ont dépassé cette limite, souvent de façon spectaculaire.

a. Échantillonné à l'Université technologique de Delhi (DTU).
Source : Conseil central de maîtrise de la pollution de l'Inde. https://app.cpcbccr.com

La pollution de l'air ambiant a de nombreuses répercussions négatives, y compris le risque accru de décès prématuré.

Décès attribuables à la pollution de l'air ambiant, 2012 (pour 100 000)

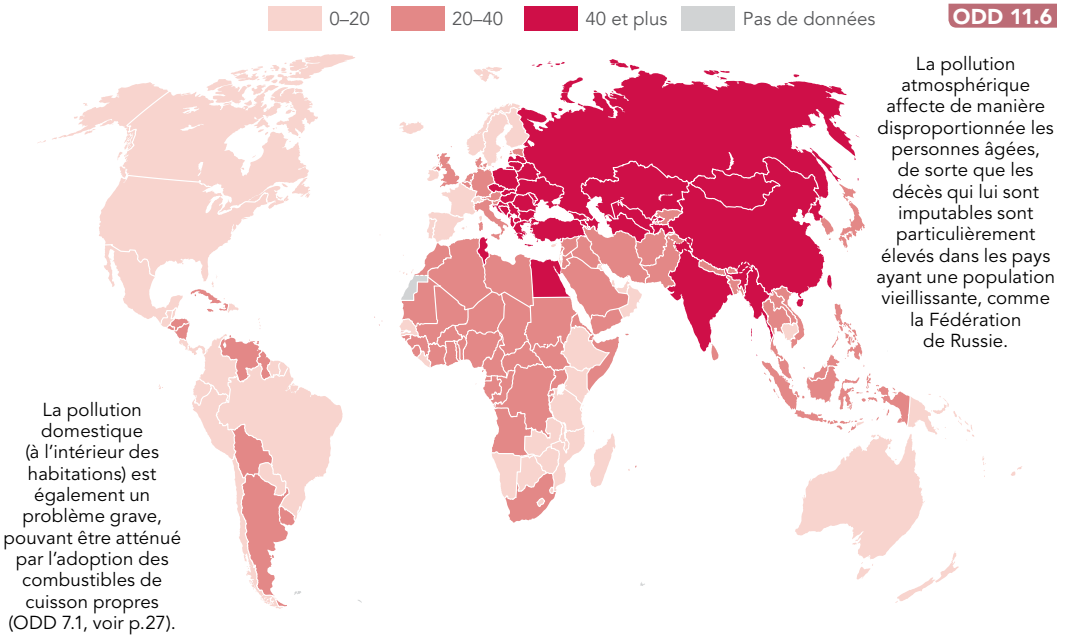

Source : Observatoire mondial de la santé de l'OMS (base de données). http://apps.who.int/gho/data/view.main.BODAMBIENTAIRDTHS

Outre le coût en vies humaines, les décès prématurés attribuables à la pollution atmosphérique ont un coût économique pour les pays.

Estimation des pertes annuelles de revenus de la population active résultant des décès dus à la pollution atmosphérique, par type, 2015 (% du PIB)

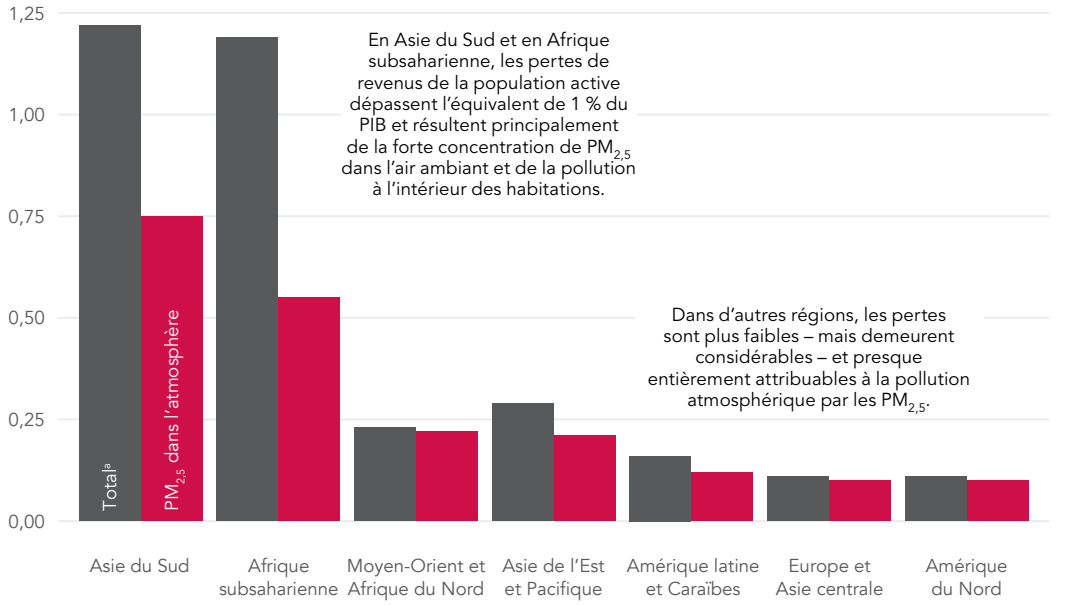

a. Comprend les pertes attribuables à la pollution atmosphérique et à l'ozone ambiant.

Source : Banque mondiale, 2018. http://hdl.handle.net/10986/29001

12 Consommation et production responsables

Établir des modes de consommation et de production durables

Les populations des pays à revenu élevé consomment plus de matières premières extraites que celles des autres pays.

Empreinte matières, 2010 (en tonnes métriques par habitant)

ODD 12.2

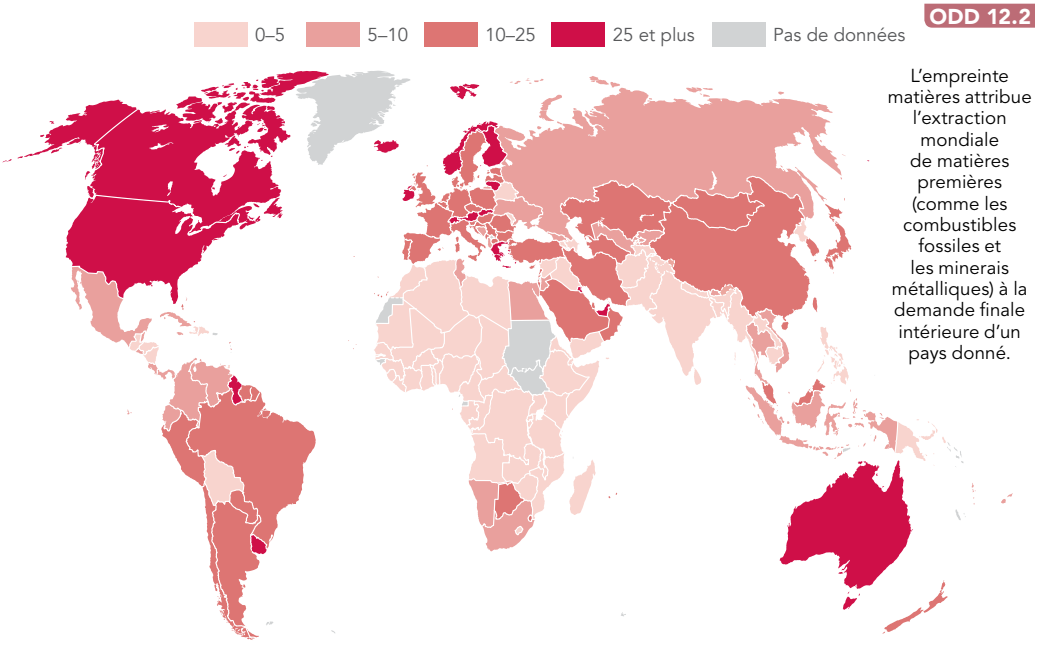

L'empreinte matières attribue l'extraction mondiale de matières premières (comme les combustibles fossiles et les minerais métalliques) à la demande finale intérieure d'un pays donné.

Source : PNUE (base de données). https://unstats.un.org/sdgs/indicators/database?indicator=12.2.1

L'empreinte matières de la Chine a triplé entre 2000 et 2010, dépassant celle des États-Unis en 2003.

Empreinte matières totale (en milliards de tonnes métriques)

ODD 12.2

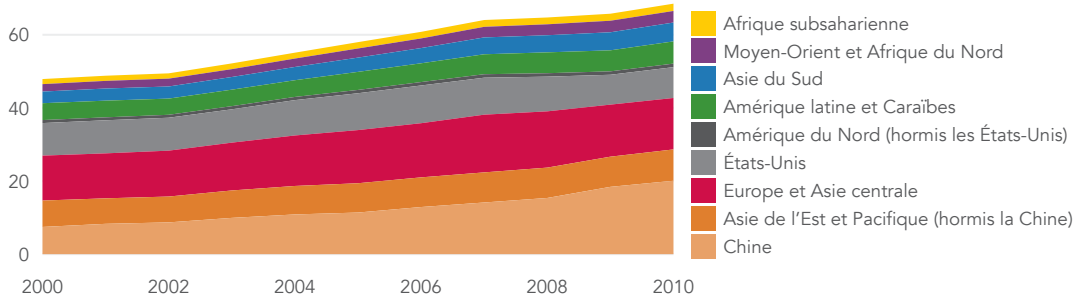

Source : PNUE (base de données). https://unstats.un.org/sdgs/indicators/database?indicator=12.2.1

L'épargne nette ajustée est une mesure de la viabilité économique. Elle vérifie si l'épargne et l'investissement compensent l'amortissement et l'épuisement du capital physique et naturel et les dommages causés par la pollution.

Part du revenu national brut, 2015 (%)

ODD 12.2

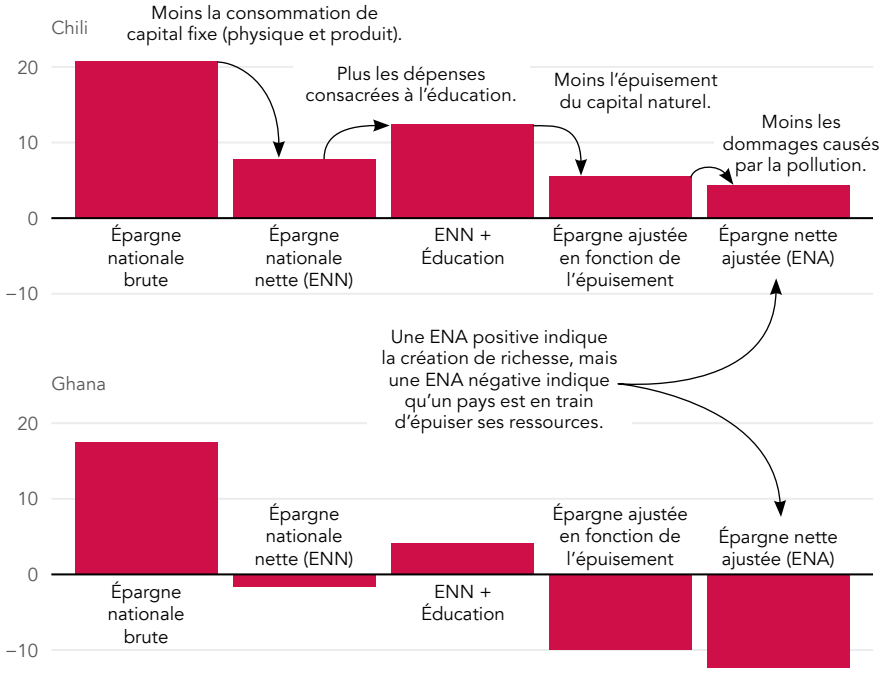

Le Chili et d'autres pays à revenu élevé ont tendance à avoir des taux d'épargne et d'investissement élevés qui compensent l'épuisement du capital naturel. Par conséquent, l'ENA est positive.

Mais, dans des pays comme le Ghana, l'épargne et l'investissement dans l'éducation ne suffisent pas à compenser la diminution du capital physique et l'épuisement des ressources naturelles. Par conséquent, l'ENA est négative.

Source : Banque mondiale et OCDE. WDI (NY.ADJ.ICTR.ICTR.GN.ZS ; NY.ADJ.DKAP.GN.ZS ; NY.ADJ.AEDU.GN.ZS ; NY.ADJ.DFOR.GN.ZS ; NY.ADJ.DNGY.DNGY.GN.ZS ; NY.ADJ.DMIN.DMIN.GN.ZS ; NY.ADJ.DCO2.GN.ZS ; NY.ADJ.DPEM.GN.ZS).

La transformation des ressources naturelles en d'autres formes de richesse est un défi majeur. De nombreux pays à faible revenu riches en ressources ont une épargne nette ajustée négative.

Épargne nette ajustée, moyenne, 2010-2016 (% du RNB)

ODD 12.2

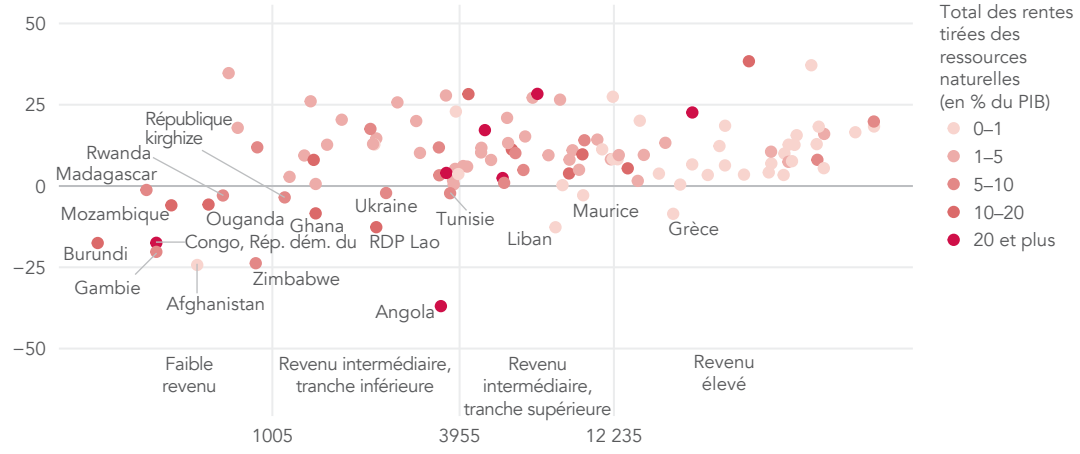

Source : Banque mondiale. Indicateurs du développement dans le monde (NY.GNP.PCAP.CD ; NY.ADJ.SVNG.SVNG.GN.ZS ; NY.GDP.TOTL.RT.RT.ZS).

Un tiers des aliments produits pour la consommation humaine est perdu ou gaspillé. C'est là un gaspillage des ressources utilisées pour produire, gérer et transporter ces aliments[a]

Perte de produits alimentaires, 2013 (kilocalories par personne et par jour)

ODD 12.3

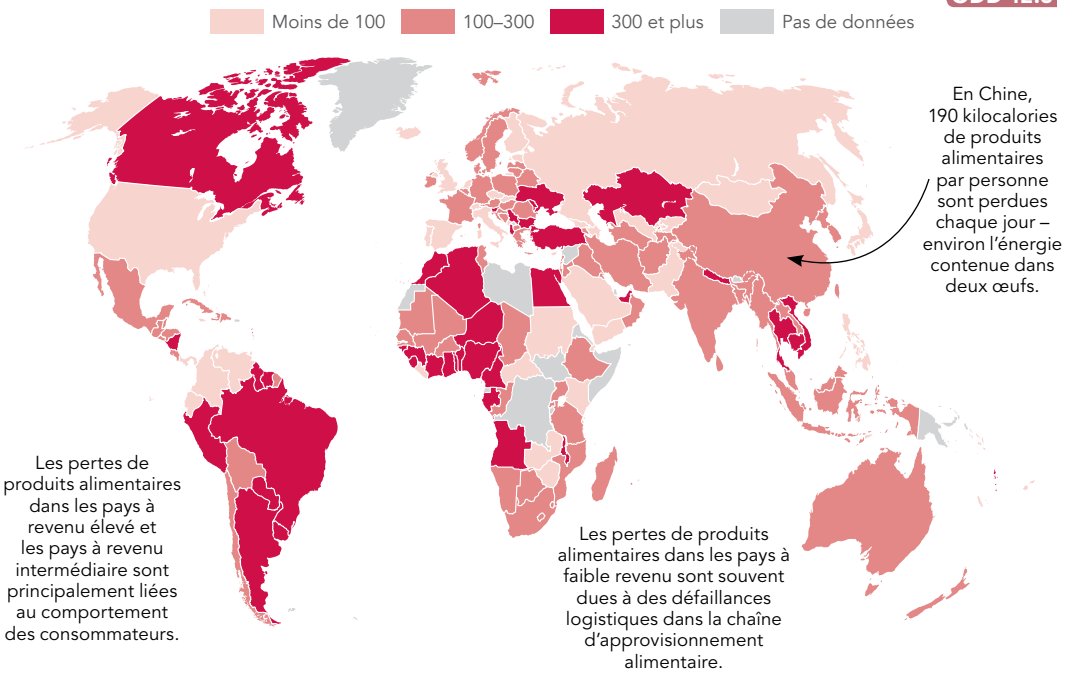

a. FAO 2011 http://www.fao.org/docrep/014/mb060e/mb060e00.htm

Source : Bilans alimentaires de la FAO (base de données). http://www.fao.org/faostat/en/#data/FBS

Ce sont les États-Unis et la Chine qui collectent le plus de déchets urbains, dont la majorité se retrouve dans les décharges.

Déchets urbains, 10 premiers pays disposant de données selon le volume total de déchets collectés, valeur la plus récente en 2012-2014.

ODD 12.5

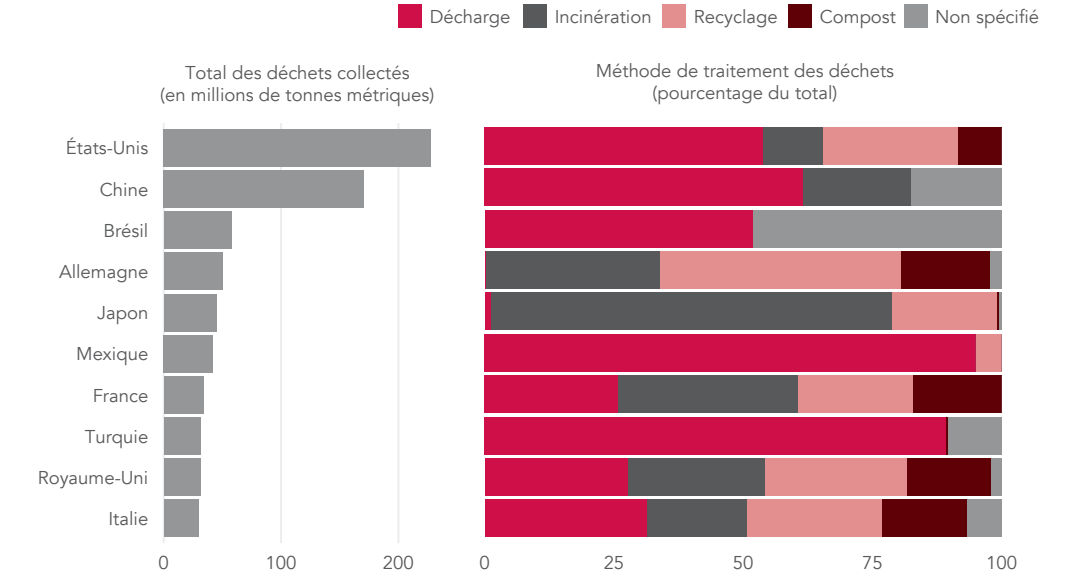

Source : PNUE, Division de statistique de l'ONU (base de données). https://unstats.un.org/unsd/envstats/qindicators.cshtml

Dans les deux tiers des pays pour lesquels les données sont disponibles, plus de 50 % des déchets urbains sont acheminés vers des décharges. Ces statistiques sont encore en cours d'élaboration dans de nombreux pays.

Part des déchets urbains acheminés vers des décharges, valeur la plus récente en 2012-2014 (en %)

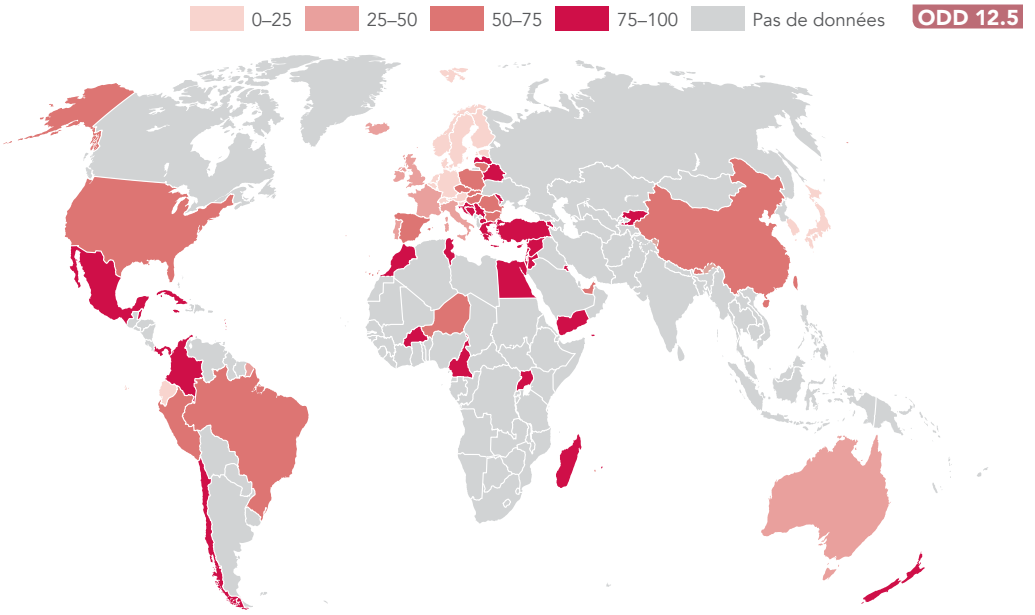

Source : PNUE, Division de statistique de l'ONU (base de données). https://unstats.un.org/unsd/envstats/qindicators.cshtml

Seul 1 pays sur 10 ayant des données disponibles recycle ou transforme en compost plus de 50 % de ses déchets urbains.

Part des déchets urbains recyclés ou compostés, valeur la plus récente en 2012-2014 (en %)

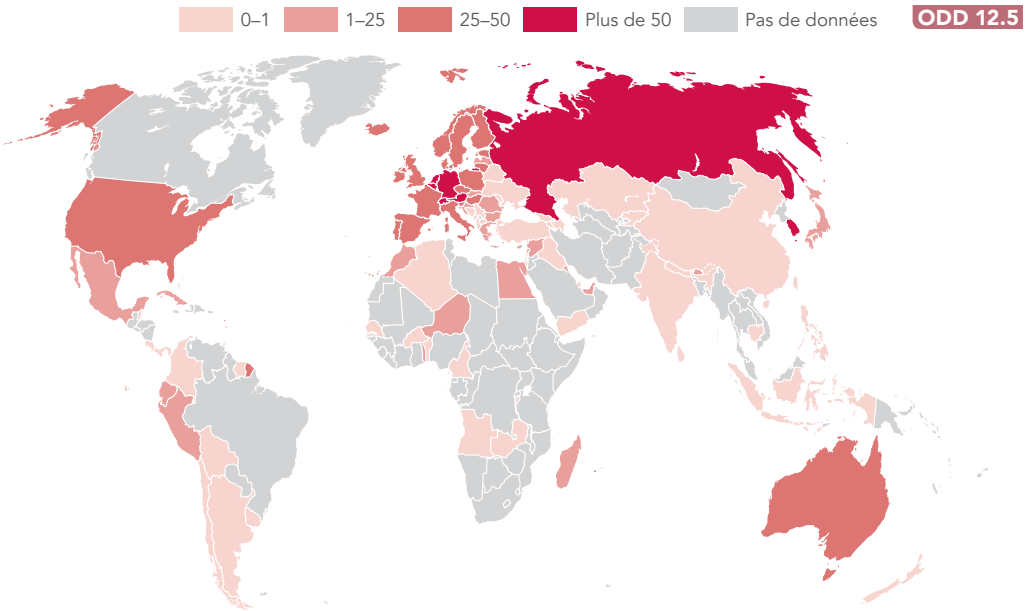

Source : PNUE, Division de statistique de l'ONU (base de données). https://unstats.un.org/unsd/envstats/qindicators.cshtml

13

Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques*

Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

Les émissions de dioxyde de carbone (CO_2) augmentent sans cesse...

Émissions annuelles de CO_2, par catégorie de revenu (Gt)

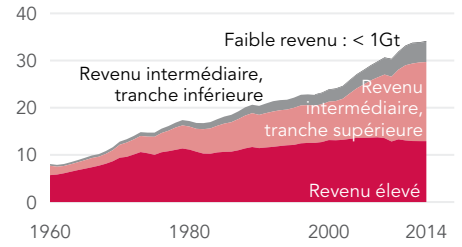

Source : Centre d'analyse des informations relatives au dioxyde de carbone. Indicateurs du développement dans le monde (EN.ATM.CO2E.KT).

...et donc sa concentration dans l'atmosphère augmente également – à un rythme accéléré.

CO_2 dans l'atmosphère, à Mauna Loa, Hawaii (parties par million)

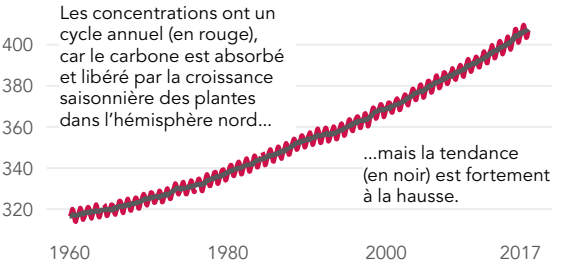

Source : Tans, P/NOAA/ESRL & Keeling, R/ Institut d'océanographie Scripps. http://www.esrl.noaa.gov/gmd/ccgg/trends

Le changement climatique est causé par ce CO_2 dans l'atmosphère et d'autres gaz à effet de serre. Les émissions par habitant varient d'une catégorie de revenu à l'autre et à l'intérieur d'une même catégorie de revenu.

Émissions de CO_2, par pays et par catégorie de revenu, 2014 (en tonnes métriques par habitant)

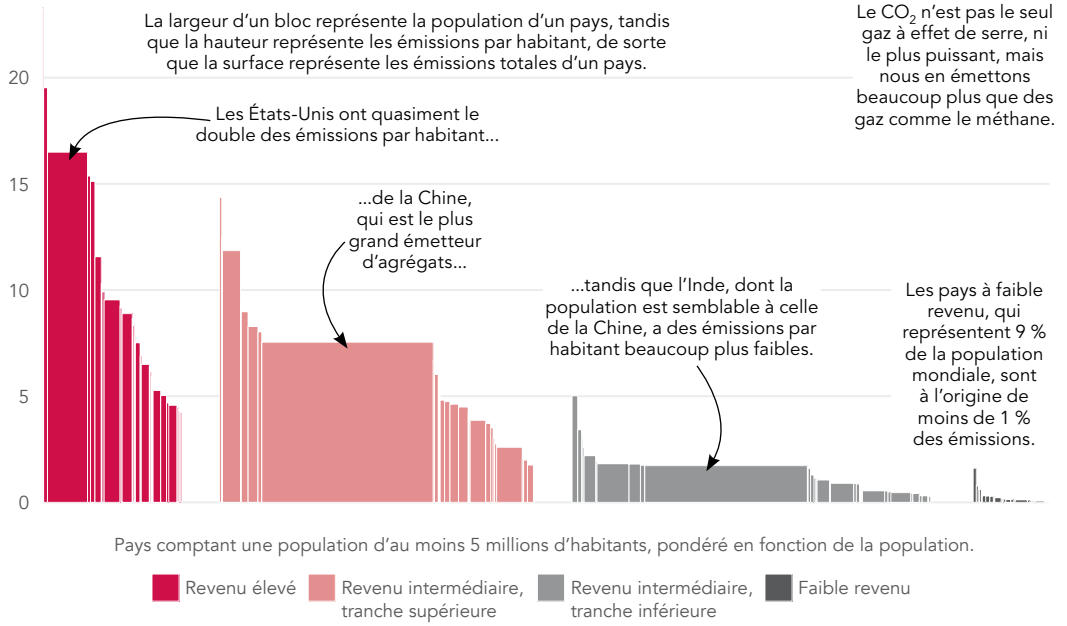

Source : Centre d'analyse des informations relatives au dioxyde de carbone. Indicateurs du développement dans le monde (EN.ATM.CO2E.KT ; SP.POP.TOTL).

* la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques est reconnue à titre de premier forum international et intergouvernemental pour negocier la reaction mondiale aux changements climatiques

Un changement climatique plus accentué est inévitable, mais le degré de changement dépend de l'évolution des émissions futures de CO_2 et d'autres gaz à effet de serre.

Émissions annuelles de CO_2, scénario historique et quatre scénarios d'avenir utilisés dans la modélisation climatique (Gt)

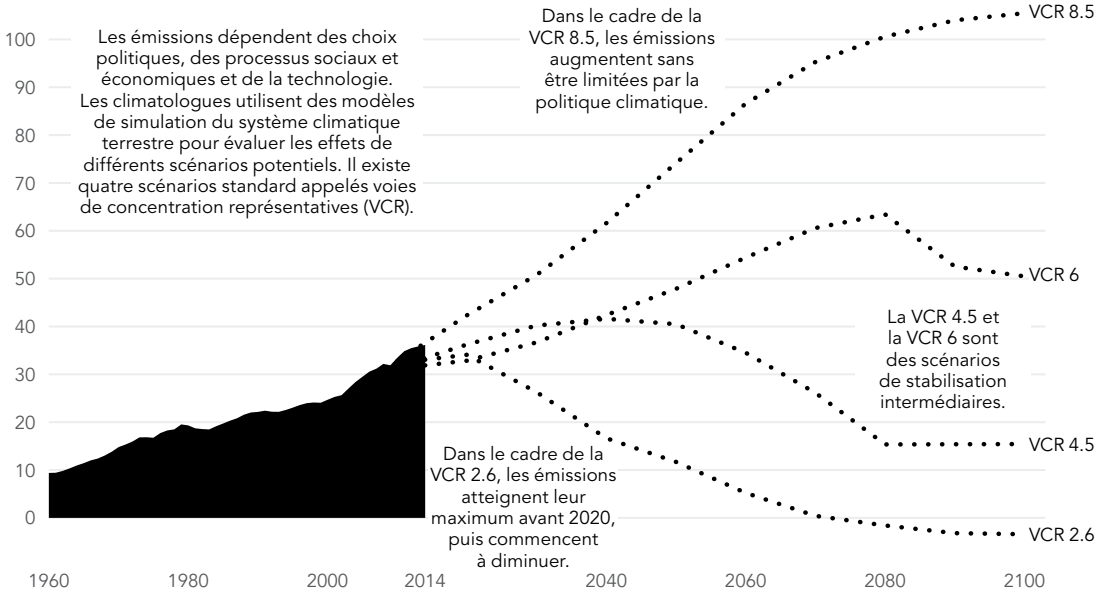

Source : Base de données sur les VCR (version 2.0.5). http://tntcat.iiasa.ac.at:8787/RcpDb

On prévoit des événements météorologiques extrêmes plus fréquents et plus intenses, y compris des jours de chaleur extrême, qui menacent la santé humaine et la productivité agricole.

Jours supplémentaires annuels avec un indice de chaleur >35 degrés Celsius, projection pour 2080-2099, différence par rapport à 1986-2005.

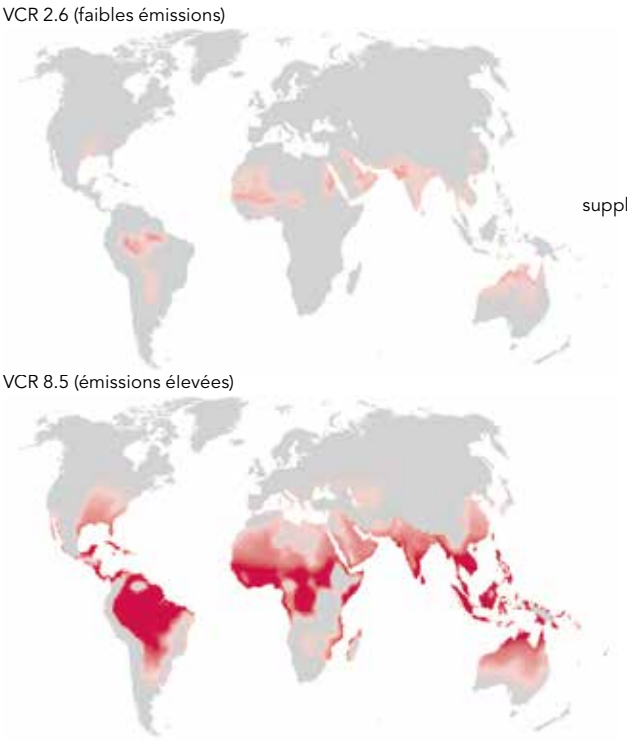

L'indice thermique est une échelle de température ajustée en fonction de l'humidité, conçue pour refléter la température perçue.

Un indice de chaleur supérieur à 35 degrés Celsius est associé à un risque allant de modéré à élevé de troubles liés à la chaleur en cas d'exposition prolongée ou d'activité intense, comme le travail agricole. Les troubles liés à la chaleur comprennent l'épuisement dû à la chaleur, les crampes liées à la chaleur et les coups de chaleur.

La chaleur extrême augmente également la demande d'énergie pour la climatisation.

On prévoit aussi que d'autres phénomènes météorologiques extrêmes deviennent plus fréquents avec le changement climatique, y compris la sécheresse et les inondations.

Note : Projection du modèle d'ensemble CMIP5.
Source : Portail de connaissances sur le changement climatique de la Banque mondiale. http://climateknowledgeportal.worldbank.org

Les pays à faible revenu ont tendance à être plus vulnérables et moins bien outillés pour investir dans la lutte contre les impacts climatiques extrêmes.

Vulnérabilité aux aléas climatiques, score, par pays, 2016 (0 à 1, plus le score est élevé, plus le pays est vulnérable)

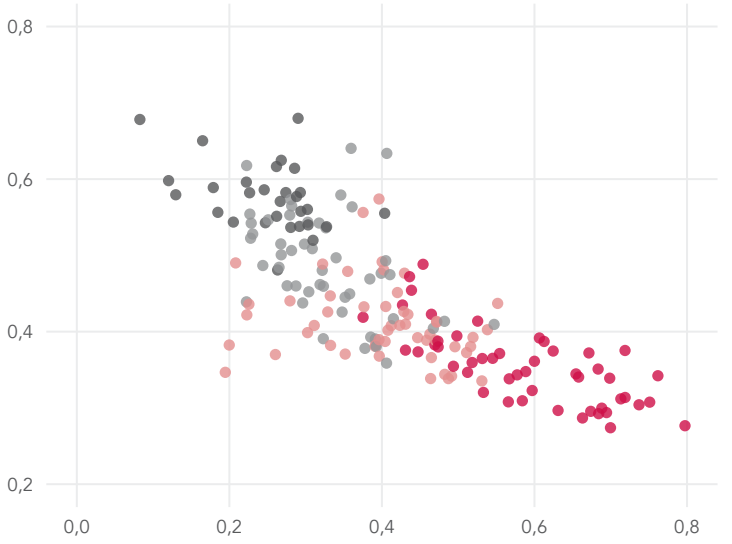

- Faible revenu
- Revenu intermédiaire, tranche inférieure
- Revenu intermédiaire, tranche supérieure
- Revenu élevé

L'indice mondial d'adaptation Notre-Dame est basé sur des données publiques.

Il mesure la vulnérabilité dans six secteurs : l'alimentation, l'eau, la santé, les services écosystémiques, l'habitat humain et l'infrastructure.

Il mesure l'état de préparation à l'aide de trois composantes : l'état de préparation économique, l'état de préparation en matière de gouvernance et l'état de préparation sociale.

Source : Indice pays de l'initiative mondiale d'adaptation Notre-Dame (base de données). https://gain.nd.edu/our-work/country-index

Le risque pour le bien-être lié aux catastrophes naturelles est plus grand que ne le suggèrent les mesures strictes de perte d'actifs. Le risque pèse plus lourdement sur les personnes démunies au sein des pays.

Risque pour le bien-être (en % du PIB par an)

ODD 13.1

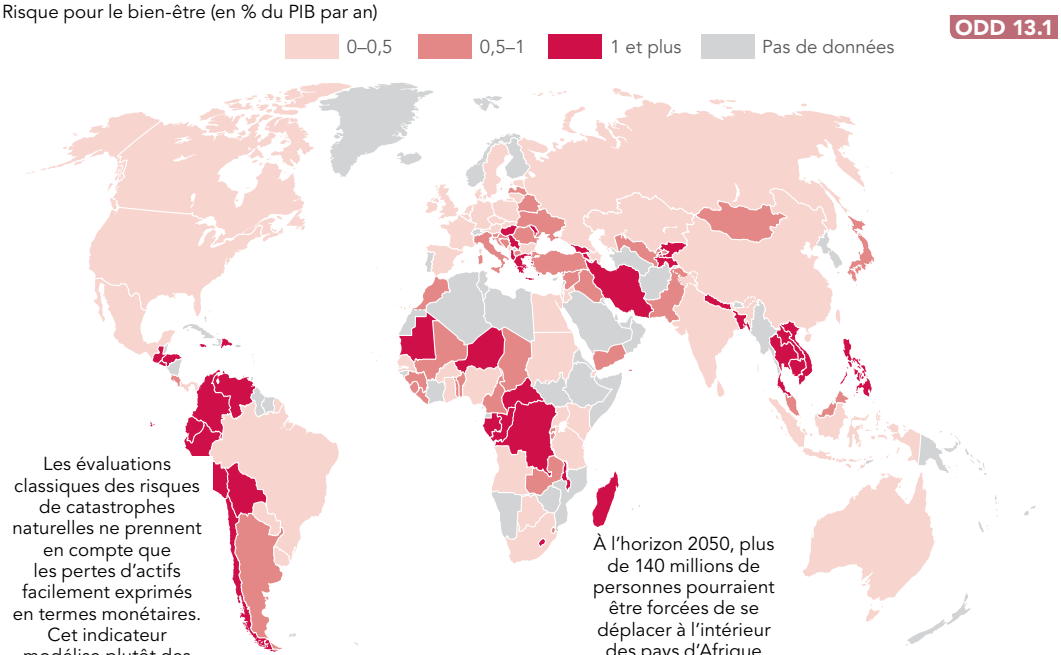

Les évaluations classiques des risques de catastrophes naturelles ne prennent en compte que les pertes d'actifs facilement exprimés en termes monétaires. Cet indicateur modélise plutôt des impacts plus généraux sur le bien-être.

À l'horizon 2050, plus de 140 millions de personnes pourraient être forcées de se déplacer à l'intérieur des pays d'Afrique subsaharienne, d'Asie du Sud et d'Amérique latine[a].

a. Banque mondiale 2018. http://hdl.handle.net/10986/29461

Source : Banque mondiale, 2017. http://hdl.handle.net/10986/25335

Dans le cadre de l'Accord de Paris, les pays s'engagent à réduire les émissions (atténuation) et à gérer les impacts négatifs du changement climatique (adaptation).

Nombre de pays ayant un engagement, par secteur et par catégorie de revenu

ODD 13.1
ODD 13.a

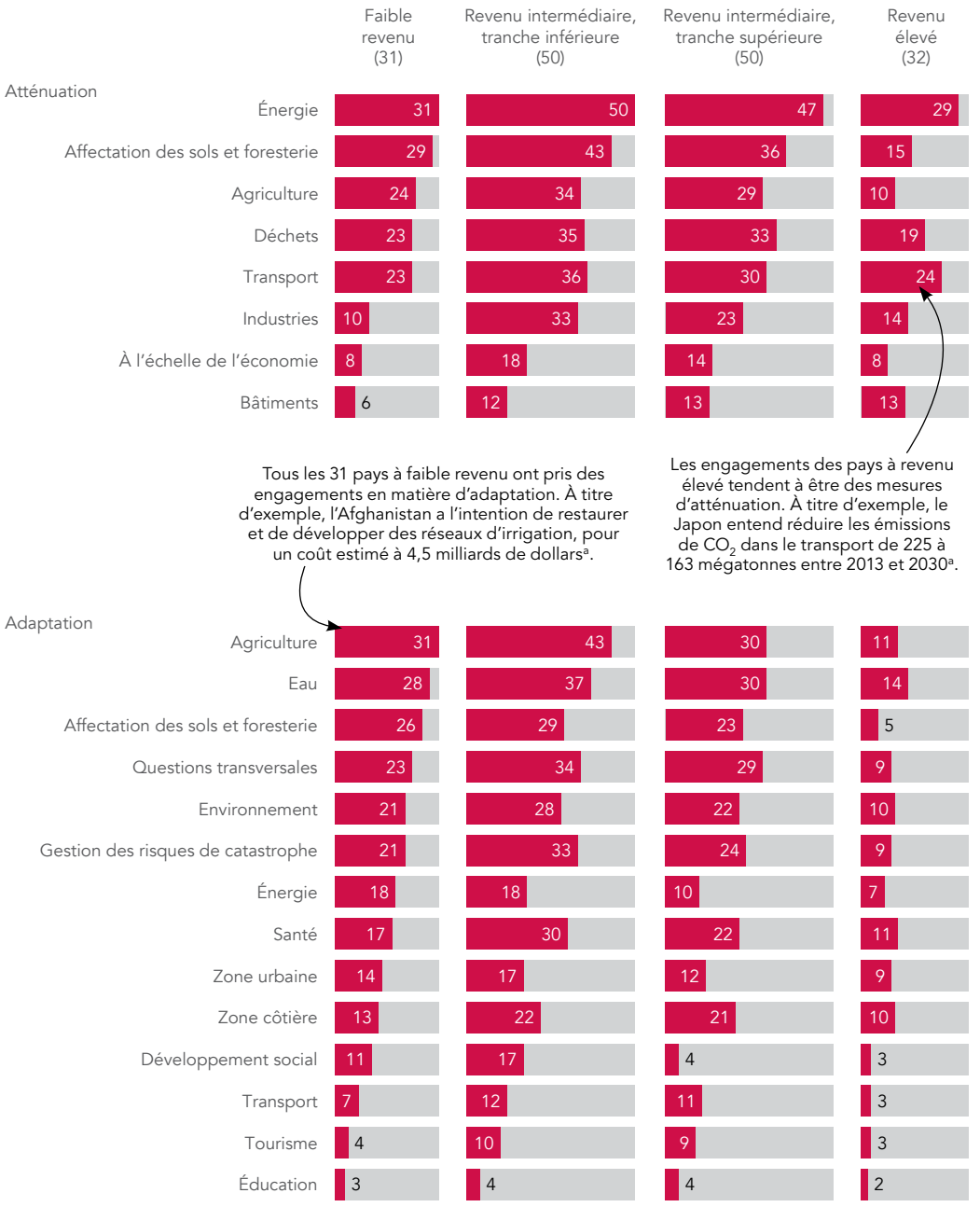

De nombreux pays n'ont pas communiqué d'estimations de coûts pour leurs engagements. Concernant les 69 pays ayant communiqué des estimations globales de coûts de mise en œuvre, le total s'élève à 5,2 trillions de dollars.

Note : Les totaux indiqués pour chaque catégorie de revenu reflètent le nombre de pays ayant soumis les Contributions prévues, déterminées au niveau national. L'Union européenne étant entièrement partie à l'accord, elle est considérée comme un seul pays à revenu élevé.
a. Registre des CND de la CCNUCC (provisoire).
Source : Banque mondiale, Contributions prévues, déterminées au niveau national (base de données). http://indc.worldbank.org.

14 Écosystèmes aquatiques

Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable.

La pêche industrielle concerne plus de la moitié de la superficie mondiale des océans, soit une superficie environ quatre fois supérieure à celle utilisée pour l'agriculture.

Heures de pêche par navire, 2016 (par km²)

ODD 14.4

Ce nouvel ensemble de données exploite les transmissions radio destinées à éviter les collisions pour surveiller les navires de pêche. Il ne couvre pas les embarcations de petite taille ni la pêche illicite.

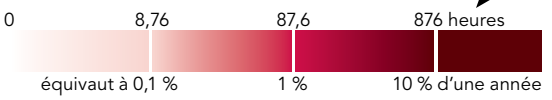

Chaque kilomètre carré des zones dont les ressources de pêche sont les plus intensivement exploitées en Europe et en Asie de l'Est affichait une activité équivalente à plus de 10 % des 8 760 heures en une année.

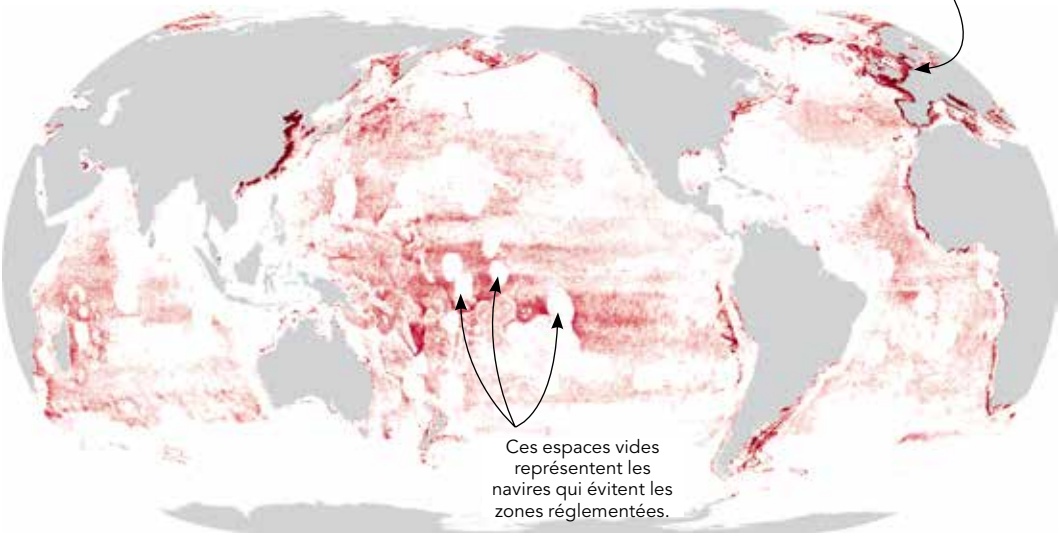

Source : Kroodsma *et al.*, 2018. http://doi.org/10.1126/science.aao5646

Et 75 % des prises de poissons relèvent de la pêche industrielle.

Prises mondiales de poissons (millions de tonnes métriques)

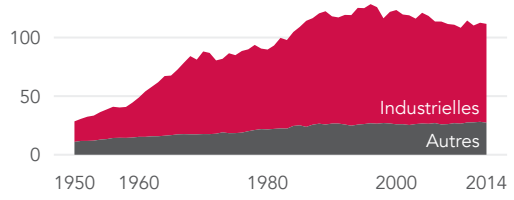

Note : « Autres » comprend les secteurs de subsistance, des loisirs et de l'artisanat.
Source : Pauly et Zeller 2016. http://doi.org/10.1038/ncomms10244

Les stocks de poissons sont de plus en plus surexploités.

État des stocks mondiaux de poissons (% des stocks totaux)

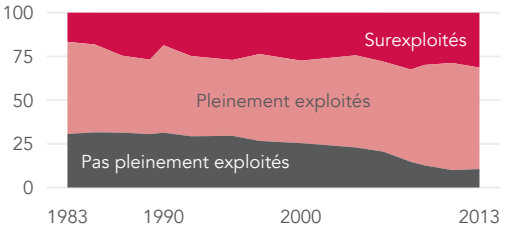

Source : FAO via la base de données mondiale des indicateurs des ODD de la Division de statistique de l'ONU (14.4.1).

L'activité sur terre peut également endommager les mers. Des centaines de zones marines mortes comportent des concentrations d'oxygène qui sont trop faibles pour supporter la plupart des vies.

Zones mortes marines, 2017 (décompte par zone hexagonale)

ODD 14.1
ODD 14.2

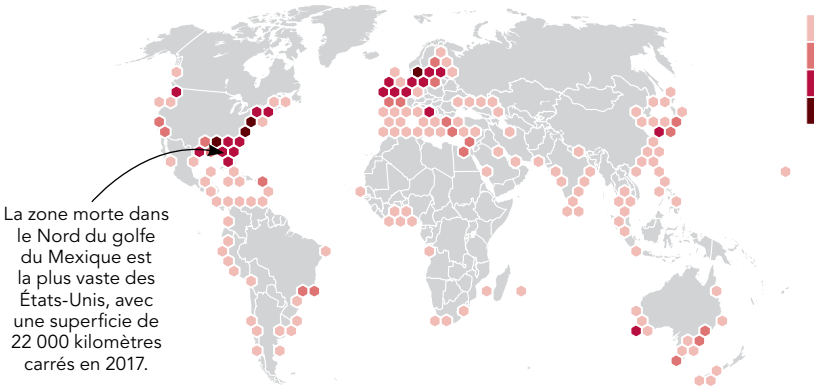

La zone morte dans le Nord du golfe du Mexique est la plus vaste des États-Unis, avec une superficie de 22 000 kilomètres carrés en 2017.

Les zones mortes se créent principalement lorsque le ruissellement d'engrais pénètre dans l'eau. Cette pénétration favorise la croissance des algues, appauvrissant ainsi l'eau en oxygène dont les organismes plus complexes ont besoin pour vivre.

Source : Diaz et Rosenberg, 2008. http://doi.org/10.1126/science.1156401. Données actuelles sur le site suivant : http://www.vims.edu/research/topics/dead_zones

Seulement 7 % environ de la superficie océanique mondiale est désignée comme aire marine protégée, officiellement réservée à la conservation à long terme.

Aires marines protégées, 2018

ODD 14.5

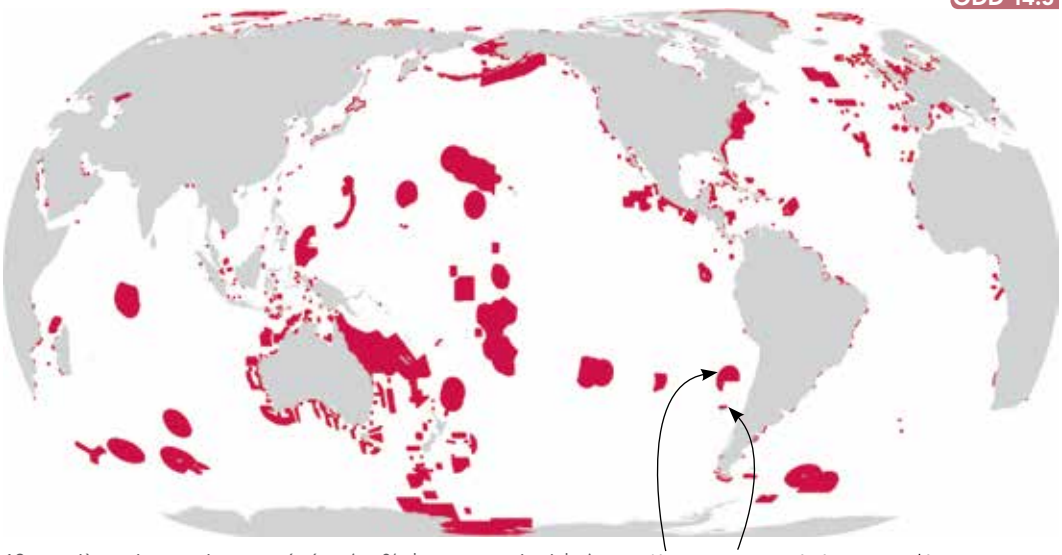

10 premières aires marines protégées, (en % des eaux territoriales)

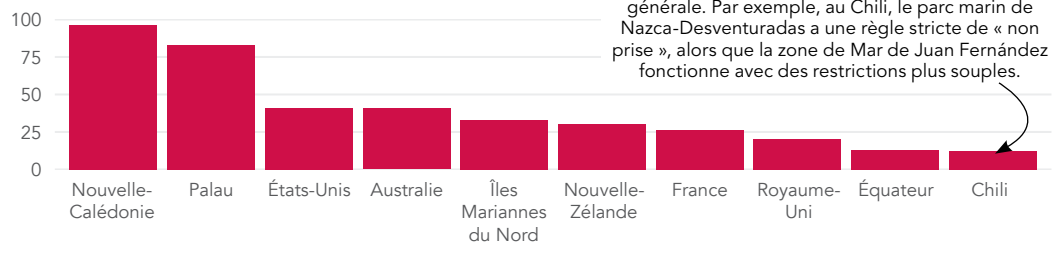

L'aire marine protégée est une désignation générale. Par exemple, au Chili, le parc marin de Nazca-Desventuradas a une règle stricte de « non prise », alors que la zone de Mar de Juan Fernández fonctionne avec des restrictions plus souples.

Note : Ne prend pas en compte les pays ayant des aires protégées d'une superficie de moins de 50 000 km².

Source : PNUE - Base de données sur les aires protégées du Centre de surveillance de la conservation mondiale de la nature. WDI (ER.MRN.PTMR.ZS) et le site : https://protectedplanet.net

Les océans sont plus chauds en raison du changement climatique : la température de surface de la mer a augmenté dans la plupart des endroits depuis 1901.

Changement de la température de surface de la mer, 1901-2015 (en degrés Celsius)

La température de surface de la mer est maintenant mesurée par satellite et comparée aux relevés historiques obtenus à la main.

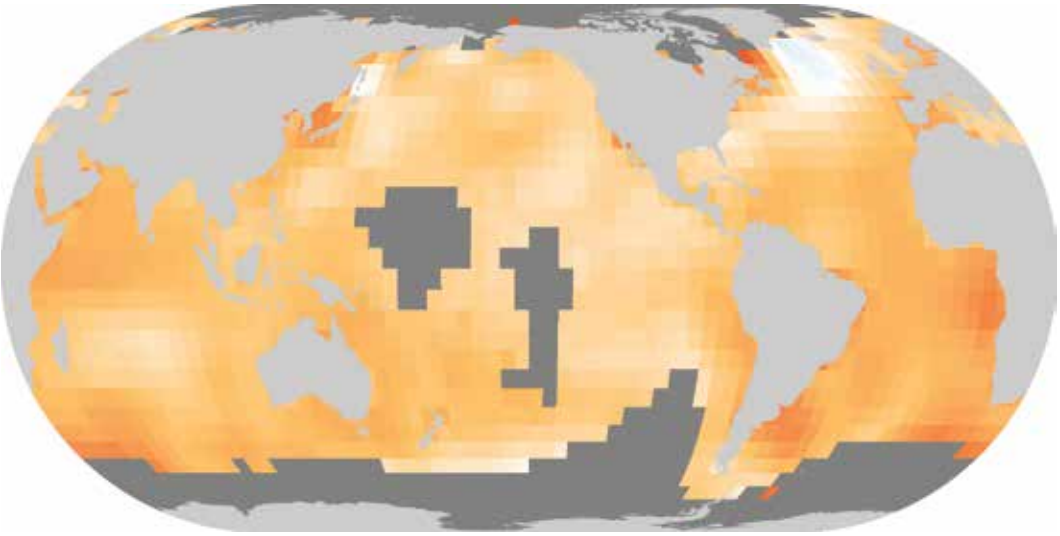

Anomalie des températures moyennes mondiales de surface de la mer, par rapport à la moyenne de 1971-2000 (en degrés Celsius)

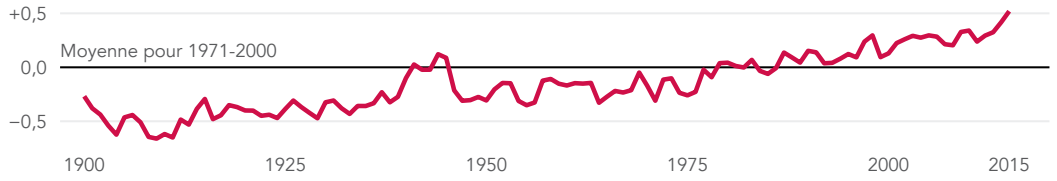

Source : Agence de protection de l'environnement des États-Unis.
https://www.epa.gov/climate-indicators/climate-change-indicators-sea-surface-temperature

Les mers plus chaudes entraînent le blanchissement ou la mort des coraux, un résultat que l'on observe dans certaines parties de la Grande barrière de corail australienne.

Anomalie des températures moyennes de surface de la mer, Grande barrière de corail, par rapport à la moyenne de 1961-1990 (en degrés Celsius)

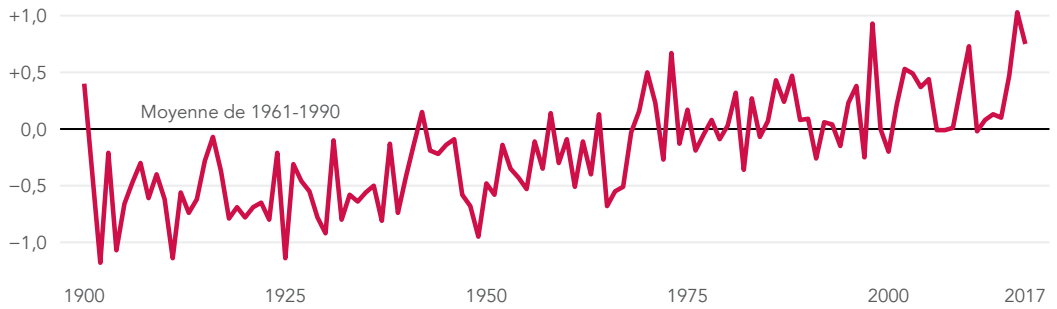

Source : Bureau australien de météorologie. http://www.bom.gov.au/web01/ncc/www/cli_chg/timeseries/sst/0112/GBR/latest.txt

Les organismes marins sont également directement affectés par le dioxyde de carbone dans l'atmosphère, qui se dissout dans les océans, ce qui accroît l'acidité au-delà des niveaux tolérables.

ODD 14.2

État de saturation en aragonite de surface (Ω_{arg})

L'aragonite est un minéral utilisé dans la constitution des coquilles des organismes marins au bas de la chaîne alimentaire. Lorsque les océans s'acidifient, l'aragonite ne peut se former et fond, menaçant ainsi les écosystèmes et les pêches.

Jusqu'à 1	1–2	2–3	3–4	4–5
Les coquilles et les squelettes de corail commencent à fondre.	Les organismes sont stressés et peuvent avoir du mal à survivre et à se reproduire.		Les organismes peuvent plus facilement construire des coquillages et des squelettes. Le niveau au-dessus de 4 est considéré comme optimal.	

2018

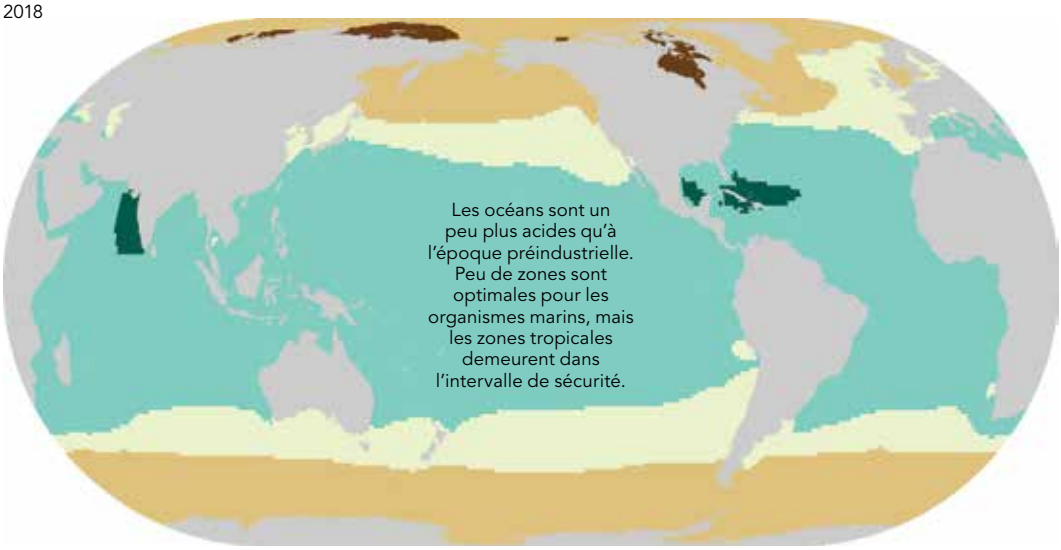

L'horizon 2100, prévu dans le scénario climatique RCP8.5 (émissions élevées) (voir page 51).

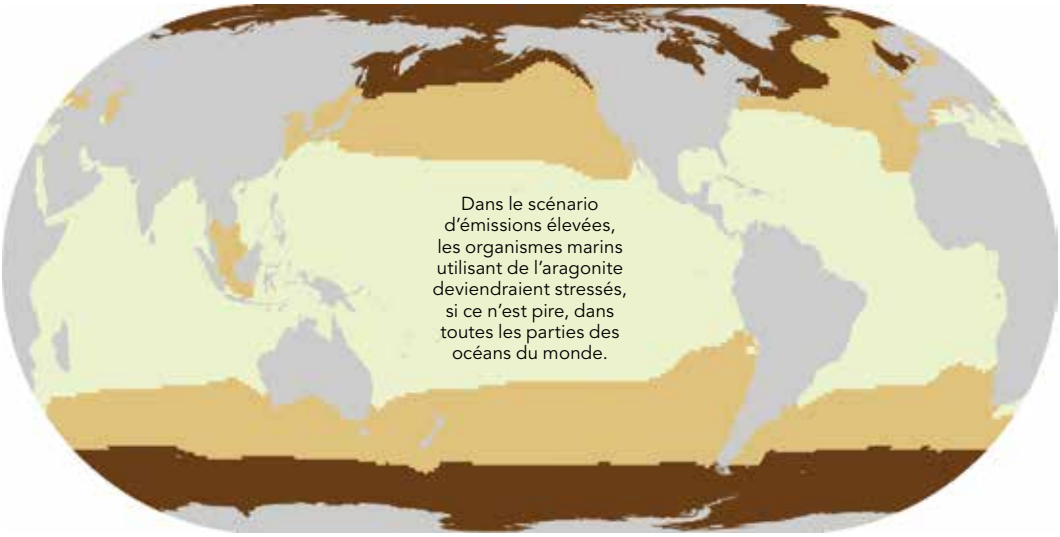

Source : Friedrich, T. http://iprc.soest.hawaii.edu/users/tobiasf/Outreach/OA/Ocean_Acidification.html

Écosystèmes terrestres

Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.

La plupart des terres sont couvertes de végétation. Les forêts dominent dans de nombreuses régions.

Couvert végétal, types de végétation, d'après l'imagerie satellitaire, 2015

ODD 15.1
ODD 15.2

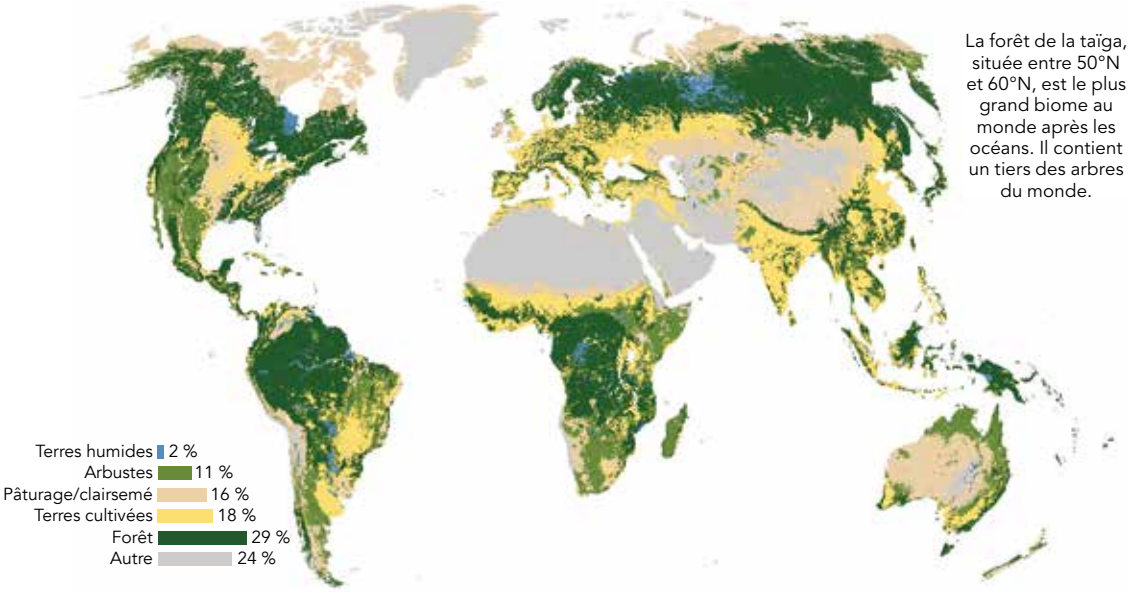

La forêt de la taïga, située entre 50°N et 60°N, est le plus grand biome au monde après les océans. Il contient un tiers des arbres du monde.

Source : Agence spatiale européenne. https://www.esa-landcover-cci.org/?q=node/175

Seuls 10 pays représentent les deux tiers du couvert forestier mondial.

Zone forestière, par région, avec les 10 premiers pays, 2015

ODD 15.2

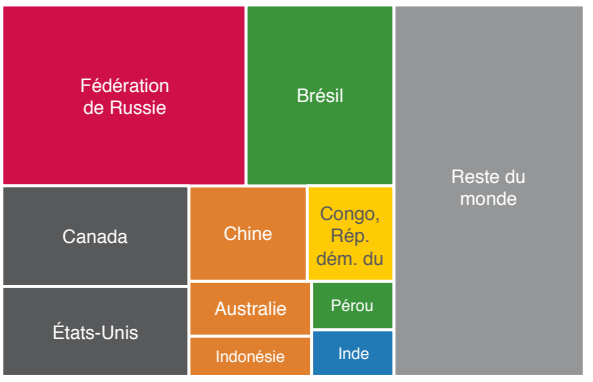

Source : FAO. WDI (AG.LND.FRST.K2).

Parmi ces pays, seule la Chine a une couverture qui augmente considérablement.

Zone forestière, 1990 et 2015
(en % de la superficie des terres)

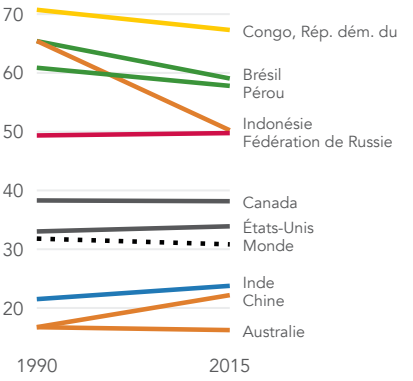

Source : FAO. WDI (AG.LND.FRST.ZS).

Certaines régions enregistrent une grave dégradation des sols depuis 2000.

Variation de la productivité primaire nette, 2000-2016 (grammes de carbone par mètre carré et par an)

ODD 15.3

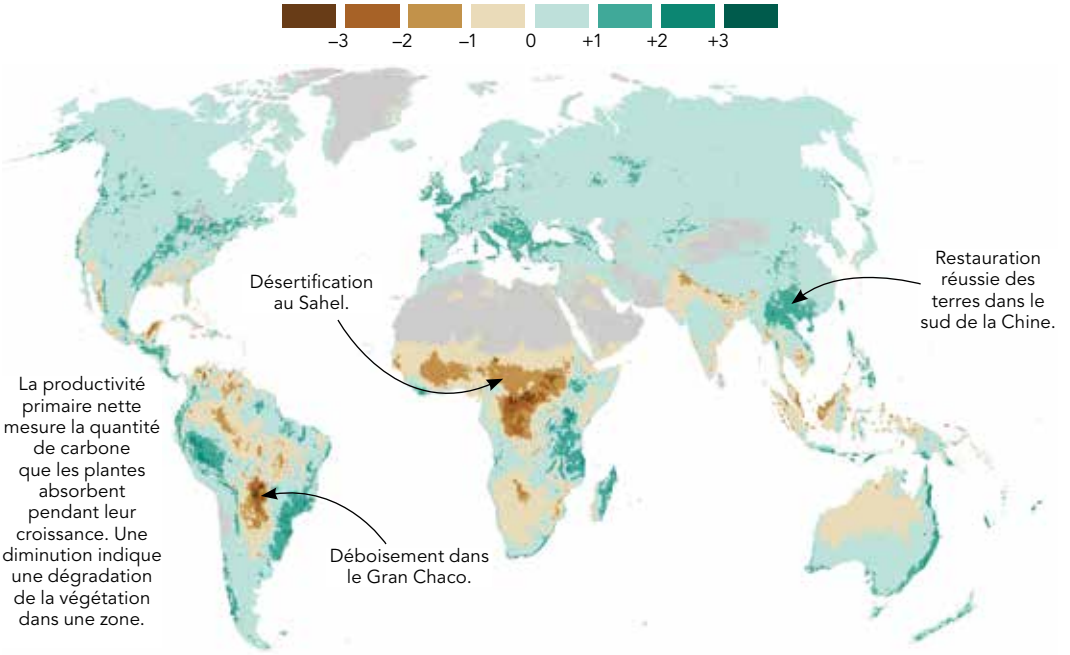

Source : Services de la Banque mondiale utilisant les ensembles de données sur les dimensions cachées (HDD) (2017) et données de productivité primaire nette TERRA/MODIS de l'Observatoire de la Terre (NEO) de la NASA (2017). https://neo.sci.gsfc.nasa.gov/view.php?datasetId=MOD17A2_M_PSN

À l'échelle mondiale, environ 14 % des terres sont protégées sous la désignation de parc national, de réserve faunique ou une désignation similaire.

Zones terrestres protégées, 2016 (en % de la superficie totale des terres)

ODD 15.1
ODD 15.4

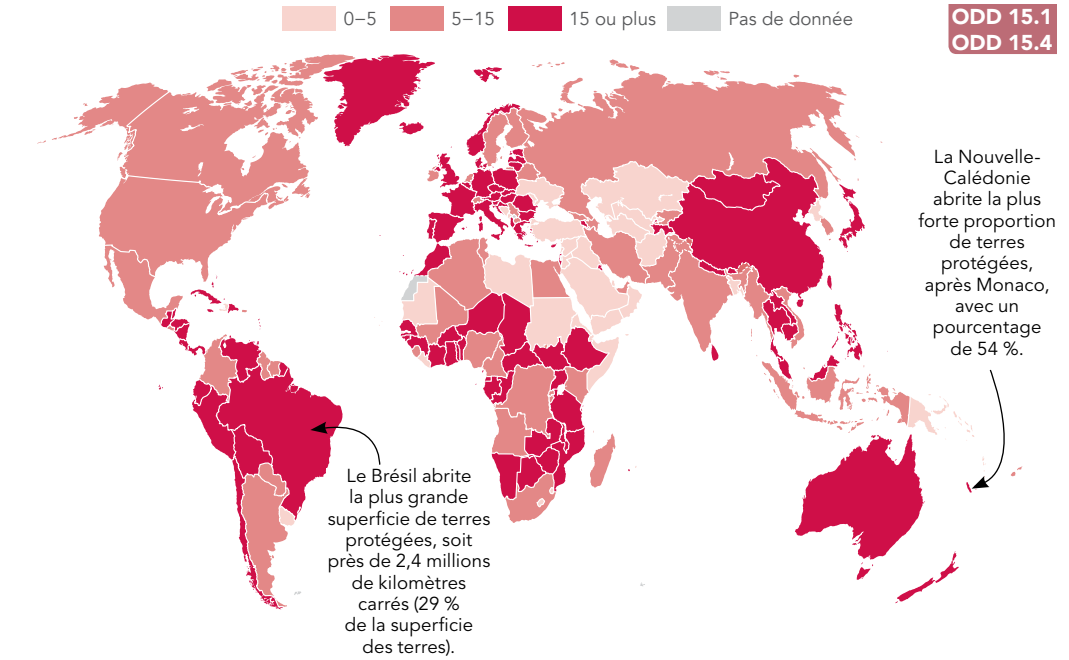

Source : PNUE, Centre de surveillance de la conservation mondiale de la nature et WRI. WDI (ER.LND.PTLD.PTLD.ZS).

Plus de la moitié des espèces végétales évaluées et un quart des espèces animales évaluées sont menacées.

Espèces végétales menacées, 2017 (en % de toutes les espèces végétales existantes évaluées)

ODD 15.5

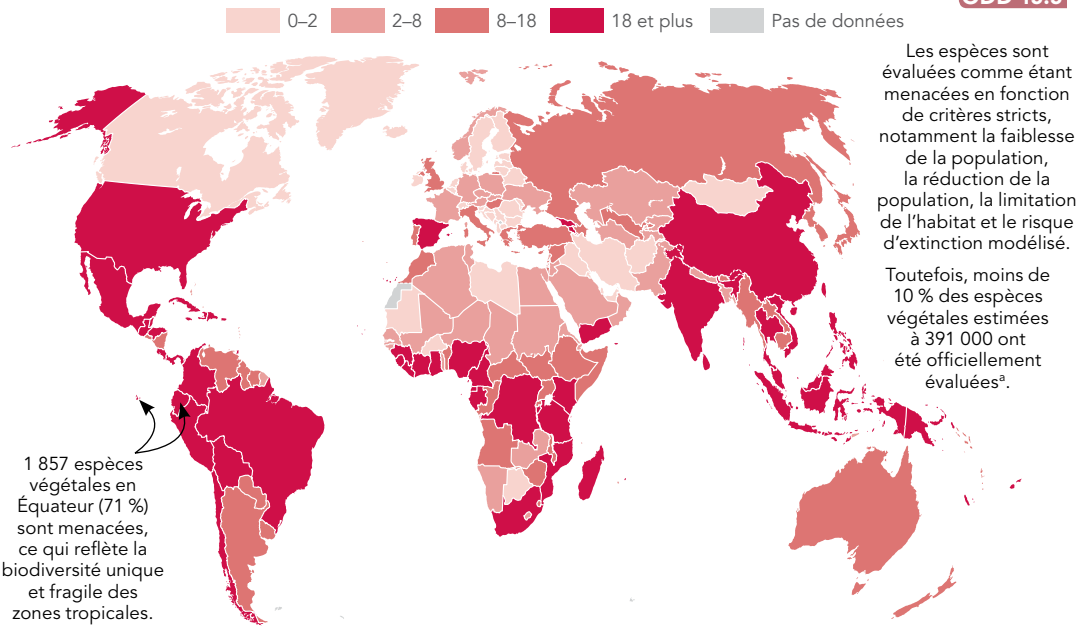

Espèces animales menacées, 2017 (en % de toutes les espèces animales existantes évaluées)

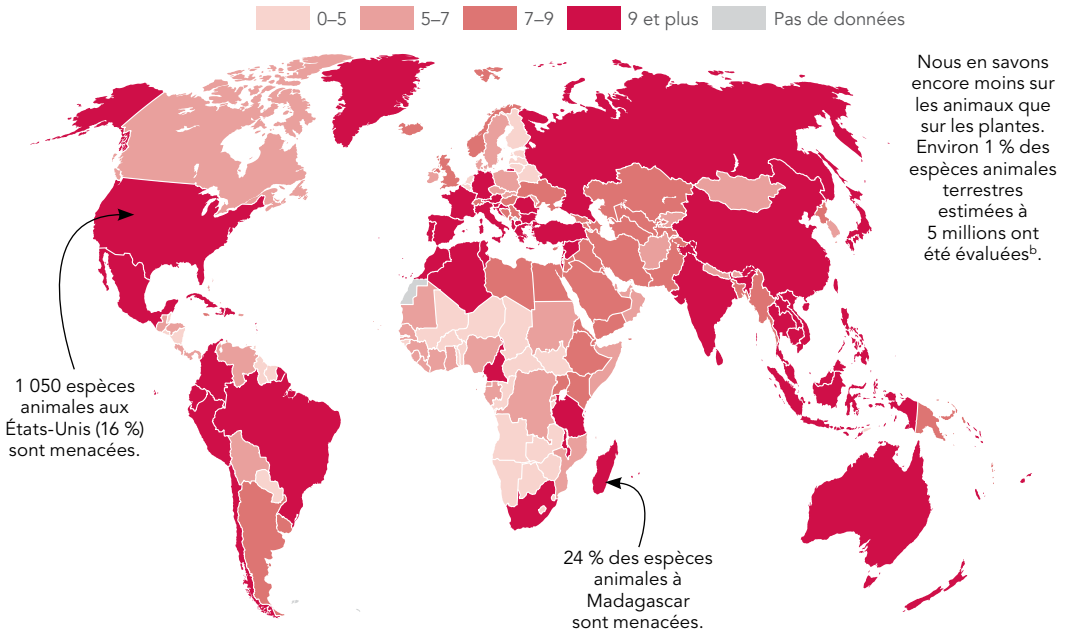

Note : On suppose que les espèces pour lesquelles les données sont insuffisantes sont menacées dans une proportion égale à celle des espèces pour lesquelles l'on dispose de données suffisantes. La proportion d'espèces menacées peut être plus grande au plan mondial que dans n'importe quel pays, car les espèces menacées sont en moyenne plus nombreuses dans moins de pays que les espèces non menacées.

a. Royal Botanic Gardens Kew 2016, https://stateoftheworldsplants.com. b. Mora *et al.* 2011. https://doi.org/10.1371/journal.pbio.1001127

Source : Liste rouge des espèces menacées de l'UICN http://http://www.iucnredlist.org

Pour certaines espèces, le braconnage est une menace existentielle. Les engagements en faveur de la lutte contre le commerce illégal d'espèces sauvages en Afrique et en Asie ont atteint un montant total de 1,3 milliard de dollars entre 2010 et 2016.

Engagements des donateurs internationaux en faveur de la lutte contre le commerce illégal d'espèces sauvages, 2010-2016 (en millions de dollars)

ODD 15.7
ODD 15.c

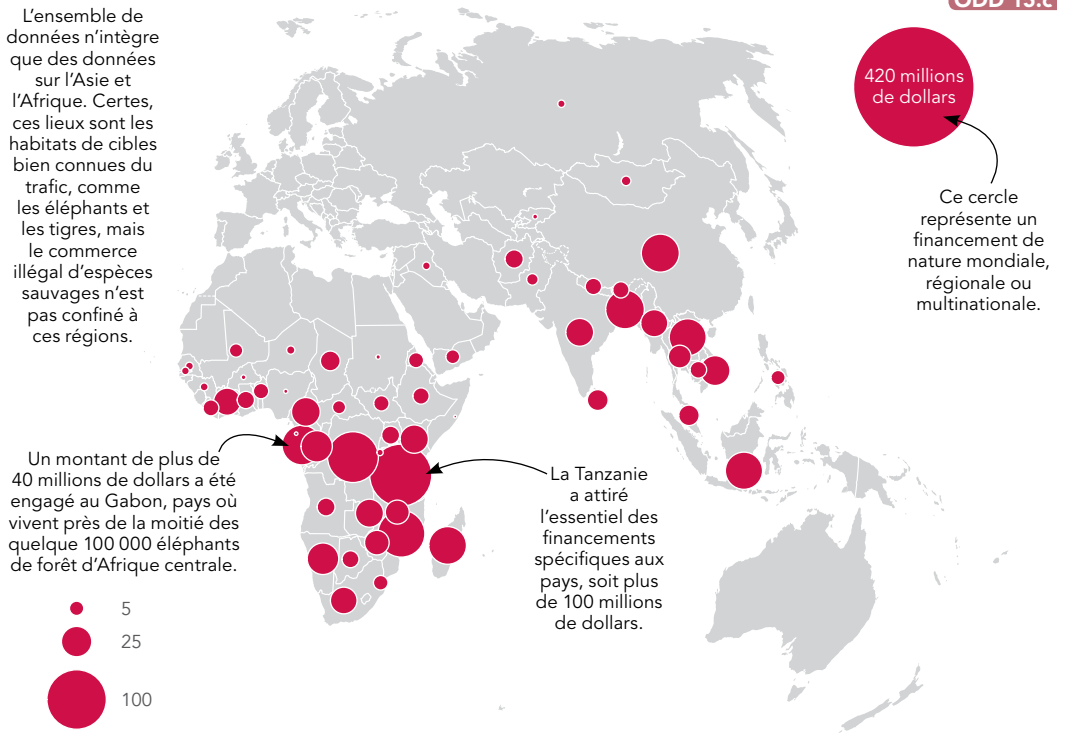

Source : Banque mondiale 2016. http://hdl.handle.net/10986/25340

La plus grande catégorie de financement pour la plupart des pays est consacrée à la gestion des aires protégées, afin de prévenir le braconnage.

Engagements des donateurs internationaux en faveur de la lutte contre le commerce illégal d'espèces sauvages, 19 premiers pays bénéficiaires en Afrique et en Asie, 2010-2016 (en millions de dollars)

ODD 15.7
ODD 15.c

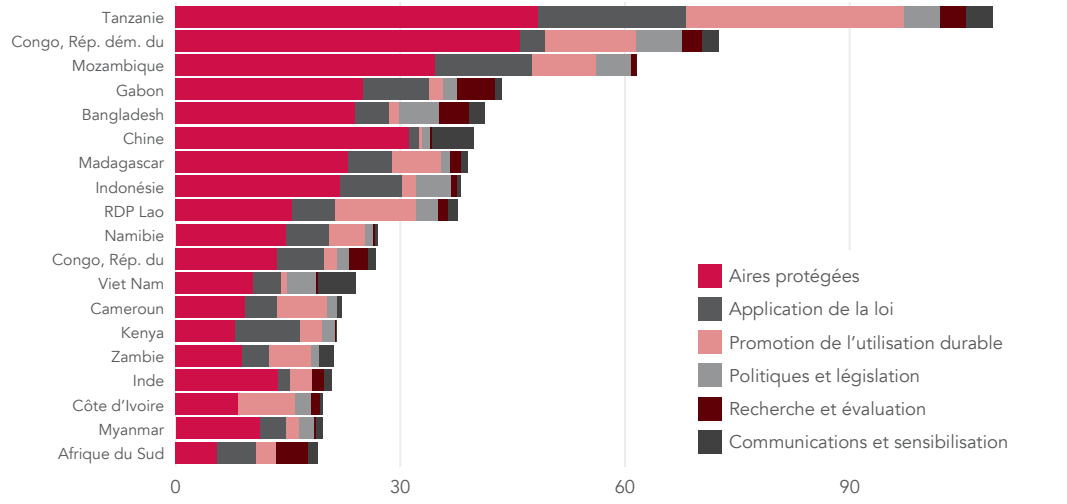

Source : Banque mondiale, 2016. http://hdl.handle.net/10986/25340

Paix, justice et institutions efficaces

Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.

Les taux d'homicide ont considérablement diminué dans certains pays.

Homicides volontaires, cinq pays où le taux de diminution est le plus élevé (pour 100 000 habitants).

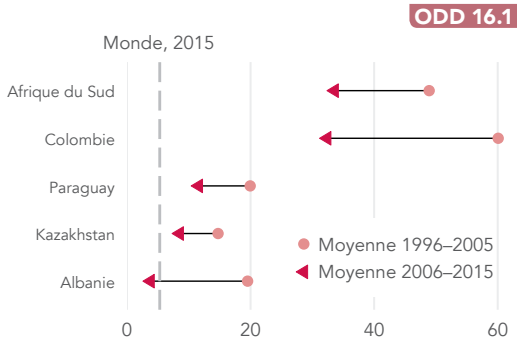

Source : ONUDC. WDI (VC.IHR.PSRC.P5; SP.POP.TOTL).

Mais le nombre de décès liés aux combats demeure élevé, en raison de la poursuite du conflit syrien.

Décès liés aux combats (en milliers de personnes)

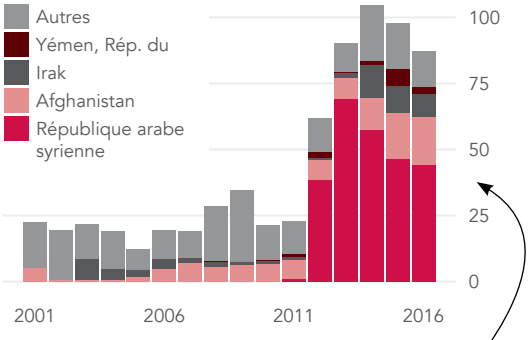

Source : Programme de collecte de données sur les conflits d'Uppsala. WDI (VC.BTL.DETH).

Cet indicateur est une estimation minimale : il ne prend en compte que les décès signalés et exclut certaines catégories de décès dus à la guerre.

La Banque mondiale identifie actuellement 36 situations de fragilité à l'échelle mondiale.

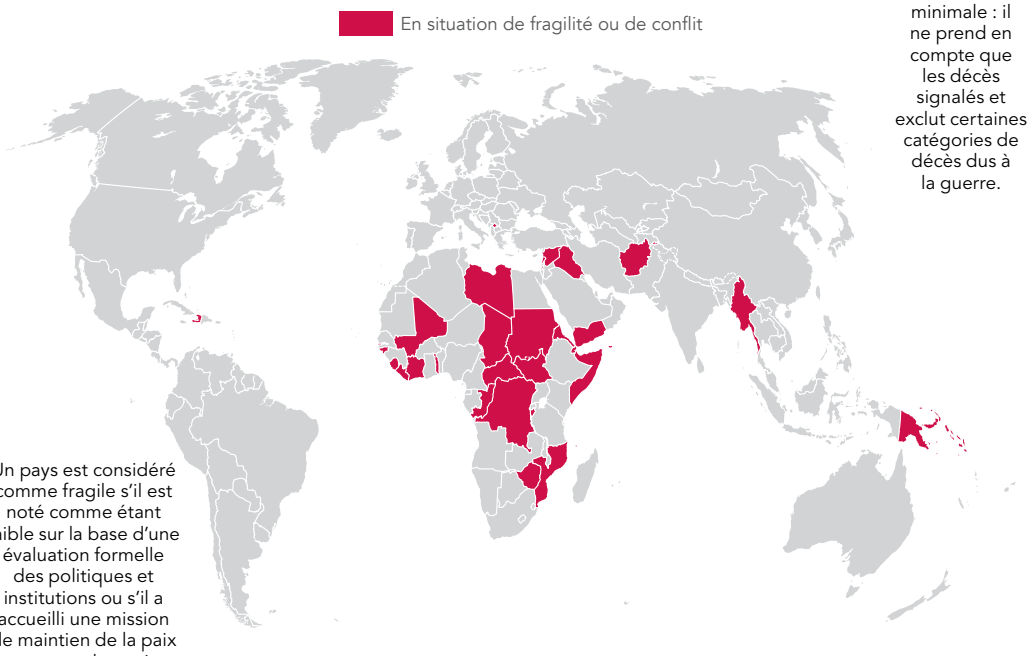

Un pays est considéré comme fragile s'il est noté comme étant faible sur la base d'une évaluation formelle des politiques et institutions ou s'il a accueilli une mission de maintien de la paix au cours des trois années précédentes.

Source : Banque mondiale http://www.worldbank.org/en/topic/fragilityconflictviolence/brief/harmonized-list-of-fragile-situations

Les populations traversent souvent les frontières pour trouver refuge contre les conflits et la fragilité, mais la plupart d'entre elles demeurent dans des pays directement limitrophes. Seule une minorité voyage beaucoup plus loin.

Réfugiés, par pays d'origine et pays d'asile/de résidence, mi-2017

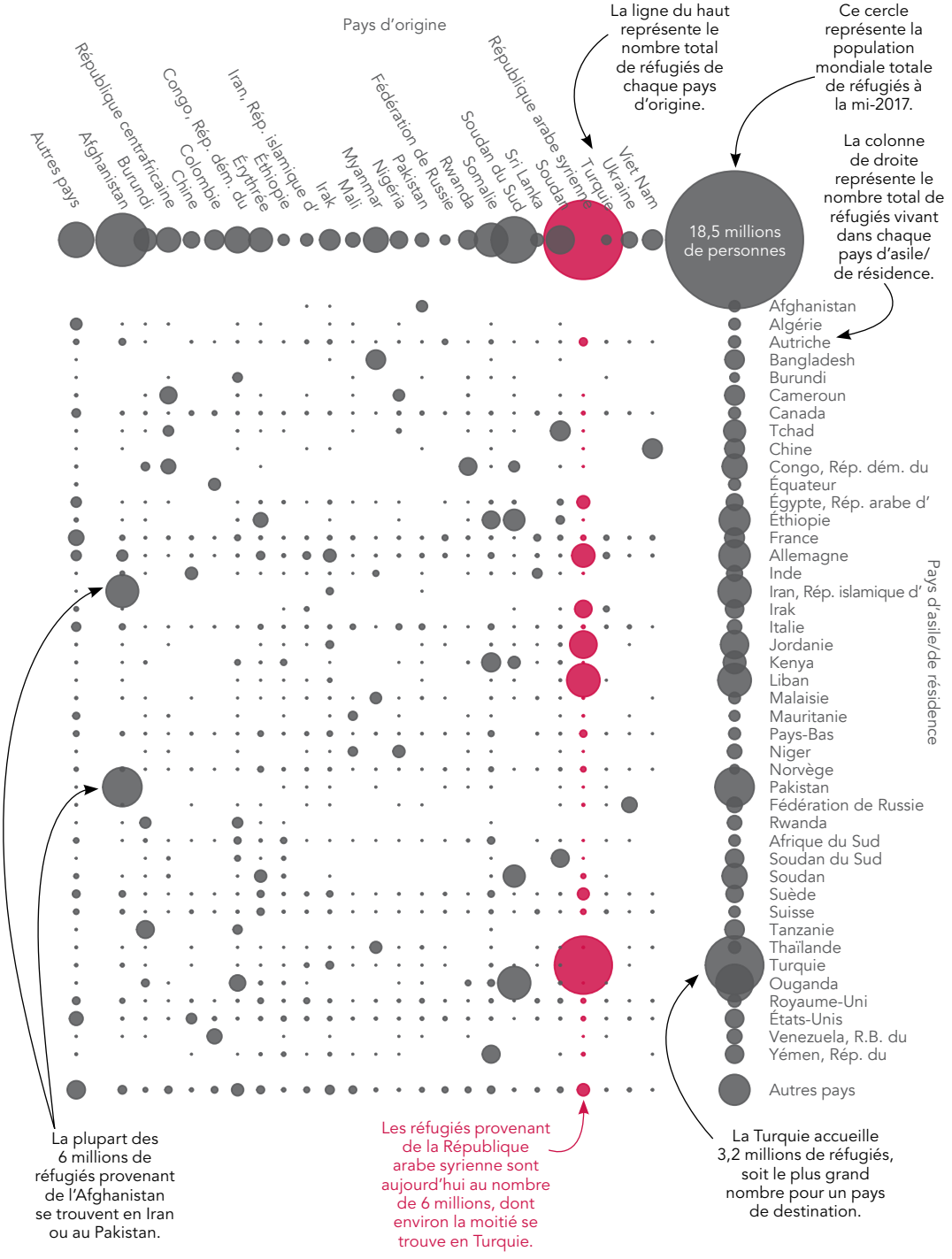

Note : La catégorie « Autres pays » intègre les pays et territoires d'origine ou d'asile/de résidence ayant une population totale de réfugiés inférieure à 50 000 personnes. La population est constituée de personnes déclarées par le HCR comme étant des réfugiés ou se trouvant dans une situation assimilable à celle d'un réfugié.

Source : Statistiques démographiques du HCR, mi-2017, version 3 (base de données). http://popstats.unhcr.org

Une identité juridique garantit le respect des droits humains fondamentaux et permet la participation à l'économie formelle. Toutefois, l'enregistrement à la naissance n'est souvent pas disponible pour les pauvres.

Exhaustivité de l'enregistrement des naissances, 40 pays ayant le taux d'enregistrement le plus bas dans le quintile le plus pauvre, valeur la plus récente en 2010-2016 (en %)

ODD 16.9

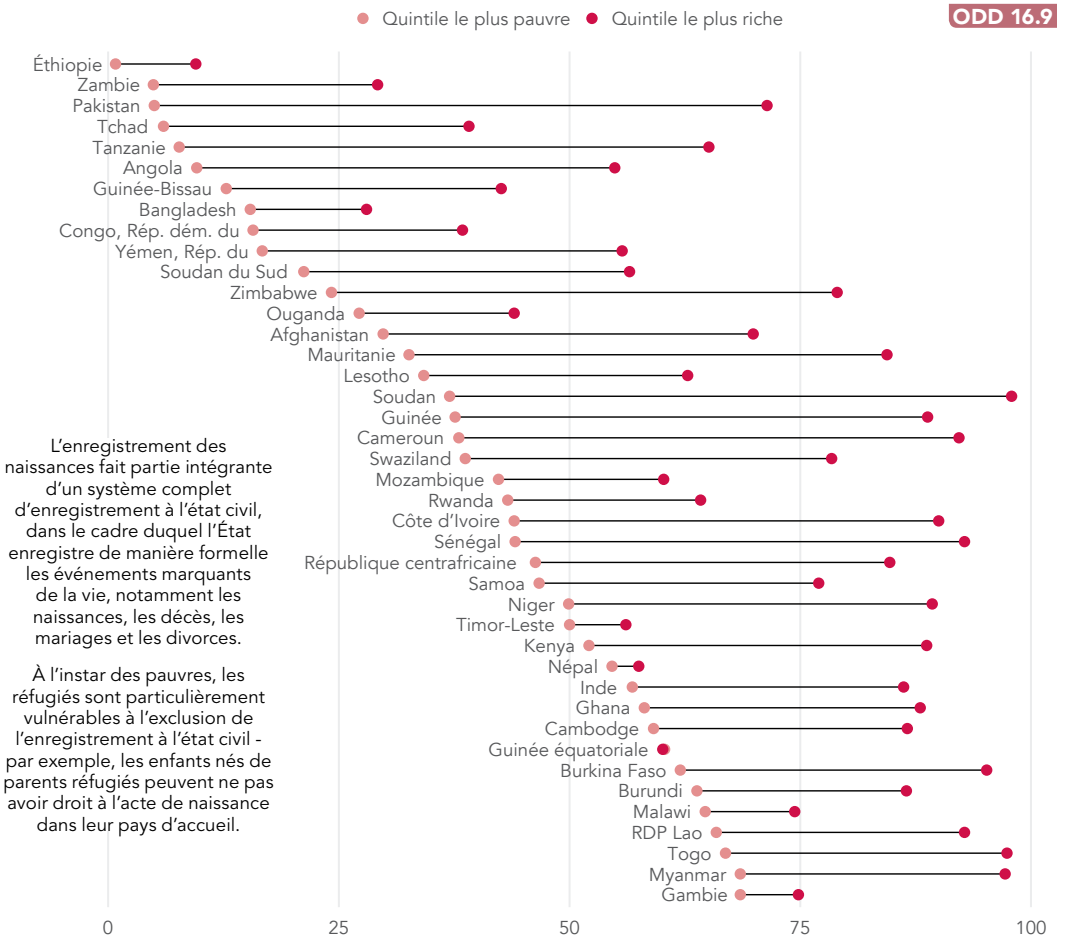

L'enregistrement des naissances fait partie intégrante d'un système complet d'enregistrement à l'état civil, dans le cadre duquel l'État enregistre de manière formelle les événements marquants de la vie, notamment les naissances, les décès, les mariages et les divorces.

À l'instar des pauvres, les réfugiés sont particulièrement vulnérables à l'exclusion de l'enregistrement à l'état civil - par exemple, les enfants nés de parents réfugiés peuvent ne pas avoir droit à l'acte de naissance dans leur pays d'accueil.

Source : UNICEF. Statistiques sur la santé, la nutrition et la population par quintile de richesse (SP.REG.BRTH.Q1.ZS; SP.REG.BRTH.Q5.ZS).

Les fonctionnaires corrompus peuvent rendre plus difficile l'accès aux services gouvernementaux pour les citoyens et les entreprises.

Pots de vin et présents (paiements informels), 2016 (% d'entreprises ayant vécu ce phénomène)

ODD 16.5

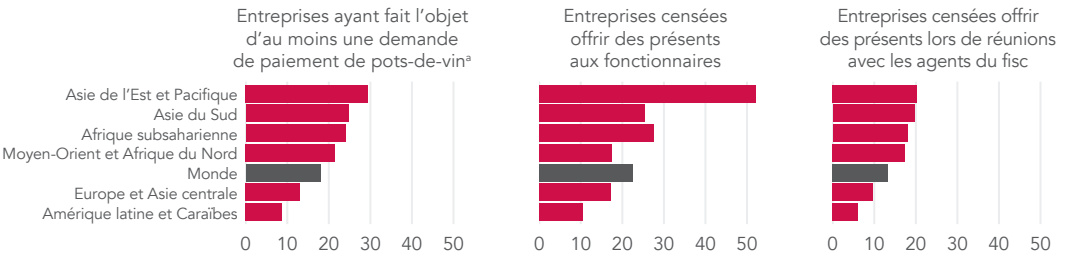

Note : Ne prend pas en compte les données concernant la plupart des pays à revenu élevé.
a. Lors de six transactions portant sur l'accès aux services publics, les permis, les licences et les taxes.
Source : Banque mondiale, Enterprise Surveys. WDI (IC.FRM.BRIB.ZS; IC.FRM.CORR.ZS; IC.TAX.GIFT.ZS).

La consultation publique dans le cadre de l'élaboration des règles protège l'État de droit et constitue un rempart contre la corruption.

Note consolidée de la gouvernance en matière de réglementation, par pays, 2016

ODD 16.6
ODD 16.7

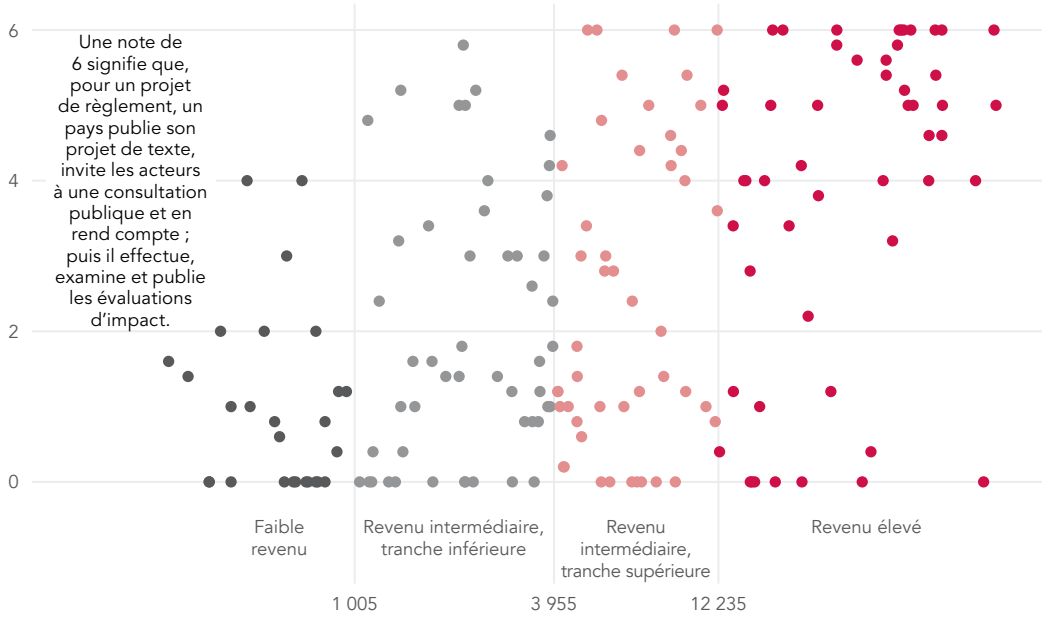

RNB par habitant, méthode de l'*Atlas*, échelle logarithmique, valeur la plus récente en 2015-2016 (en dollars courants)

Source : Banque mondiale, Indicateurs mondiaux de la gouvernance en matière de réglementation. Indicateurs du développement dans le monde (NY.GNP.PCAP.CD).

La responsabilité signifie également qu'il faut définir des budgets pour les dépenses publiques et s'en tenir à ceux-ci.

Écart par rapport aux dépenses budgétaires initialement approuvées, valeur la plus récente en 2007-2017 (% au-dessus/au-dessous)

ODD 16.6

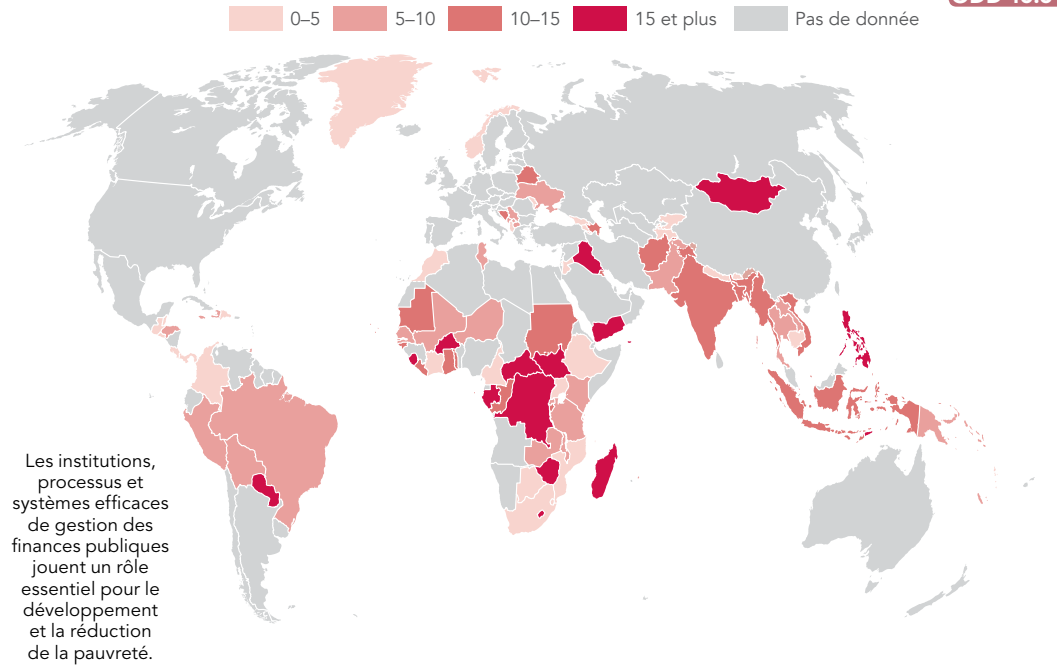

Les institutions, processus et systèmes efficaces de gestion des finances publiques jouent un rôle essentiel pour le développement et la réduction de la pauvreté.

Source : Responsabilité en matière de dépenses et de finances publiques (base de données). https://pefa.org

17 Partenariats pour la réalisation des Objectifs

Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser.

L'aide publique au développement a totalisé 144 milliards de dollars en 2016, mais seulement six pays ont respecté l'engagement de longue durée à verser une contribution de 0,7 % du RNB.

Aide publique au développement (APD) provenant des membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE, 2016

ODD 17.2

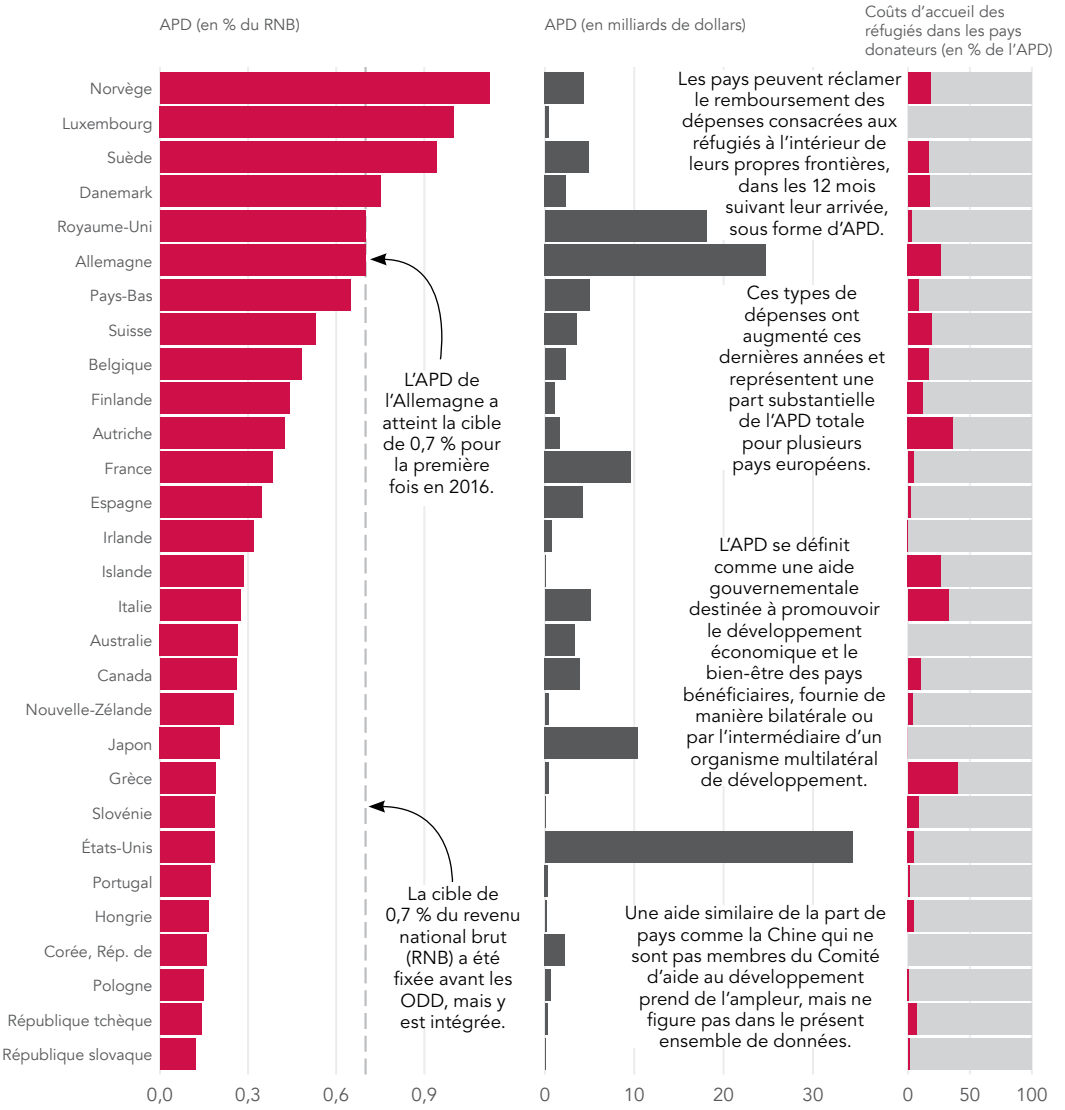

Source : Statistiques de l'OCDE sur le développement international (base de données). http://dx.doi.org/10.1787/dev-data-en

Les décaissements de prêts des créanciers bilatéraux (gouvernements et leurs organismes) au profit des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire ont atteint 54 milliards de dollars en 2016, ce qui est un montant record.

Dette extérieure publique et à garantie publique, décaissements bilatéraux, 2016 (en milliards de dollars)

ODD 17.3
ODD 17.4

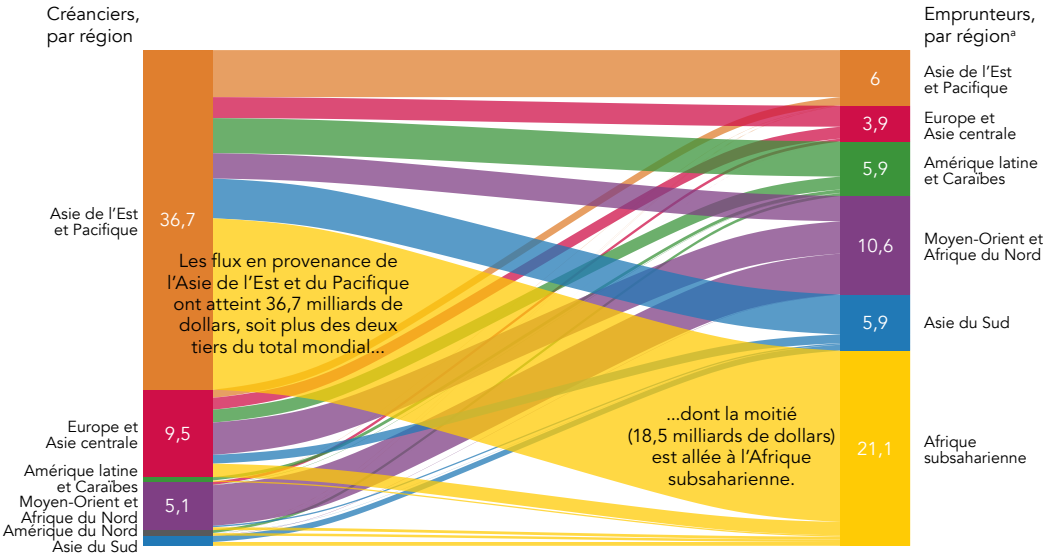

Note : Représente les tirages effectués par l'emprunteur sur la dette bilatérale, notamment les prêts des gouvernements et de leurs organismes (y compris les banques centrales), les prêts des organismes autonomes et les prêts directs des organismes officiels de crédit à l'exportation.
a. Ne prend pas en compte les pays à revenu élevé.
Source : Système de notification de la dette extérieure à la Banque mondiale. Chiffres globaux par emprunteur disponibles dans les Indicateurs du développement dans le monde (DT.DIS.BLAT.CD).

Les investissements étrangers directs et les envois de fonds vers les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire ont atteint un montant total d'environ un billion de dollars en 2016.

Investissements étrangers directs, afflux nets et envois de fonds personnels reçus (en milliards de dollars)

ODD 17.3

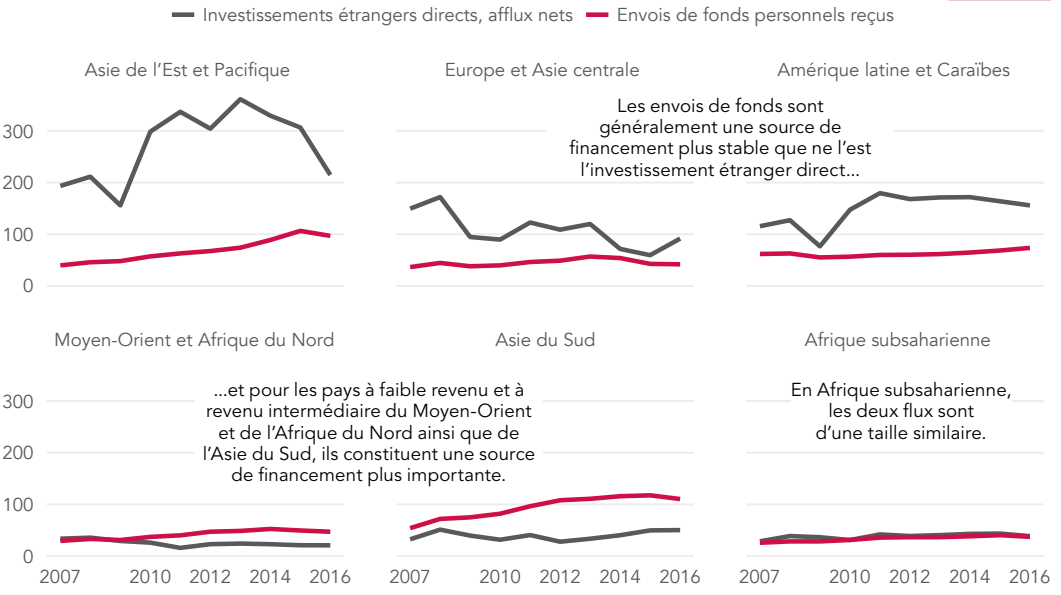

Note : Ne prend pas en compte les pays à revenu élevé.
Source : Banque mondiale, FMI et CNUCED. WDI (BX.KLT.DINV.CD.WD; BX.TRF.PWKR.CD.DT).

Les exportations peuvent promouvoir la croissance économique, mais dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, les entreprises ont tendance à exporter peu.

Proportion des ventes totales qui sont exportées directement, entreprises manufacturières, valeur la plus récente en 2006-2017 (en %)

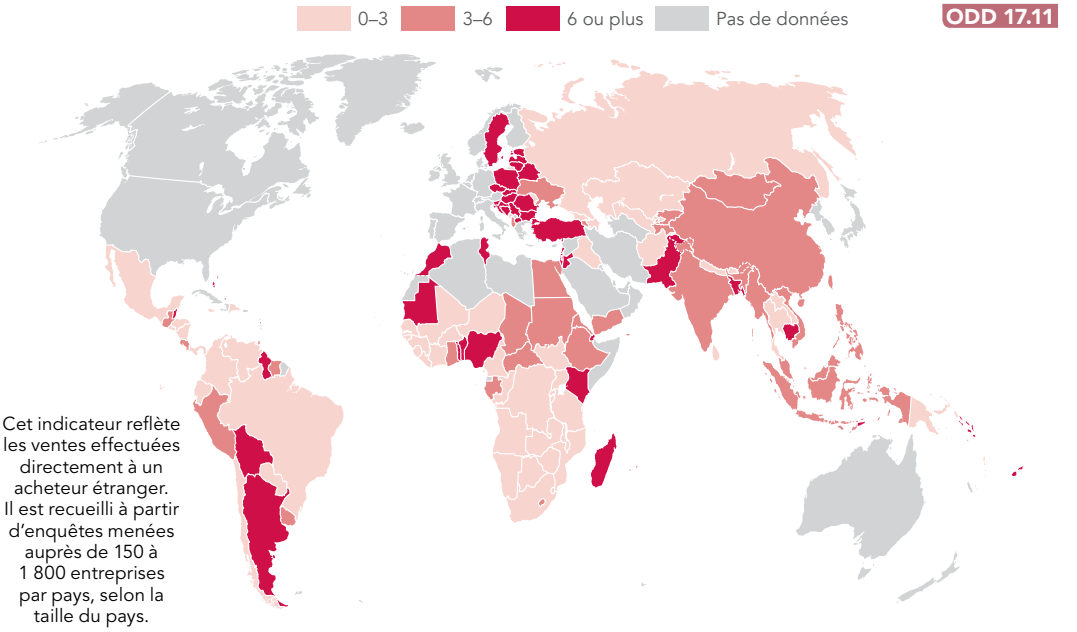

Source : Banque mondiale, Enterprise Surveys (IC.FRM.TRD.TR5).

S'engager dans le commerce international implique davantage d'obstacles dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire.

Facilité des échanges transfrontaliers, note composite de la distance à la frontière, 2017 (0-100, plus la valeur est élevée, mieux cela vaut)

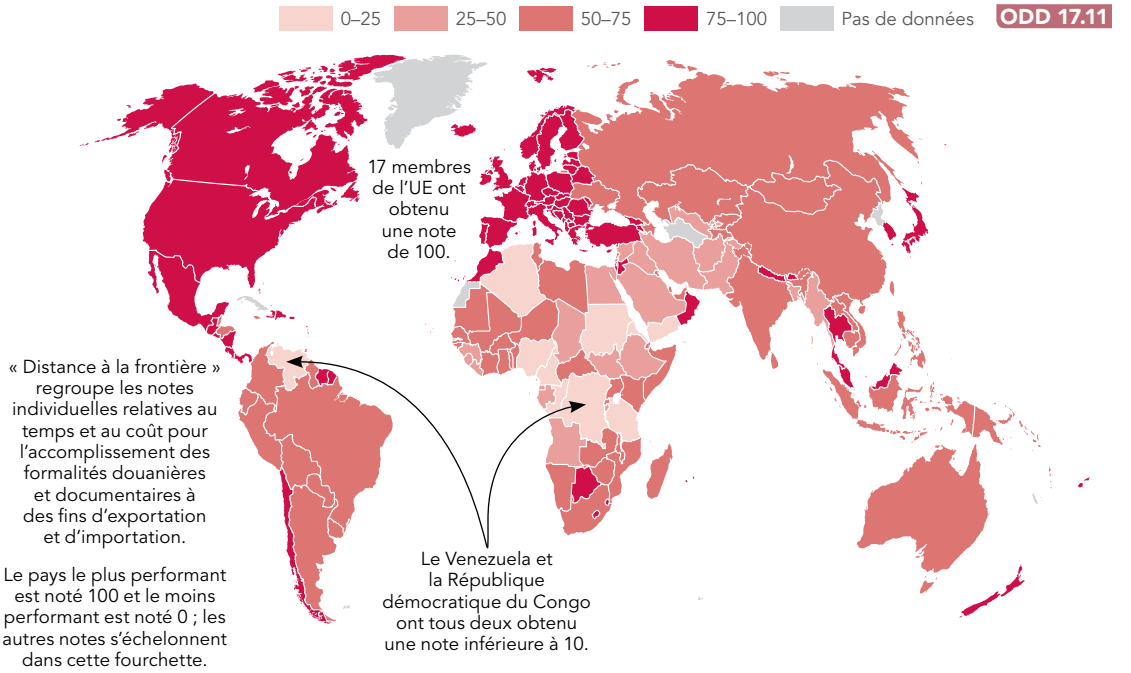

Source : Banque mondiale, Doing Business 2018 (base de données). http://www.doingbusiness.org

L'investissement dans le cadre des partenariats public-privé, en proportion du PIB, a baissé ces dernières années.

Engagements d'investissement dans les partenariats public-privé, par groupe de revenu cible (en % du PIB)

ODD 17.17

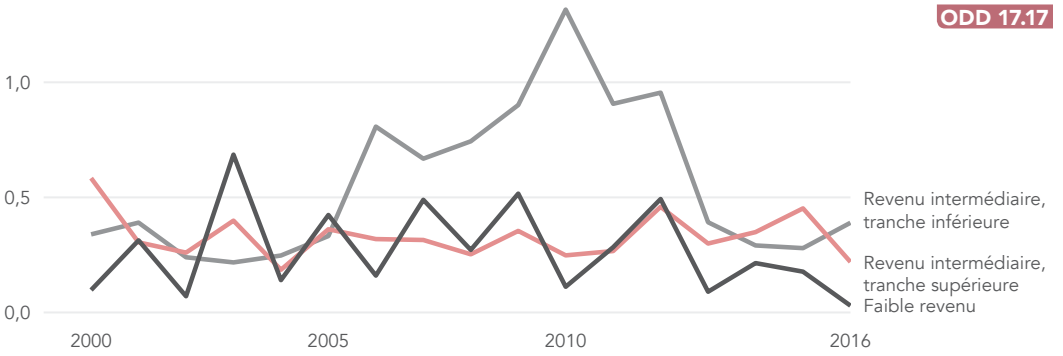

Note : Ne prend pas en compte les projets des technologies de l'information et de la communication

Source : Banque mondiale, Private Participation in Infrastructure (base de données). https://ppi.worldbank.org

La technologie permet le développement humain. Dans les pays à faible revenu, seuls 12 % de la population utilisent l'Internet, mais l'utilisation est en hausse.

Personnes utilisant l'Internet (en % de la population)

ODD 17.8

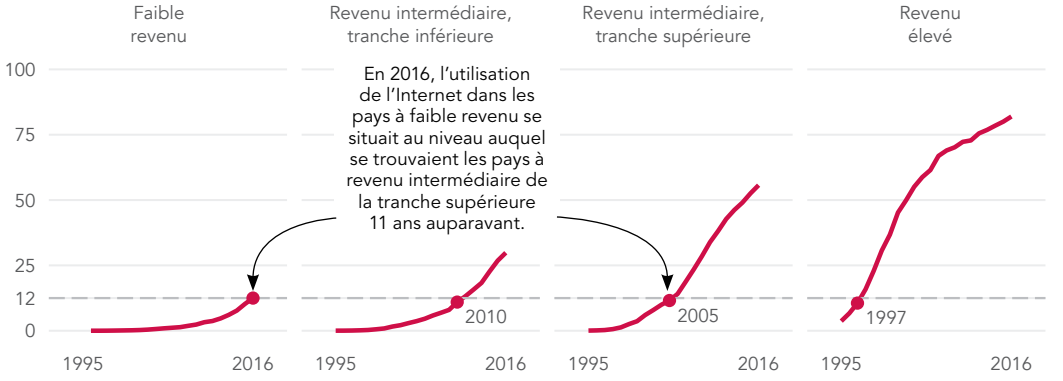

Source : UIT. Indicateurs du développement dans le monde (IT.NET.USER.ZS).

L'adoption de l'Internet à large bande fixe est encore négligeable en Afrique subsaharienne, mais au fur et à mesure que la technologie mobile s'améliore, cette situation peut ne pas revêtir d'importance.

Souscriptions (par 100 personnes)

ODD 17.6

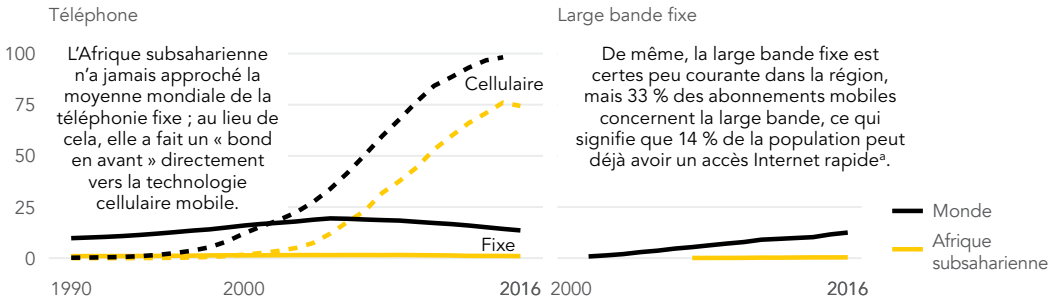

a. GSMA 2017. https://www.gsma.com/mobileeconomy/sub-saharan-africa-2017/

Source : UIT. Indicateurs du développement dans le monde (IT.NET.BBND.P2).

Les Objectifs de développement durable et leurs cibles

Objectif 1 Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

1.1 D'ici à 2030, éliminer complètement l'extrême pauvreté dans le monde entier (s'entend actuellement du fait de vivre avec moins de 1,25 dollar par jour)

1.2 D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges souffrant d'une forme ou d'une autre de pauvreté, telle que définie par chaque pays

1.3 Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient

1.4 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété foncière, au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage, aux ressources naturelles et à de nouvelles technologies et des services financiers adaptés à leurs besoins, y compris la microfinance

1.5 D'ici à 2030, renforcer la résilience des pauvres et des personnes en situation vulnérable et réduire leur exposition aux phénomènes climatiques extrêmes et à d'autres chocs et catastrophes d'ordre économique, social ou environnemental et leur vulnérabilité

1.a Garantir une mobilisation importante de ressources provenant de sources multiples, y compris par le renforcement de la coopération pour le développement, afin de doter les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, de moyens adéquats et prévisibles de mettre en œuvre la technologie cellulaire mobile

1.b Mettre en place aux niveaux national, régional et international des cadres d'action viables, fondés sur des stratégies de développement favorables aux pauvres et soucieuses de la problématique hommes-femmes, afin d'accélérer l'investissement dans des mesures d'élimination de la pauvreté

Objectif 2 Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

2.1 D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès toute l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante

2.2 D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en atteignant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées

2.3 D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier des femmes, des autochtones, des exploitants familiaux, des éleveurs et des pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et intrants, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emplois autres qu'agricoles

2.4 D'ici à 2030, assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production, contribuent à la préservation des écosystèmes, renforcent les capacités d'adaptation aux changements climatiques, aux phénomènes météorologiques extrêmes, à la sécheresse, aux inondations et à d'autres catastrophes et améliorent progressivement la qualité des terres et des sols.

2.5 D'ici à 2020, préserver la diversité génétique des semences, des cultures et des animaux d'élevage ou domestiqués et des espèces sauvages apparentées, y compris au moyen de banques de semences et de plantes bien gérées et diversifiées aux niveaux national, régional et international, et favoriser l'accès aux avantages que présentent l'utilisation des ressources génétiques et du savoir traditionnel associé ainsi que le partage juste et équitable de ces avantages, comme convenu à l'échelle internationale

2.a Accroître, notamment dans le cadre du renforcement de la coopération internationale, l'investissement en faveur de l'infrastructure rurale, des services de recherche et de vulgarisation agricoles et de la mise au point de technologies et de banques de plantes et de gènes d'animaux d'élevage, afin de renforcer les capacités productives agricoles des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés

2.b Corriger et prévenir les restrictions et distorsions commerciales sur les marchés agricoles mondiaux, y compris par l'élimination parallèle de toutes les formes de subventions aux exportations agricoles et de toutes les mesures relatives aux exportations aux effets similaires, conformément au mandat du Cycle de négociations de Doha pour le développement

2.c Adopter des mesures visant à assurer le bon fonctionnement des marchés de denrées alimentaires et des produits dérivés et faciliter l'accès rapide aux informations relatives aux marchés, y compris les réserves alimentaires, afin de contribuer à limiter l'extrême volatilité du prix des denrées alimentaires

Objectif 3 Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

3.1 D'ici à 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes

3.2 D'ici à 2030, éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans, tous les pays devant chercher à ramener la mortalité néonatale à 12 pour 1 000 naissances vivantes au plus et la mortalité des enfants de moins de 5 ans à 25 pour 1 000 naissances vivantes au plus

3.3 D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles

3.4 D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être

3.5 Renforcer la prévention et le traitement de l'abus de substances psychoactives, notamment de stupéfiants et d'alcool

3.6 D'ici à 2020, diminuer de moitié à l'échelle mondiale le nombre de décès et de blessures dus à des accidents de la route

3.7	D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et veiller à la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux
3.8	Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable
3.9	D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses et à la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol
3.a	Renforcer dans tous les pays, selon qu'il convient, l'application de la Convention-cadre de l'Organisation mondiale de la Santé pour la lutte antitabac
3.b	Appuyer la recherche et le développement de vaccins et de médicaments contre les maladies, transmissibles ou non, qui touchent principalement les habitants des pays en développement ; donner accès, à un coût abordable, aux médicaments et vaccins essentiels, conformément à la Déclaration de Doha sur l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) et la santé publique, qui réaffirme le droit qu'ont les pays en développement de tirer pleinement parti des dispositions de cet accord qui ménagent une flexibilité lorsqu'il s'agit de protéger la santé publique et, en particulier, d'assurer l'accès universel aux médicaments
3.c	Accroître considérablement le budget de la santé et le recrutement, le perfectionnement, la formation et le maintien en poste du personnel de santé dans les pays en développement, notamment dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement
3.d	Renforcer les moyens dont disposent tous les pays, en particulier les pays en développement, en matière d'alerte rapide, de réduction des risques et de gestion des risques sanitaires nationaux et mondiaux

Objectif 4 Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

4.1	D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, les dotant d'acquis véritablement utiles
4.2	D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des services de développement et de prise en charge de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire
4.3	D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les femmes et tous les hommes aient accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable
4.4	D'ici à 2030, augmenter nettement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat
4.5	D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle
4.6	D'ici à 2030, faire en sorte que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter
4.7	D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable
4.a	Construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin et fournir à tous un cadre d'apprentissage sûr, non violent, inclusif et efficace
4.b	D'ici à 2020, augmenter nettement à l'échelle mondiale le nombre de bourses d'études offertes à des étudiants des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés, des petits États insulaires en développement et des pays d'Afrique, pour leur permettre de suivre des études supérieures, y compris une formation professionnelle, des cursus informatiques, techniques et scientifiques et des études d'ingénieur, dans des pays développés et d'autres pays en développement
4.c	D'ici à 2030, accroître nettement le nombre d'enseignants qualifiés, notamment au moyen de la coopération internationale pour la formation d'enseignants dans les pays en développement, surtout dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement

Objectif 5 Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

5.1	Mettre fin, partout dans le monde, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles
5.2	Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation
5.3	Éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale féminine
5.4	Prendre en compte et valoriser les soins et travaux domestiques non rémunérés, par la mise en place de services publics, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et par la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national
5.5	Veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique, et y accèdent sur un pied d'égalité
5.6	Assurer l'accès de tous aux soins de santé sexuelle et procréative et faire en sorte que chacun puisse exercer ses droits en matière de procréation, ainsi qu'il a été décidé dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et le Programme d'action de Beijing et les documents finals des conférences d'examen qui ont suivi
5.a	Entreprendre des réformes visant à donner aux femmes les mêmes droits aux ressources économiques, ainsi que l'accès à la propriété et au contrôle des terres et d'autres formes de propriété, aux services financiers, à l'héritage et aux ressources naturelles, dans le respect de la législation interne
5.b	Renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier de l'informatique et des communications, pour favoriser l'autonomisation des femmes
5.c	Adopter des politiques bien conçues et des dispositions législatives applicables en faveur de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles à tous les niveaux et renforcer celles qui existent

Objectif 6 Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable

6.1	D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable
6.2	D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable
6.3	D'ici à 2030, améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant l'immersion de déchets et en réduisant au minimum les émissions de produits chimiques et de matières dangereuses, en diminuant de moitié la proportion d'eaux usées non traitées et en augmentant nettement à l'échelle mondiale le recyclage et la réutilisation sans danger de l'eau
6.4	D'ici à 2030, faire en sorte que les ressources en eau soient utilisées beaucoup plus efficacement dans tous les secteurs et garantir la viabilité des prélèvements et de l'approvisionnement en eau douce afin de remédier à la pénurie d'eau et de réduire nettement le nombre de personnes qui manquent d'eau
6.5	D'ici à 2030, assurer la gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen de la coopération transfrontière, selon qu'il convient
6.6	D'ici à 2020, protéger et restaurer les écosystèmes liés à l'eau, notamment les montagnes, les forêts, les zones humides, les rivières, les aquifères et les lacs
6.a	D'ici à 2030, développer la coopération internationale et l'appui au renforcement des capacités des pays en développement en ce qui concerne les activités et programmes relatifs à l'eau et à l'assainissement, y compris la collecte, la désalinisation et l'utilisation rationnelle de l'eau, le traitement des eaux usées, le recyclage et les techniques de réutilisation
6.b	Appuyer et renforcer la participation de la population locale à l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement

Objectif 7 Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

7.1	D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable
7.2	D'ici à 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial
7.3	D'ici à 2030, multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique
7.a	D'ici à 2030, renforcer la coopération internationale en vue de faciliter l'accès aux sciences et technologies de l'énergie propre, notamment les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et les nouvelles technologies de combustion propre des combustibles fossiles, et encourager l'investissement dans l'infrastructure énergétique et les technologies propres dans le domaine de l'énergie
7.b	D'ici à 2030, développer l'infrastructure et améliorer la technologie afin de fournir des services énergétiques modernes et durables à tous les habitants des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés, des petits États insulaires en développement et des pays en développement sans littoral, dans le respect des programmes d'aide qui les concernent

Objectif 8 Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

8.1	Maintenir un taux de croissance économique par habitant adapté au contexte national et, en particulier, un taux de croissance annuelle du produit intérieur brut d'au moins 7 % dans les pays les moins avancés
8.2	Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre
8.3	Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent les activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers
8.4	Améliorer progressivement, jusqu'en 2030, l'efficacité de l'utilisation des ressources mondiales dans les modes de consommation et de production et s'attacher à dissocier croissance économique et dégradation de l'environnement, comme prévu dans le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables, les pays développés montrant l'exemple en la matière
8.5	D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale
8.6	D'ici à 2020, réduire nettement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation
8.7	Prendre des mesures immédiates et efficaces pour supprimer le travail forcé, mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite d'êtres humains, interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats, et, d'ici à 2025, mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes
8.8	Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire
8.9	D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux
8.10	Renforcer la capacité des institutions financières nationales de favoriser et généraliser l'accès de tous aux services bancaires et financiers et aux services d'assurance
8.a	Accroître l'appui apporté dans le cadre de l'initiative Aide pour le commerce aux pays en développement, en particulier aux pays les moins avancés, y compris par l'intermédiaire du Cadre intégré renforcé pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des pays les moins avancés
8.b	D'ici à 2020, élaborer et mettre en œuvre une stratégie mondiale en faveur de l'emploi des jeunes et appliquer le Pacte mondial pour l'emploi de l'Organisation internationale du Travail

Objectif 9 Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

9.1 Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en privilégiant un accès universel, financièrement abordable et équitable

9.2 Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'ici à 2030, augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés

9.3 Accroître, en particulier dans les pays en développement, l'accès des entreprises, notamment des petites entreprises industrielles, aux services financiers, y compris aux prêts consentis à des conditions abordables, et leur intégration aux chaînes de valeur et aux marchés

9.4 D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens

9.5 Renforcer la recherche scientifique, perfectionner les capacités technologiques des secteurs industriels de tous les pays, en particulier des pays en développement, notamment en encourageant l'innovation et en augmentant nettement le nombre de personnes travaillant dans le secteur de la recherche-développement pour 1 million d'habitants et en accroissant les dépenses publiques et privées consacrées à la recherche-développement d'ici à 2030

9.a Faciliter la mise en place d'une infrastructure durable et résiliente dans les pays en développement en renforçant l'appui financier, technologique et technique apporté aux pays d'Afrique, aux pays les moins avancés, aux pays en développement sans littoral et aux petits États insulaires en développement

9.b Soutenir les activités de recherche-développement et d'innovation des pays en développement dans le secteur technologique, notamment en instaurant des conditions propices, entre autres, à la diversification industrielle et à l'ajout de valeur aux marchandises

9.c Accroître nettement l'accès aux technologies de l'information et des communications et faire en sorte que tous les habitants des pays les moins avancés aient accès à Internet à un coût abordable d'ici à 2020

Objectif 10 Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

10.1 D'ici à 2030, assurer progressivement et durablement une croissance des revenus des 40 % de la population les plus pauvres à un rythme plus rapide que le revenu moyen national

10.2 D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre

10.3 Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en encourageant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière

10.4 Adopter des politiques, notamment sur les plans budgétaire, salarial et dans le domaine de la protection sociale, afin de parvenir progressivement à une plus grande égalité

10.5 Améliorer la réglementation et la surveillance des institutions et marchés financiers mondiaux et renforcer l'application des règles

10.6 Faire en sorte que les pays en développement soient davantage représentés et entendus lors de la prise de décisions dans les institutions économiques et financières internationales, afin que celles-ci soient plus efficaces, crédibles, transparentes et légitimes

10.7 Faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sûre, régulière et responsable, notamment par la mise en œuvre de politiques migratoires planifiées et bien gérées

10.a Mettre en œuvre le principe d'un traitement spécial et différencié pour les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, conformément aux accords de l'Organisation mondiale du commerce

10.b Stimuler l'aide publique au développement et les flux financiers, y compris les investissements étrangers directs, en faveur des États qui en ont le plus besoin, en particulier les pays les moins avancés, les pays d'Afrique, les petits États insulaires en développement et les pays en développement sans littoral, conformément à leurs plans et programmes nationaux

10.c D'ici à 2030, faire baisser au-dessous de 3 % les coûts de transaction des envois de fonds effectués par les migrants et éliminer les circuits d'envois de fonds dont les coûts sont supérieurs à 5 %

Objectif 11 Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

11.1 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis

11.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, une attention particulière devant être accordée aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées

11.3 D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays

11.4 Redoubler d'efforts pour protéger et préserver le patrimoine culturel et naturel mondial

11.5 D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de personnes tuées et le nombre de personnes touchées par les catastrophes, y compris celles qui sont liées à l'eau, et réduire nettement la part du produit intérieur brut mondial représentée par les pertes économiques directement imputables à ces catastrophes, l'accent étant mis sur la protection des pauvres et des personnes en situation vulnérable

11.6 D'ici à 2030, réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, y compris en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion, notamment municipale, des déchets

11.7 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, en particulier des femmes et des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées, à des espaces verts et des espaces publics sûrs

11.a Favoriser l'établissement de liens économiques, sociaux et environnementaux positifs entre zones urbaines, périurbaines et rurales en renforçant la planification du développement à l'échelle nationale et régionale

11.b D'ici à 2020, accroître nettement le nombre de villes et d'établissements humains qui adoptent et mettent en œuvre des politiques et plans d'action intégrés en faveur de l'insertion de tous, de l'utilisation rationnelle des ressources, de l'adaptation aux effets des changements climatiques et de leur atténuation et de la résilience face aux catastrophes, et élaborer et mettre en œuvre, conformément au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), une gestion globale des risques de catastrophe à tous les niveaux

11.c Aider les pays les moins avancés, y compris par une assistance financière et technique, à construire des bâtiments durables et résilients en utilisant des matériaux locaux

Objectif 12 Établir des modes de consommation et de production durables

12.1 Mettre en œuvre le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables avec la participation de tous les pays, les pays développés montrant l'exemple en la matière, compte tenu du degré de développement et des capacités des pays en développement

12.2 D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles

12.3 D'ici à 2030, réduire de moitié à l'échelle mondiale le volume de déchets alimentaires par habitant, au niveau de la distribution comme de la consommation, et diminuer les pertes de produits alimentaires tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement, y compris les pertes après récolte

12.4 D'ici à 2020, parvenir à une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie, conformément aux principes directeurs arrêtés à l'échelle internationale, et réduire nettement leur déversement dans l'air, l'eau et le sol, afin de minimiser leurs effets négatifs sur la santé et l'environnement

12.5 D'ici à 2030, réduire nettement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation

12.6 Encourager les entreprises, en particulier les grandes entreprises et les sociétés transnationales, à adopter des pratiques viables et à intégrer dans les rapports qu'elles établissent des informations sur la viabilité

12.7 Promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics, conformément aux politiques et priorités nationales

12.8 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature

12.a Aider les pays en développement à se doter des moyens scientifiques et technologiques qui leur permettent de s'orienter vers des modes de consommation et de production plus durables

12.b Mettre au point et utiliser des outils de contrôle de l'impact sur le développement durable d'un tourisme durable créateur d'emplois et valorisant la culture et les produits locaux

12.c Rationaliser les subventions aux combustibles fossiles qui sont source de gaspillage, grâce à l'élimination des distorsions du marché, eu égard au contexte national, y compris au moyen de la restructuration de la fiscalité et de la suppression progressive des subventions préjudiciables qui sont en place, en mettant en évidence leur impact sur l'environnement, en tenant pleinement compte des besoins et de la situation propres aux pays en développement et en réduisant au minimum les éventuels effets négatifs sur le développement de ces pays tout en protégeant les pauvres et les populations concernées

Objectif 13 Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions*

13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat

13.2 Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales

13.3 Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide

13.a Mettre en œuvre l'engagement que les pays développés parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ont pris de mobiliser ensemble auprès de multiples sources 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020 pour répondre aux besoins des pays en développement en ce qui concerne les mesures concrètes d'atténuation et la transparence de leur mise en œuvre et rendre le Fonds vert pour le climat pleinement opérationnel en le dotant, dans les plus brefs délais, des moyens financiers nécessaires

13.b Promouvoir des mécanismes de renforcement des capacités afin que les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement se dotent de moyens efficaces de planification et de gestion pour faire face aux changements climatiques, l'accent étant mis, notamment, sur les femmes, les jeunes, la population locale et les groupes marginalisés

Objectif 14 Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

14.1 D'ici à 2025, prévenir et réduire nettement la pollution marine de tous types, en particulier celle résultant des activités terrestres, y compris les déchets en mer et la pollution par les nutriments

14.2 D'ici à 2020, gérer et protéger durablement les écosystèmes marins et côtiers, notamment en renforçant leur résilience, afin d'éviter les graves conséquences de leur dégradation et prendre des mesures en faveur de leur restauration pour rétablir la santé et la productivité des océans

14.3 Réduire au maximum l'acidification des océans et lutter contre ses effets, notamment en renforçant la coopération scientifique à tous les niveaux

14.4 D'ici à 2020, réglementer efficacement la pêche, mettre un terme à la surpêche, à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et aux pratiques de pêche destructrices, et exécuter des plans de gestion fondés sur des données scientifiques, l'objectif étant de rétablir les stocks de poissons le plus rapidement possible, au moins à des niveaux permettant d'obtenir un rendement constant maximal compte tenu des caractéristiques biologiques

14.5 D'ici à 2020, préserver au moins 10 % des zones marines et côtières, conformément au droit national et international et compte tenu des meilleures informations scientifiques disponibles

14.6 D'ici à 2020, interdire les subventions à la pêche qui contribuent à la surcapacité et à la surpêche, supprimer celles qui favorisent la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, et s'abstenir d'en accorder de nouvelles, sachant que l'octroi d'un traitement spécial et différencié efficace et approprié aux pays en développement et aux pays les moins avancés doit faire partie intégrante des négociations sur les subventions à la pêche menées dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce

* la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques est reconnue à titre de premier forum international et intergouvernemental pour négocier la réaction mondiale aux changements climatiques

14.7 D'ici à 2030, faire bénéficier plus largement les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés des retombées économiques de l'exploitation durable des ressources marines, notamment grâce à une gestion durable des pêches, de l'aquaculture et du tourisme

14.a Approfondir les connaissances scientifiques, renforcer les moyens de recherche et transférer les techniques marines, conformément aux Critères et principes directeurs de la Commission océanographique intergouvernementale concernant le transfert de techniques marines, l'objectif étant d'améliorer la santé des océans et de renforcer la contribution de la biodiversité marine au développement des pays en développement, en particulier des petits États insulaires en développement et des pays les moins avancés

14.b Garantir aux petits pêcheurs l'accès aux ressources marines et aux marchés

14.c Améliorer la conservation et l'utilisation durable des océans et de leurs ressources en application des dispositions du droit international, énoncées dans la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, qui fournit le cadre juridique requis pour la conservation et l'utilisation durable des océans et de leurs ressources, comme il est rappelé au paragraphe 158 de « L'avenir que nous voulons »

Objectif 15 Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

15.1 D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier des forêts, des zones humides, des montagnes et des zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux

15.2 D'ici à 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître nettement le boisement et le reboisement au niveau mondial

15.3 D'ici à 2030, lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde sans dégradation des terres

15.4 D'ici à 2030, assurer la préservation des écosystèmes montagneux, notamment de leur biodiversité, afin de mieux tirer parti de leurs bienfaits essentiels pour le développement durable

15.5 Prendre d'urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et, d'ici à 2020, protéger les espèces menacées et prévenir leur extinction

15.6 Favoriser le partage juste et équitable des bénéfices découlant de l'utilisation des ressources génétiques et promouvoir un accès approprié à celles-ci, ainsi que cela a été décidé à l'échelle internationale

15.7 Prendre d'urgence des mesures pour mettre un terme au braconnage et au trafic d'espèces végétales et animales protégées et s'attaquer au problème sous l'angle de l'offre et de la demande

15.8 D'ici à 2020, prendre des mesures pour empêcher l'introduction d'espèces exotiques envahissantes, atténuer sensiblement les effets que ces espèces ont sur les écosystèmes terrestres et aquatiques et contrôler ou éradiquer les espèces prioritaires

15.9 D'ici à 2020, intégrer la protection des écosystèmes et de la biodiversité dans la planification nationale, dans les mécanismes de développement, dans les stratégies de réduction de la pauvreté et dans la comptabilité

15.a Mobiliser des ressources financières de toutes provenances et les augmenter nettement pour préserver la biodiversité et les écosystèmes et les exploiter durablement

15.b Mobiliser d'importantes ressources de toutes provenances et à tous les niveaux pour financer la gestion durable des forêts et inciter les pays en développement à privilégier ce type de gestion, notamment aux fins de la préservation des forêts et du reboisement

15.c Apporter, à l'échelon mondial, un soutien accru à l'action menée pour lutter contre le braconnage et le trafic d'espèces protégées, notamment en donnant aux populations locales d'autres moyens d'assurer durablement leur subsistance

Objectif 16 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

16.1 Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés

16.2 Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants

16.3 Promouvoir l'état de droit dans l'ordre interne et international et garantir à tous un égal accès à la justice

16.4 D'ici à 2030, réduire nettement les flux financiers illicites et le trafic d'armes, renforcer les activités de récupération et de restitution des biens volés et lutter contre toutes les formes de criminalité organisée

16.5 Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes

16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux

16.7 Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions

16.8 Élargir et renforcer la participation des pays en développement aux institutions chargées de la gouvernance au niveau mondial

16.9 D'ici à 2030, garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances

16.10 Garantir l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales, conformément à la législation nationale et aux accords internationaux

16.a Appuyer, notamment dans le cadre de la coopération internationale, les institutions nationales chargées de renforcer, à tous les niveaux, les moyens de prévenir la violence et de lutter contre le terrorisme et la criminalité, en particulier dans les pays en développement

16.b Promouvoir et appliquer des lois et politiques non discriminatoires pour le développement durable

Objectif 17 Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

17.1 Améliorer, notamment grâce à l'aide internationale aux pays en développement, la mobilisation de ressources nationales en vue de renforcer les capacités nationales de collecte de l'impôt et d'autres recettes

17.2 Faire en sorte que les pays développés honorent tous leurs engagements en matière d'aide publique au développement, notamment celui pris par nombre d'entre eux de consacrer 0,7 % de leur revenu national brut à l'aide aux pays en développement et entre 0,15 % et 0,20 % à l'aide aux pays les moins avancés, les bailleurs de fonds étant encouragés à envisager de se fixer pour objectif de consacrer au moins 0,20 % de leur revenu national brut à l'aide aux pays les moins avancés

17.3 Mobiliser des ressources financières supplémentaires de diverses provenances en faveur des pays en développement

17.4 Aider les pays en développement à assurer la viabilité à long terme de leur dette au moyen de politiques concertées visant à favoriser le financement de la dette, son allégement ou sa restructuration, selon le cas, et réduire le surendettement en réglant le problème de la dette extérieure des pays pauvres très endettés

17.5 Adopter et mettre en œuvre des dispositifs visant à encourager l'investissement en faveur des pays les moins avancés

17.6 Renforcer l'accès à la science, à la technologie et à l'innovation et la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et la coopération triangulaire régionale et internationale dans ces domaines et améliorer le partage des savoirs selon des modalités arrêtées d'un commun accord, notamment en coordonnant mieux les mécanismes existants, en particulier au niveau des organismes des Nations Unies, et dans le cadre d'un mécanisme mondial de facilitation des technologies

17.7 Promouvoir la mise au point, le transfert et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement en faveur des pays en développement, à des conditions favorables, y compris privilégiées et préférentielles, arrêtées d'un commun accord

17.8 Faire en sorte que la banque de technologies et le mécanisme de renforcement des capacités scientifiques et technologiques et des capacités d'innovation des pays les moins avancés soient pleinement opérationnels d'ici à 2017 et renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier de l'informatique et des communications

17.9 Apporter, à l'échelon international, un soutien accru pour assurer le renforcement efficace et ciblé des capacités des pays en développement et appuyer ainsi les plans nationaux visant à atteindre tous les objectifs de développement durable, notamment dans le cadre de la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et de la coopération triangulaire

17.10 Promouvoir un système commercial multilatéral universel, réglementé, ouvert, non discriminatoire et équitable sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce, notamment grâce à la tenue de négociations dans le cadre du Programme de Doha pour le développement

17.11 Accroître nettement les exportations des pays en développement, en particulier en vue de doubler la part des pays les moins avancés dans les exportations mondiales d'ici à 2020

17.12 Permettre l'accès rapide de tous les pays les moins avancés aux marchés en franchise de droits et sans contingent, conformément aux décisions de l'Organisation mondiale du commerce, notamment en veillant à ce que les règles préférentielles applicables aux importations provenant des pays les moins avancés soient transparentes et simples et facilitent l'accès aux marchés

17.13 Renforcer la stabilité macroéconomique mondiale, notamment en favorisant la coordination et la cohérence des politiques

17.14 Renforcer la cohérence des politiques de développement durable

17.15 Respecter la marge de manœuvre et l'autorité de chaque pays en ce qui concerne l'élaboration et l'application des politiques d'élimination de la pauvreté et de développement durable

17.16 Renforcer le Partenariat mondial pour le développement durable, associé à des partenariats multipartites permettant de mobiliser et de partager des savoirs, des connaissances spécialisées, des technologies et des ressources financières, afin d'aider tous les pays, en particulier les pays en développement, à atteindre les objectifs de développement durable

17.17 Encourager et promouvoir les partenariats publics, les partenariats public-privé et les partenariats avec la société civile, en faisant fond sur l'expérience acquise et les stratégies de financement appliquées en la matière

17.18 D'ici à 2020, apporter un soutien accru au renforcement des capacités des pays en développement, notamment des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement, l'objectif étant de disposer d'un nombre beaucoup plus grand de données de qualité, actualisées et exactes, ventilées par niveau de revenu, sexe, âge, race, appartenance ethnique, statut migratoire, handicap et emplacement géographique, et selon d'autres caractéristiques propres à chaque pays

17.19 D'ici à 2030, tirer parti des initiatives existantes pour établir des indicateurs de progrès en matière de développement durable qui viendraient compléter le produit intérieur brut, et appuyer le renforcement des capacités statistiques des pays en développement

L'Atlas 2018 des Objectifs de développement durable

s'articule autour des *Indicateurs du développement dans le monde* – Il s'agit de la compilation par la Banque mondiale de statistiques tirées de plus de 200 économies sur le développement mondial et la qualité de vie des populations. Pour chacun des 17 Objectifs de développement durable, une sélection d'indicateurs ont été identifiés et visualisés, afin d'analyser les tendances et les défis, et de susciter la discussion sur les questions liées aux mesures.

1 Pas de pauvreté

2 Faim zéro

3 Bonne santé et bien-être

4 Éducation de qualité

5 Égalité entre les sexes

6 Eau propre et assainissement

7 Énergie propre et d'un coût abordable

8 Travail décent et croissance économique

9 Industrie, innovation et infrastructure

10 Inégalités réduites

11 Villes et établissements humains durables

12 Consommation et production responsables

13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

14 Écosystèmes aquatiques

15 Écosystèmes terrestres

16 Paix, justice et institutions efficaces

17 Partenariats pour la réalisation des Objectifs

Contactez-nous

Site web : data.worldbank.org

Courriel : data@worldbank.org

Atlas 2018 des Objectifs de développement durable

data.worldbank.org/sdgatlas

Tableaux de bord interactifs des ODD

data.worldbank.org/sdgs

Indicateurs du développement dans le monde

data.worldbank.org/wdi

GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE